Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lelivredescentba00queu

Français
Cal. spéc.

LE LIVRE

DES

CENT BALLADES

M 9 8
papier Whatman

LE LIVRE

DES CENT BALLADES.

NOMBRE DU TIRAGE.

500	exemplaires	papier vergé ;
5	—	papier Whatmann ;
5	—	papier de Chine ;
4	—	parchemin ;
2	—	peau de vélin.

Tous les exemplaires sont numérotés.

N° 4

LYON. — IMPRIMERIE LOUIS PERRIN, RUE D'AMBOISE, 6

LE LIVRE

des

CENT BALLADES

CONTENANT

des conſeils à un Chevalier pour aimer loialement
& les reſponſes aux ballades

PUBLIÉ

d'après trois manuſcrits de la Bibliothèque Impériale de Paris
& de la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles

avec une Introduction, des Notes hiſtoriques & un Gloſſaire

par le marquis

DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

PARIS

E. MAILLET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

rue Tronchet, 15

M D CCC LXVIII

PQ
1489
.L53
1868

Coll spec

A M. DE LAMARTINE

Voici le poëme que vous m'avez autorisé à vous présenter. Je ne pouvais placer un ouvrage plus délicat sous une protection plus illustre que la votre. Votre nom, universellement respecté, sera pour le public un gage de la pureté de ce petit livre d'amour & de chevalerie ; il est, pour moi, une preuve nouvelle de la bienveillance dont vous m'honorez, & dont je suis plus heureux encore que je n'en suis fier.

Mis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE.

INTRODUCTION

DANS la préface de l'édition qu'il a donnée des *Poéſies du duc Charles d'Orléans*, M. Marie Guichard, un érudit dont le ſavoir & le goût ne peuvent être mis en queſtion, admirait la ſoupleſſe de la langue & l'élégance des vers de ſon poëte, & s'étonnait de rencontrer une telle perfection à l'époque reculée où vivait le duc d'Orléans : il cherchait, parmi ſes devanciers & ſes contemporains, quels étaient ceux qui pouvaient lui être comparés, & trouvait qu'il n'y avait que deux

poëtes au XVe ſiècle, le duc d'Orléans & Euſtache Deſchamps. Encore aurait-il pu ajouter que ſi Deſchamps avait le mérite d'une fécondité & d'une variété rares, on ne pouvait le comparer pour la nobleſſe des ſentiments, ni même pour la perfection de la forme avec ſon illuſtre contemporain. La publication du poëme que nous mettons aujourd'hui, pour la première fois, ſous les yeux du public peut répondre à l'étonnement de M. Guichard, car, dans ce gracieux ouvrage, on retrouve à la fois une grande élévation de ſentiments, une rare pureté de langue & de ſtyle, un charme très-grand de poéſie & de verſification, & cela dès la fin du XIVe ſiècle. Mais cet intérêt de curioſité hiſtorique & littéraire n'aurait peut-être pas ſuffi à juſtifier les ſoins que nous avons pris de mettre en lumière ce petit poëme. Il a, ſelon nous, un mérite plus grand, un mérite moral, bien ſupérieur encore à ſon mérite littéraire. Il n'eſt peut-être pas inutile de faire connaître à notre

ſociété actuelle, à notre génération, plus flattée encore qu'elle n'eſt attaquée, comment on comprenait l'honneur & l'amour au XIVe ſiècle.

Nous ne voudrions pas médire de notre temps; médire de ſon temps, c'eſt toujours un peu médire de ſoi-même, &, il faut le reconnaître & s'en féliciter, nous ſommes, grâce à Dieu, de toutes façons, très-loin du XIVe ſiècle. Cependant, on ne peut s'empêcher de regretter que nous n'ayons pas conſervé de cette époque quelques traditions, qui devraient obliger comme Nobleſſe oblige, & que nous nous ſoyons laiſſés aller à enviſager aujourd'hui d'une façon toute différente de celle que l'on avait autrefois ces deux principes de l'ancienne chevalerie françaiſe, l'honneur & l'amour; l'amour bien entendu, l'amour noble & pur, celui qui inſpire les grandes & belles actions, celui qui nous élève, celui qui faiſait autrefois les héros & les preux.

« Etre fidèle à ſon Dieu, à ſon épée & à

ſa dame, » dit M. Kervyn de Lettenhove dans ſon étude ſur Froiſſart, « flétrir également celui qui trahit l'honneur, comme celui qui trahit la beauté, braver l'orgueil & la force, protéger le malheur & la faibleſſe; joindre, au courage indomptable des camps, la généroſité & le dévoûment d'une fraternité chrétienne, telles étaient les baſes ſur leſquelles repoſait la chevalerie. »

Or, c'eſt là préciſément ce que nous enſeigne le *Livre des Cent Ballades*.

Le cadre du poëme eſt fort ſimple; la fable en eſt preſque naïve.

Un jeune homme, chevauchant entre Pont-de-Cé & Angers, rencontre un vieux chevalier : celui-ci, à l'air préoccupé du bachelier, à ſa jeuneſſe, à ſa mine rêveuſe, à ſa ſolitude, devine aiſément qu'il eſt amoureux. Il l'aborde, lui demande quel genre de vie il compte mener dans le monde, &, s'il veut être loyal en amour & preux en guerre, afin de conquérir

le renom de vaillant & bon chevalier. Le bachelier lui répond que c'eſt là certes ſon intention & ſon déſir, mais qu'il eſt bien jeune & qu'il ne ſait encore quelles voies tenir. Le vieux chevalier lui explique alors, dans les cinquante premières ballades qui forment la moitié du poëme, les règles de loyauté & d'amour qui ont été, qui ſeront l'éternel honneur de la chevalerie françaiſe au moyen-âge, car elles lui ont donné ce preſtige qui dure encore. — Le jeune homme perſuadé promet de n'y jamais faillir, & de garder toute ſa vie ces ordonnances qui ſont en quelque ſorte réſumées dans le dernier vers de la ballade de Monſeigneur de la Trémouille, c'eſt-à-dire d'avoir ſeulement

En ciel un Dieu, en terre une Déeſſe.

Le vieux chevalier s'éloigne & le jeune homme, pourſuivant ſa route, arrive au milieu d'une compagnie de belles dames & de chevaliers jouant & s'ébattant dans une

prairie qu'arroſe la Loire. Il s'écarte modeſtement d'une ſi brillante aſſemblée, s'arrête près du rivage, &, regardant couler l'eau & nager les petits poiſſons, il repaſſe dans ſon eſprit les conſeils du vieux chevalier, tandis que, dans ſon cœur, il revoit la dame de ſes penſées. Une des plus jeunes & joyeuſes dames de la compagnie, l'apercevant ainſi à l'écart, devine qu'il eſt amoureux, tout comme avait fait le vieux chevalier, & s'approche de lui pour lui faire faire ſa confeſſion ; elle le preſſe, juſqu'à ce qu'il lui ait avoué ſon amour, puis lui donne des conſeils qu'il ne demande pas, conſeils d'amour léger, d'amour volage, bien différents des auſtères & vigoureuſes leçons que vient de lui donner le vieux chevalier. Le jeune homme, tout ſurpris de ce qu'il entend, refuſe de croire à ces mauvais conſeils & répond qu'il veut ſuivre celui d'être loyal. — « Et qui donc vous a donné le conſeil d'être loyal en amour, de n'aimer qu'une ſeule dame & pour toute la vie? — Un

vieux chevalier que j'ai rencontré & qui m'a quitté près d'ici. — Je le connais, répond la dame, il ne parle ainſi que parce qu'il eſt vieux & qu'il n'a plus aujourd'hui auprès des dames le ſuccès qu'il avait autrefois; en tous cas, ſoumettons la queſtion qui nous diviſe à des chevaliers renommés en amour & en guerre, demandons leur avis, qu'ils nous diſent

Qui plus grant
Joie donne & plus entière,
Loiauté, ou faux ſemblant
En amant.

— Je le veux bien, dit le jeune homme, mais rédigez vous-même la queſtion de ſavoir ce qui vaut mieux en amour, de Loyauté ou de Fauſſeté. — Vous m'avez mal compris, dit la dame, demandez leur ſeulement s'ils croient

Qu'eſtre ſecret & plaiſant,
Pourchaçant
En mains lieux joie plénière,
Ne ſoit fait de vray amant.

Le défi eſt accepté ; la queſtion, rédigée en des termes qui complètent l'eſprit du débat, (& qui ſont bien notables, car l'un & l'autre des conſeillers ſi différents ont toujours conſidéré ce qui en amour donnait plus pouvoir de devenir preux) eſt poſée d'abord à trois perſonnages principaux : ce ſont le comte d'Eu, le maréchal Bouciquaut, & le ſire de Créſecque, qui ſe joignent au bachelier & ſont comme ſes parrains pour commencer l'enquête. Ils l'adreſſent enſuite à tous les amoureux, en leur demandant de donner leur avis en une ballade.

A la queſtion ainſi poſée par l'auteur du poëme, treize princes ou ſeigneurs ont répondu. Nous avons leurs noms & leurs ballades, la plupart charmantes ; &, diſons-le tout de ſuite pour la moralité du poëme, pour la gloire du vieux chevalier comme pour l'honneur du jeune, ſur treize réponſes, trois ſeulement donnent raiſon à la dame ; les neuf autres, avec des nuances diverſes, ſont de l'avis du vieux chevalier & main-

tiennent cette loi de l'invariable fidélité en amour, & de la loyauté irréprochable en honneur. Nous difons les neuf autres, car, malheureufement, nous ne poffédons que douze réponfes au lieu de treize. Il nous manque une ballade, dont une note du favant M. Paulin Pâris, infcrite fur la garde d'un des manufcrits de la Bibliothèque impériale, nous a fait à la fois connaître l'exiftence & regretter la perte.

Ceux qui ont répondu à l'appel du poëte & qui ont donné leur avis en une ballade fur le fujet qui leur était propofé, font :

Regnault de Trie,
Chambrillac,
Monfeigneur de Touraine,
Meffire Lyonnet de Coifmes,
Jaquet d'Orléans,
Tignonville,
Monfeigneur de Berry,
Jehan de Mailly,
Le fire d'Yvry,
Franchois d'Auberchicourt,

Monſeigneur de la Trémouille,
Bucy.

Il y en avait un treizième, le bâtard de Coucy, dont nous n'avons pu retrouver la ballade, le manuſcrit ſur lequel ſe trouve inſcrite la mention de M. Paulin Pâris étant incomplet du dernier feuillet.

On peut voir déjà, par cette rapide analyſe que, dans l'intéreſſant & curieux poëme qui nous occupe, deux eſprits différents ſont en préſence ſur la queſtion toujours vieille & toujours nouvelle, parce qu'elle eſt éternelle, de la fidélité en amour : c'eſt l'eſprit germanique & l'eſprit gaulois. L'eſprit germanique, ſage, profond, réfléchi, avec ſa poéſie innée & toujours élevée, faiſait de la femme un être à part, au-deſſus de l'humanité, une ſorte d'ange, un intermédiaire entre le ciel & la terre, & pour lequel on devait avoir le reſpect le plus profond, le culte le plus religieux. La femme était comme un être ſacré ; il fallait l'aimer ou plutôt l'adorer à genoux. Rien de ce qui

vient de la terre ne pouvait ternir ſa pureté ; un regard d'elle faiſait des heureux, un geſte pouvait faire naître des héros, une parole eût fait des martyrs. Heureux les pays & les peuples qui ont ce reſpect de la femme, & qui la conſidèrent à côté d'eux comme un ſoutien, comme une eſpérance, comme l'intermédiaire le plus pur, le plus ſacré, le plus charmant entre les miſères de notre terre & les rêves du paradis !

L'eſprit gaulois, au contraire, eſt moins poëtique & plus poſitif. Il ne demanderait pas mieux ſans doute que d'avoir ce culte & cette vénération pour la femme ; mais, hélas ! il ne l'a pas & ne ſaurait l'avoir. La femme elle-même ſemble prendre à tâche de lui faire quitter les régions de l'idéal, & de le ramener aux choſes vulgaires & proſaïques de la vie. Il faut croire que c'eſt choſe bien ennuyeuſe que d'être reine, tant les reines mettent d'empreſſement à deſcendre de leur trône & à dépoſer leur couronne. L'eſprit gaulois a beau faire ; pour lui, la

femme eſt un être charmant toujours, ſans contredit, mais égal, ſinon inférieur à l'homme, dont il partage, pour ne rien lui dire de déſagréable, toutes les faibleſſes; c'eſt un être capricieux, fantaſque, inconſtant, & des trahiſons duquel il faut ſe hâter de rire pour n'en pas pleurer. Pendant que le chevalier part pour la Terre Sainte, combat à la croiſade contre les infidèles, portant les couleurs de ſa dame qui a juré de l'attendre fidèlement, celle-ci ſe conſole avec quelque beau page ou quelque hobereau de province, trop jeune ou pas aſſez vaillant pour ſuivre ſon ſeigneur à la guerre, mais qu'un caprice élève à la hauteur de ſa dame. Voilà ce que l'eſprit gaulois a fait de la femme que l'eſprit germanique conſidérait comme l'être le plus délicat, le plus pur de la création. Un peu plus tard, moins d'un ſiècle après celui qui a vu naître les Cent Ballades, ce ſera bien pis encore; les fabliaux, continués par Rabelais & Brantôme pour arriver juſqu'à La Fontaine, dépaſſeront ſouvent

la meſure permiſe à la critique la plus large. Nos aïeux ont eu trop tôt trop d'eſprit; mais il y a ceci de curieux pour nous, que c'eſt préciſément vers l'époque où furent compoſées les Cent Ballades, c'eſt-à-dire à la fin du XIVe ſiècle, au moment où la chevalerie venait à peine de dépaſſer ſon apogée, que ſe place cette tranſition ſi marquée dans notre poëme par le plaidoyer fait contre les femmes, par une femme, &, en leur faveur, par un homme : il eſt vrai que cet homme eſt un chevalier français.

A la manière dont ce volume eſt imprimé, à l'abſence de notes & de variantes, on reconnaîtra tout de ſuite que nous n'avons pas eu la prétention d'adreſſer notre édition des Cent Ballades uniquement aux érudits, aux hommes de ſcience qui s'occupent avec tant de ſoin & de fatigue, avec un dévoûment dont on ne ſaurait leur être aſſez reconnaiſſant, à mettre en lumière aujourd'hui les monuments les plus curieux de notre langue ancienne & de notre vieille

littérature. Ce petit poëme nous a ſemblé par ſon ſtyle ſi pur, par ſa verſification ſi élégante, comme par les conſeils ſi délicats & ſi élevés qu'il donne ſur les queſtions éternellement nouvelles & toujours pleines d'actualité, d'honneur & d'amour, pouvoir intéreſſer ſurtout ceux des hommes du monde, plus nombreux aſſurément qu'on ne le dit, ſinon qu'on ne le croit, qui conſervent encore intacte cette fleur de chevalerie tranſmiſe avec des traditions de famille auxquelles il eſt rare qu'on oſe forfaire.

C'eſt donc aux gens du monde que nous déſirons adreſſer cette édition, à toutes les perſonnes, qui, par la culture de leur eſprit & par la diſtinction de leurs ſentiments, s'intéreſſent aux queſtions hiſtoriques & aux queſtions morales; c'eſt pour eux que cette édition eſt faite, & c'eſt pour cela que nous nous ſommes attaché principalement à en rendre, autant qu'il nous était poſſible, la lecture facile & agréable. Pour cela,

nous avons adopté une méthode qui n'eſt peut-être pas fort régulière; nous en demandons d'avance pardon aux paléographes, dont nous reſpectons infiniment la ſcience & pour les travaux deſquels nous avons autant de ſympathie que de reſpect.

Tout en ſuivant celui des manuſcrits de Paris que nous croyons le plus ancien, nous avons, à l'aide de quatre autres copies que nous avons pu conſulter à Paris, à Bruxelles & à La Haye, eſſayé d'établir un texte unique qui fût à la fois le plus élégant, le plus clair & le plus aiſément compris. Nous n'avons pas modifié une ſeule fois notre texte, & nous ne nous ſommes jamais permis de mettre un ſeul mot, je dirai plus, une ſeule lettre qui ne ſe trouvât dans un des manuſcrits que nous avions ſous les yeux; mais, dans ces manuſcrits, nous avons toujours cherché la leçon qui nous ſemblait la meilleure & la plus claire, & nous l'avons adoptée. On aurait tort, du reſte, d'attacher trop d'importance à l'ortho-

graphe des mots, lorſqu'on eſt forcé de s'écarter du manuſcrit qui ſert de guide; car, le même mot eſt écrit d'une manière différente par tous les copiſtes, ſouvent dans la même ſtrophe, & toutes les orthographes ſe retrouvent dans le même manuſcrit. Quant à la ponctuation, nous nous ſommes appliqué à bien diſtinguer les périodes, & à relier entre elles celles qui ſe rattachaient par le ſens dans le développement de la même penſée. Nous avons uſé, dans ce but, de la liberté que nous laiſſe l'anarchie à peu près complète en pareille matière, où les grammairiens n'ont pu encore s'entendre ſur les règles à établir, & nous avons moins craint de pécher par excès de ponctuation que de tomber dans le défaut contraire.

Toutes les fois que nous nous ſommes trouvé en préſence de vers (& ils ſont nombreux) dont la meſure ou le rhythme n'étaient pas bien déterminés pour les lecteurs modernes, ſoit parce que les règles de la meſure & de la verſification ont été

modifiées, ſoit parce que des lettres juxtapoſées & qui avaient un ſon diſtinct au XIIIe & au XIVe ſiècle ſont devenues plus tard des diphthongues, ſans prétendre en aucune façon trancher des queſtions difficiles de prononciation ancienne, nous nous ſommes décidé, afin de donner plus de clarté au texte, à marquer d'un accent ou d'un tréma les lettres qu'il était indiſpenſable, pour le rhythme & la meſure, de faire ſonner toutes deux : ainſi, par exemple, nous avons écrit, lorſque la meſure l'exigeait, *éureux* pour *eureux*, *bénéiſſe* pour *béneiſſe* (*béniſſe*), *préiſte* pour *preiſte* (*prites*), *véoir* pour *veoir* (*voir*), *oÿ* pour *oy* (*oui*), *traÿtreſſe* pour *traytreſſe*, &c. En cela, nous nous ſommes toujours reporté aux règles de l'étymologie, les plus ſûres en cette matière.

Ceci nous amène à dire quelques mots des manuſcrits que nous avons eus ſous les yeux, & qui nous ont ſervi à établir notre texte du *Livre des Cent Ballades*.

La Bibliothèque impériale de Paris, ſi

riche en manuſcrits de toute eſpèce, poſſède trois copies de ce curieux poëme : deux écrites ſur vélin & inſcrites au Catalogue ſous les numéros 2360, in-8°, & 2201, in-8°, fonds français (ancien 7999). La première de ces copies appartient aux dernières années du XIVe ſiècle, la ſeconde aux premières du XVe. La troiſième, de date plus récente & de condition médiocre, ſur papier, incomplète de pluſieurs feuillets dans le courant du poëme & à la fin, fait partie du fonds français n° 826, in-4° (ancien 7211-5). C'eſt le manuſcrit dont M. Paulin Pâris a donné la deſcription dans le ſixième volume de ſes notices & extraits des manuſcrits. — Un autre manuſcrit, très-beau d'écriture & de conſervation, ſe trouve à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles; il date du premier tiers du XVe ſiècle & porte le n° 11218. Il offre une très-grande reſſemblance avec le n° 2360, de Paris; c'eſt ſur ces deux manuſcrits que nous avons principalement établi notre texte.

Le manuſcrit de la Bibliothèque de Bourgogne a été copié à Bruxelles, le 15 avril 1772, par Gérard, qui, vers la fin du ſiècle dernier, fut longtemps ſecrétaire de l'Académie de Bruxelles. Gérard a fait beaucoup de copies de manuſcrits, qui, à ſa mort, furent achetées par le gouvernement néerlandais; celle-ci appartient, en effet, aujourd'hui à la Bibliotheca Regia de La Haye, & nous devons à l'extrême obligeance du conſervateur, le ſavant M. Holtrop, d'avoir pu l'examiner tout à loiſir, pendant le ſéjour que nous fîmes cette année à La Haye. C'eſt un petit in-4° ſur papier, de 221 pages, qui porte le n° 776. Ce volume renferme quelques notes manuſcrites de la main de Gérard; en voici une qu'il eſt peut-être intéreſſant de reproduire ici :

« Le manuſcrit dont celui-ci eſt la copie, eſt-il écrit ſur un des feuillets de garde, a été enlevé l'année 1794, de la bibliothèque publique, dite de Bourgogne, par les agents de la République françoiſe. »

Cela prouve l'importance qu'on y attachait; nous devons ajouter qu'il fut rendu en 1815.

A l'aide de la copie de Gérard, nous avons pu établir définitivement notre texte. Nous lui devons également notre ſous-titre. Le titre que nous avons adopté eſt celui-même par lequel notre poëme eſt déſigné dans un curieux paſſage du *Livre des faits du maréchal de Bouciquaut*, qu'on lira plus loin; aucun des manuſcrits anciens ne portait de titre, & celui que nous avons choiſi nous a ſemblé meilleur que celui de : *Livre d'Amours*, qu'une main moderne a écrit en tête du manuſcrit de Bruxelles, & ſous lequel pourtant Sanderus l'a indiqué dans ſa *Bibliotheca Belgica manuſcripta*, tome II, p. 10, n° 454.

De ces quatre manuſcrits, ſans compter la copie de Gérard, qui n'eſt qu'une reproduction exacte du manuſcrit de Bruxelles, même dans ſes erreurs, deux méritent toute notre attention : c'eſt le manuſcrit de la Bibliothèque de Paris, n° 2360, & celui de

la bibliothèque de Bruxelles. Ces deux manuſcrits offrent entre eux de grandes reſſemblances & ſont à peu près du même temps, la fin du XIVe ſiècle ou le commencement du XVe. En tous cas, ils datent de l'époque même de la compoſition du poëme. Cependant, pour des raiſons que nous allons expoſer tout à l'heure, nous croyons le manuſcrit de Paris, n° 2360, plus ancien, car il a été écrit avant même que toutes les réponſes fuſſent terminées. Ces deux manuſcrits ſont très-beaux, d'une exécution fort ſoignée, & leurs textes nous ont fourni les meilleures leçons.

Le manuſcrit de Bruxelles porte au commencement du poëme une miniature très-fine; en tête de chaque ballade, une lettre ornée & une lettrine en couleur commencent chaque ſtrophe. Les manuſcrits de Paris, n°s 2360 & 2201, renferment ſix miniatures différentes dans les deux copies, mais qui ſe trouvent devant les mêmes ballades; dans ces miniatures, le poëte eſt toujours repré-

ſenté en homme de qualité, avec cette différence que dans le n° 2360, les perſonnages ont les coſtumes du temps, tandis que dans le numéro 2201, ils ſont vêtus de robes blanches, ce qui montre que l'enlumineur avait été frappé ſurtout par la portion du poëme où l'idéal fait oppoſition au réaliſme. De plus, le manuſcrit de Paris n° 2360 offre pluſieurs particularités curieuſes qui méritent de nous arrêter un moment.

La première & la plus remarquable nous prouve que ce manuſcrit a été exécuté ſinon avant que le *Livre des Cent Ballades* fût achevé, au moins avant que tous les perſonnages à qui la queſtion était ſoumiſe euſſent répondu; cela reſſort, pour ainſi dire, matériellement de l'examen du manuſcrit. Les noms des neuf premiers répondeurs aux ballades ſont inſcrits en lettres d'or, en tête de leurs ballades (à l'exception, toutefois, de celui de Jaquet d'Orléans, dont le nom eſt ſimplement peint en bleu). Les lettres initia-

les de la ballade & de chaque ſtrophe ſont enluminées avec ſoin, & le manuſcrit ſe termine à la ballade du ſire d'Yvry. Sur le verſo reſté blanc de cette ballade, & ſur une autre feuille de parchemin ajoutée, une main différente a écrit les deux ballades d'Auberchicourt & de Monſeigneur de la Trémouille, dont les noms ſe trouvent en très-petites lettres tout au haut de la page. Ces deux ballades n'ont pas de lettres ornées. Tout cela prouve qu'elles furent écrites après coup, lorſque le manuſcrit était achevé ; cela nous prouve auſſi que ces deux réponſes furent les dernières qui parvinrent alors ſur la queſtion poſée dans les Cent Ballades. Cependant, deux autres réponſes furent compoſées plus tard encore. Le manuſcrit de Paris n° 2201, qui eſt d'une époque plus récente au moins d'un quart de ſiècle, renferme une réponſe de plus ; c'eſt la ballade de Bucy, qui eſt incomplète des trois derniers vers, car le dernier feuillet manque à ce manuſcrit. M. Paulin Pâris, dans une

note écrite au bas de la dernière page, indique qu'il y avait une dernière ballade, celle du bâtard de Coucy, qui ne ſe rencontre que dans un ſeul manuſcrit, appartenant à M. Hachon. Il nous a été impoſſible de retrouver ce manuſcrit, ſur lequel perſonne, ni M. Paulin Pâris, ni Mme Amable Taſtu qui le lui avait communiqué autrefois, n'a pu nous donner la moindre indication.

Ainſi, après les neuf réponſes de Regnault de Trie, de Chambrillac (nommé Chambrillart dans le manuſcrit de Paris, n° 2360), de Monſeigneur de Touraine, de Lyonnet de Coiſmes, de Monſeigneur de Berry, de Jaquet d'Orléans, de Tignonville, de Jehan de Mailly & d'Yvry, deux autres ballades ont été compoſées ; celles de François d'Auberchicourt & de Monſeigneur de la Trémouille ; puis deux autres encore plus tard, celle de Bucy, & celle du bâtard de Coucy, que nous n'avons pu retrouver, ce qui porte à treize le nombre des répondeurs.

Il nous faut ſignaler encore, dans le manuſcrit de Paris, n° 2360, & dans celui de Bruxelles, une variante très-importante, qui fixe approximativement la date de la compoſition du *Livre des Cent Ballades*.

Nous avons vu que ces deux copies, exécutées avec un ſoin particulier & un luxe probablement en rapport avec leur deſtination, étaient les plus anciennes de celles que nous connaiſſons. La ballade que les autres manuſcrits donnent comme la réponſe de *Monſeigneur le duc d'Orléans*, ſe trouve dans ceux-ci inſcrite ſous le nom de *Monſeigneur le duc de Touraine*. Or, comme Louis, frère du roi Charles VI & père du poëte Charles d'Orléans, né le 13 mars 1371, quitta en 1386 le titre de comte de Valois pour prendre le titre de duc de Touraine, qu'il abandonna en 1392 pour celui de duc d'Orléans, il s'en ſuit que cette réponſe a été faite après 1386 & avant 1392; par conſéquent, la compoſition des Cent Ballades eſt certainement antérieure

à cette dernière date, & très-probablement postérieure à l'année 1386. Du reste, d'autres considérations nous confirment dans cette opinion. M. Paulin Pâris fait observer qu'un des personnages nommés dans la ballade de Tignonville, Philippe d'Artois, fils de Jean d'Artois, comte d'Eu, succéda à son père, mort le 6 avril 1386, & mourut lui-même en 1397. Regnault de Trie, auteur de la première réponse, & de la vieillesse de qui parle Tignonville, vivait encore en 1386, mais était mort certainement en 1406. Le duc de Berry, frère de Charles V, mourut en 1415, âgé de plus de soixante-dix-sept ans. Toutes ces raisons nous décident à placer la composition du *Livre des Cent Ballades* entre les années 1386 & 1392.

Cherchons maintenant quel est l'auteur de ce poëme. A notre connaissance, il n'existe que cinq mentions du *Livre des Cent Ballades*, & chacune lui attribue un auteur différent.

Par ordre de date, ce ſont :

1° Une ligne, ainſi conçue, écrite par une main du XVe ſiècle, à la fin du manuſcrit de Bruxelles :

— Le Baſtart d'Auxi a fait la plus grant part de ches Balades.

2° L'auteur anonyme de la *Chronique de Bouciquaut*, probablement Chriſtine de Piſan, qui attribue la compoſition de ce livre à Bouciquaut lui-même & au ſénéchal d'Eu, dans ce paſſage curieux :

« Le gracieux jouvencel Bouciquaut, ſi comme nous avons touché, jà commençoit à ſentir naturellement & par gentilleſſe de cuer, de qui Amour vient & ſourt, la pointure amoureuſe que doulx regard, le ſoubtil archer, procure & envoie à gentils courages. Or, ſi print à devenir joyeux, joly, chantant & gracieux plus oncques mais : ſi print à faire balades, rondeaux, virelais, lais & complaintes d'amoureux ſentiment. De quelles choſes faire gayement & doulcement Amour le feiſt en peu d'heu-

res ſi bon maiſtre, que nul ne l'en paſſoit; ſi comment il appert par le *Livre des Cent Balades*, duquel faire luy & le ſénéchal d'Eu furent compaignons au voyage d'oultre-mer. »

3° M. Paulin Pâris, dans le ſixième volume de ſa deſcription des manuſcrits français de la Bibliothèque du Roi (pages 366 à 471) donne la deſcription du manuſcrit de Paris, n° 826, le plus défectueux de tous, & attribue ſa compoſition à Jehan de Werchin, ſénéchal de Hainaut, vanté à pluſieurs repriſes par Chriſtine de Piſan pour ſa bravoure, ſa galanterie & ſa loyauté chevaleresque.

4° M. Kervyn de Lettenhove, dans ſa remarquable étude ſur Froiſſart & le XIVe ſiècle, diſcutant la mention qui ſe trouve à la fin du manuſcrit de Bruxelles, & qui attribue au bâtard d'Auxy la plupart de ces ballades, penſe que ce poëme eſt l'œuvre collective de quatre compagnons, & que le principal rédacteur en eſt Jean de Bordes, fils de

Guillaume de Bordes, ſénéchal d'Eu. Froiſſart nous apprend que Jean de Bordes accompagna Bouciquaut en Terre Sainte, aſſiſta à la bataille de Nicopolis, &, dit M. Kervyn de Lettenhove, « il eſt aſſez probable qu'il avait recueilli l'office héréditaire de ſénéchal d'Eu, quand ſon père devint, en 1383, porte-oriflamme de France. » Il ne vivait plus en 1419.

5° Enfin, MM. de Circourt & de Puymaygre, dans une note de leur traduction du *Victorial de Guttierre Diaz de Gamez*, concernant l'amiral Regnault de Trie, citent ſa ballade & quelques fragments des autres, & font remarquer les premiers, que la ballade de Regnault de Trie met hors de queſtion que l'auteur des Cent Ballades portait le prénom ou le ſurnom de Hutin.

En diſcutant brièvement chacune de ces opinions, il nous ſemble impoſſible que le maréchal Bouciquaut ſoit l'auteur de ce poëme, lequel ſemble compoſé tout entier à ſa louange, & où il eſt, du reſte,

désigné plusieurs fois, non comme l'auteur, mais simplement comme un des trois chevaliers compagnons à qui les réponses s'adressent.

L'opinion de M. Paulin Pâris, qui attribue le poëme à Jehan de Werchin, repose sur ce fait que Jehan de Werchin, sénéchal de Hainaut, est souvent nommé simplement le sénéchal dans les écrits poétiques de ce temps, & que, dans notre poëme, ce nom se retrouve trois fois.

M. Kervyn de Lettenhove, en donnant d'excellentes raisons morales de ne point attribuer la composition des Cent Ballades au bâtard d'Auxy, fils de Pierre d'Auxy, & qui paraît avoir été également attaché au comte d'Eu, s'appuie surtout, pour en donner la paternité à Jehan de Bordes, sur ce fait qu'il est — assez probable — que Jehan de Bordes fut nommé sénéchal d'Eu, lorsque son père devint porte-oriflamme de France, en 1383.

Jusqu'à présent, il nous semble que l'on

n'a pas attaché aſſez d'importance au ſixième vers de la ballade de Regnault de Trie, qui commence ainſi :

Je vous mercie doucement,
Entre vous quatre compaignons,
Quant il vous plaiſt aucunement
Oïr de mes oppinions
Sur les débaz que beaux & bons
Miſt en termes le bon Huſtin
Qui tant ama.....

A ce nom de Huſtin, M. Paulin Pâris met en note :

« Huſtin de Vermeilles, déjà ſignalé dans les poéſies de Chriſtine de Piſan. »

De plus, dans le manuſcrit de Paris n° 2201, en marge de la ballade 96e, en regard de ce vers :

Et le chevalier lui nommaſſe
Qui ſi bien conſeiller me ſot,

M. Paulin Pâris a écrit le nom de Hutin, lequel ſe trouvait probablement dans le manuſcrit de M. Hachon, que nous n'avons pu nous procurer. Pourquoi donc ce Huſtin,

désigné dans la ballade de Regnault de Trie, comme « ayant mis ce débat en termes beaux & bons, » ne serait-il pas l'auteur même de ce charmant poëme, plutôt que Jean de Werchin ou Jean de Bordes, qui n'y sont pas nommés? Mais quel est ce Hutin? Est-ce Hutin de Vermeilles? Nous n'en savons rien; car ce prénom ou ce surnom était très-répandu au moyen-âge, &, dans les chartes du temps, plusieurs personnages sont désignés ainsi. Nous ne sommes donc guère plus avancé, en le connaissant, pour décider quel est l'auteur du *Livre des Cent Ballades*, & nous sommes toujours réduit aux conjectures. L'auteur du poëme ne s'est pas nommé; il nous est inconnu. Toutes nos recherches n'ont abouti qu'à poser exactement les termes d'un problème dont nous n'avons pu trouver la solution, & que voici :

L'auteur des Cent Ballades était sénéchal de quelque province que l'on ne nomme pas. Cela est indiqué :

1° Par la ballade de Jehan de Mailly;

> Doulz ſénéchal, m'alez-vous demandant
> Lequel vault mieulx.....

2° Par la ballade 99e, qui montre l'auteur s'adjoignant pour l'enquête, le comte d'Eu, Bouciquaut & Créſecque;

3° Par la ballade de Regnault de Trie qui répond à la requête des *quatre* compagnons;

4° Par celle de Tignonville, qui nomme ces quatre compagnons, Philippe d'Artois, Sénéchal, Bouciquaut & Créſecque, pouvant avoir altéré l'ordre, ſoit par révérence envers le comte d'Eu, ſoit pour les beſoins du vers.

Il portait le prénom ou ſimplement le ſurnom de *Hutin*, puiſque c'eſt Huſtin qui « mit en beaux & bons termes ce débat, » ce qui répond bien & à l'auteur du poëme qui a mis en vers les débats entre Loyauté & Fauſſeté, & à ce même auteur qui (ballade 98e) a rédigé la formule de l'enquête.

Il était probablement angevin, ou bien, il avait quelque motif particulier pour mettre, près d'Angers, le lieu de la ſcène, d'après l'indication de la ballade première :

Entre Pont-de-Cé & Angiers,

& la rivière de Layre (la Loire) pourrait fournir une indication plus préciſe.

Le problème donc peut ſe poſer ainſi : Trouver, dans la dernière moitié du XIVe ſiècle, un chevalier qui ſoit angevin, ou en relation avec l'Anjou, ſénéchal, & qui porte le prénom ou le ſurnom de Hutin. Nous n'avons pas trouvé la ſolution, & nous eſpérons que quelque autre ſera plus heureux que nous.

Le poëme, cependant, ne perd rien à ce que ſon auteur ſoit inconnu ; il ſera lu, nous l'eſpérons du moins, par tous les hommes de goût, amis des beaux ſentiments, des vers gracieux, & curieux des anciens monuments de notre vieille littérature françaiſe.

Nous voici arrivé maintenant à la partie la plus agréable de notre tâche. Avant de terminer cette introduction, trop longue pour le peu que nous avons dit, trop courte pour tout ce qu'il y aurait à dire, nous voulons adreſſer nos ſincères remercîments aux ſavants de France & de l'étranger qui ont bien voulu nous aider dans nos recherches. C'eſt avec un profond ſentiment de reconnaiſſance que nous inſcrivons ici les noms de M. Jonckbloet, le ſavant néerlandais qui a rendu à la littérature françaiſe de nombreux & ſignalés ſervices; de M. J. W. Holtrop, l'érudit & conſciencieux conſervateur de la Bibliothèque royale de La Haye, qui a bien voulu mettre à notre diſpoſition le manuſcrit de Gérard avec une obligeance dont nous ſommes heureux de le remercier; de M. Kervyn de Lettenhove, qui, juſtement célèbre parmi les ſavants de Belgique, vient d'acquérir de nouveaux droits à notre reconnaiſſance par ſa récente édition des *Chroniques de Froiſſart;*

enfin de M. Bond, le conſervateur du *British Muſeum*, qui a bien voulu nous aider à nous aſſurer que les deux ouvrages français mentionnés dans le catalogue de cette riche bibliothèque, ſous le nom de *A hundred balads*, n'avaient de commun que le titre avec le poëme qui nous occupe.

Il nous reſte à faire maintenant un dernier aveu, qui ne coûte nullement à notre modeſtie.

Si, comme nous l'eſpérons pour l'ouvrage que nous préſentons aujourd'hui au public, ainſi que pour le jeune éditeur qui a mis tous ſes ſoins à ce que l'exécution matérielle de ce volume fût digne du ſujet & de la compoſition du poëme, ſi, diſons-nous, le *Livre des Cent Ballades* trouve de nombreux lecteurs, il eſt de notre conſcience de les prévenir loyalement que leurs remercîments doivent s'adreſſer non pas à nous, mais à M. le comte Albert de Circourt, que ſa modeſtie n'a pu empêcher d'acquérir une juſte réputation. C'eſt lui

qui nous a engagé à publier ce charmant poëme, c'eſt lui qui a bien voulu en revoir avec nous les épreuves; c'eſt donc à lui que les lecteurs ſeront redevables du plaiſir qu'il leur procurera, & nous ſommes heureux de lui en reporter tout le mérite.

On ne lit plus guère de préfaces, de notre temps, & nous ſommes de ceux qui croient que l'on n'a pas tout à fait tort. L'ouvrage même, ſurtout lorſque cet ouvrage eſt un des anciens monuments de la littérature françaiſe, vaut généralement mieux que ce que l'on dit à ſon ſujet; cependant nous regretterions beaucoup qu'on ne lût pas notre Introduction, au moins pour ces dernières lignes.

Saint-Point. Octobre 1867.

LE LIVRE

DES CENT BALLADES

I

Une fois pieçà chevauchoie
Entre pont de Cé & Angiers :
Ainſi qu'en chevauchant penſoie,
Vint près de moy uns chevaliers.
— A quoy penſez-vous, amis chiers ?
Je lui dis que je ne ſavoie.
Lors me parla trop volentiers,
Pour ce qu'il vit que jeune eſtoie.

Amis, voſtre cuer eſt en voie
Amoureuſe, & vos deſiriers :
S'avez droit, car je ne ſaroie
Deviſer un plus doulx meſtiers.

Auſſi Amours en ſes dangiers
Me miſt, quant voſtre aage avoie,
Et me fut doulx ès fais premiers,
Pour ce qu'il vit que jeune eſtoie.

Lors entra en mon cuer la joie
Qui y fu puis dix ans entiers;
Car Amours que ſi chier tenoie
Me fiſt de ſes biens parſonniers,
Et me fu vraiz & droitturiers,
Car il ſceut que loiaux ſeroie;
Si m'en fiſt ſes dons plus pleniers,
Pour ce qu'il vit que jeune eſtoie.

II

Et des biens qu'Amours me donna
Le premier fu doulce penſée,
Qui depuis tenu joieux m'a
Plus que nul autre, mainte année ;
Car dedens moy fu ſi fermée
Qu'à peine s'en péuſt partir,
Et avec luy me fu donnée
Plaiſance & amoureux deſir.

Et plus, car il m'abandonna
Eſpérance qui tant m'agrée,
Qui ou droit chemin m'adreſſa
De ſervir m'amour deſirée,
Ma Dame, ma chierté loée,
Mon cuer, quanque je volz cherir :
Par quoy me crut nuit & journée
Plaiſance & amoureux deſir.

Alors mon cuer du tout laiſſa
Le deſirer d'autre riens née ;
Plus ne volt, plus ne convoita,
Fors la joieuſe deſtinée
D'eſtre amé de la plus priſée
Qu'on péuſt ou monde choiſir,
Pour qui en mon cuer fiſt entrée
Plaiſance & amoureux deſir.

III

AINSI la pensée nouvelle
De quoy Amours me fist présent
M'aprist à sentir l'estincelle
Amoureuse, qui liement
Me fist vivre & joieusement,
Et par qui me vint la léesse
Où je vesqui puis longuement,
Du gré de ma belle maistresse.

Et sachiez que de douceur tele
M'est le souvenir bel & gent,
Car certes meilleur ne plus belle
Ne peusse servir nullement.
Ce fu mon joieux pensement,
Mon bien, m'amoureuse richesse,
Qu'Amours m'envoia proprement,
Du gré de ma belle maistresse.

Brief, tant de joie me vint d'elle
Et je l'amay ſi tendrement,
Qu'onques dame ne damoiſelle
Ne ſervy nul plus loialment;
Et pour le guerredonnement
La fiſt de moy dame & princeſſe
Amours, à qui fu ligement,
Du gré de ma belle maiſtreſſe.

IV

TEL fu l'amoureux guerredon
Que j'euz pour loialment ſervir
La belle qui me fiſt le don
De mes penſées ſeigneurir,
Et de moy tout ſien retenir;
Celle fu dame & treſmontaine
Des biens qu'Amours pevent merir,
Et de beauté la ſouveraine.

Et de tous avoit ce renom,
Pour ce qu'on ne povoit choiſir
En ce monde, ce diſoit-on,
Nulle plus plaiſant à véir;
Et croy que Dieu la fiſt venir
Pour eſtre la droitte fontaine
De loiauté qu'on doit cherir,
Et de beauté la ſouveraine.

Sa grant beauté fu achoiſon
De maint cuer d'onneur enrichir ;
Son gent corps, ſa plaiſant façon,
Faiſoit les très bons amieudrir
Et maint hault penſer acueillir ;
Pour les biens dons elle eſtoit plaine
Se fit fleur des dames tenir,
Et de beauté la ſouveraine.

V

ADONC crut en moy la penſée
D'eſtre plaiſant & gracieux,
Et de faire que renommée
Fuſt bonne de moy en tous lieux;
Car bien ſouvent l'amoureux dieux
Me diſoit que trop bien devoie
Eſtre bon, puiſque je ſervoie
Celle qui toutes autres paſſe
De tous les biens dont dame a grâce,
Et que faire me convenoit
Que vaillant fuſſe en toute place,
Et que ma Dame le vouloit.

Après me diſt ſans demourée:
Mes commandemens te faiz tieulx
Que les jours de chaſcune année
Et les nuiz, te tiengnes joieux:
De nul ne ſoies envyeux;

Maintien tousjours ton cuer en joie;
Jamais bien d'autrui ne convoie;
Aime Dieu, & s'amour pourchace;
Renommée des bons n'efface;
Ne ſouſtiens jà rien contre droit.
Ainſi diſt Amours que j'ouvraſſe,
Et que ma Dame le vouloit.

Ta Dame ſoit de toy amée;
Loe ſes faiz, ſes riz, ſes jeux;
Fay ce qui lui plaiſt & agrée,
De ce ſoies très curieulx;
Sers-la touſdiz de mieulx en mieulx;
En ſon gré faire t'eſbanoye,
Beau filz, car c'eſt la droitte voie
D'onneur qui villenie enchace;
Garde bien qu'en toy ne s'enlaſſe
Deſir d'amer autre qui ſoit.
Là diſt Amours que me fermaſſe,
Et que ma Dame le vouloit.

VI

LIE, gent, joieux, doulz & plaiſant,
Priſant les faiz de bonne gent
Soies, & les femmes amans,
Et toute rien communalment,
De l'amour dont généralment
Doit eſtre amé chaſcune choſe,
De cuer qui en honneur repoſe ;
Ces poins maintien toute ta vie,
Et ta Dame, ton cuer, t'amie,
Orra par ce mainte nouvelle
De toy, dont tous jours ſera lie,
Tant lui ſera plaiſant & belle.

Parlans foiſon, ne trop taiſans
Ne veul que ſoies nullement,
Mais parole en lieu & en temps

Et de tout gracieuſement;
Vetz-toi & chauſſe nettement;
Les faiz d'autrui à mal ne gloſe;
Penſe en t'amour qui eſt la roſe
De bien, d'onneur, de courtoiſie,
La plus belle, la plus jolie
Qui ſoit: & la penſée tele
Yert à ton cuer joie aſſouvie,
Tant lui ſera plaiſant & belle.

Eſlonge toy de meſdiſans,
N'eſcoute point leur parlement,
Car a tous mes faiz ſont nuiſans,
Et je les hé trop mortelment;
Et ſaches que l'acointement
De tel gent vient, à la parcloſe,
A plus grant mal que dire n'oſe;
Mais fay qu'ilz ne te héent mie,
Et ſers celle qui ſeignorie
A ſur toy, & je te jur qu'elle
Ta loiauté n'oubliera mie,
Tant lui ſera plaiſant & belle.

VII

De te dire que larges ſoies
N'eſt meſtier, car bien apperçoy
Et congnoiz que, ſe tu avoies
Les biens du monde tous à toy,
Tout donroies; &, par ma foy,
C'eſt l'une des condicions
Qui plus me plaiſt, car tous les bons,
Les beaux, les preux plains de vaillance,
Qui amèrent dès leur enfance,
Furent de ce faire joieux :
Et du maintenir, ſans doubtance,
Ta Dame t'en aimera mieux.

En bonnes gens tes dons emploies;
D'onnorer dames ne recroy;
D'eſtre ſecret maintien les voies;
Porte touſdiz joliz arroy;
Soies en l'amoureuſe loy

Debonnaires, ſages, preudoms,
Plaiſant entre les compagnons;
Vuide de toy oultrecuidance;
Souvent jurer, mentir, ventance,
Garde; ne ſoies orguilleux :
Et de tenir ceſte ordonnance,
Ta Dame t'en aimera mieux.

Chante, dance, jouſtes, tournoyes,
De bien faire ne ſoies coy;
Et s'en bataille te trouvoies
Lez le preux, tien te près de ſoy;
Se celui paſſe, je t'ottroy
De vaillance li haulx renoms,
Mais qu'ainſi toutes les ſaiſons
Maintiengnes ceſte acouſtumance;
S'en aſſault viens, devant te lance,
En mine, en eſchielle, en tous lieux
Où proeſce les bons avance :
Ta Dame t'en aimera mieux.

VIII

Se guerre fault en ton païs,
Gardes que brief ailles dehors;
Mais premier aies congié pris
De celle qui eſt tes tréſors,
Tes biens, tes plaiſirs, tes confors;
Et t'aſſeme joliement,
Vetz toy & monte richement
A ton povoir; & ton harnoiz
Porte avec toy chaſcune fois
En tous chemins où tu yras,
Et ſoit riches, beaux & adroiz :
Des bons plus priſez en ſeras.

Avant que tu ſoies partiz,
Je t'enſeigne que tes effors
Et tes deſirers ſoient miz
A avoir gens qui cuer & corps
Aient mis en honneur, dés lors

Qu'ilz s'armèrent premièrement;
Ainçois en prens moins, car tel gent
Un en vault mieux que d'autres troiz;
Plus d'onneur font en tous endroiz
A leur maiſtre, & bien le ſaras
A l'eſprouver : & ſe ce croiz,
Des bons plus priſez en ſeras.

De chevance ſoies garniz,
Et en ce point l'aler t'accors;
Fay de tous tes genz tes amiz,
A leur faire plaiſir t'amors;
Ne ſeuffre tenſons ne diſcors
Entr'eulx, ne nul ravalement,
Se faire le pues autrement;
Au mieux parant va, car c'eſt droiz.
En guerre juſte; & ſoies froiz
D'en partir tant que en ſaras
La fin : s'entreſievir la vois,
Des bons plus priſez en ſeras.

IX

Et ſe tu es tant éureux
Que grans guerres puiſſes trouver,
Là en verras de beaux, de preux,
Qui vouldront en honneur monter.
Met paine de ceulx-là paſſer,
Fay que tu ſoies le meilleur
Tenu : lors te croiſtra valeur
Partout & bonne renommée,
Et ce resjoira le cuer
A la belle qui tant t'agrée.

Telz fais ſont aſſez plus greveux
A faire que à deviſer,
Mais fortune ſe tient de ceulx
Qui emprennent à conqueſter.
Conquiers honneur; ne dois doubter
Paine, peril, n'autre labeur;

Aime & prie Noſtre Seigneur;
Maintien-toy en haute penſée :
Car ton bien fait ſera douceur
A la belle qui tant t'agrée.

S'on tient les champs, ſoies ſogneux
De ceulx de l'avangarde aler,
Car c'eſt le plus aventureux :
On y puet honneur conqueſter
Plus qu'ailleurs. Mais ſe ſejourner
Vouloit l'oſt, fay, pour ton honneur.
Qu'avec le premier empreneur
Ailles ſans faire demourée :
Ce ne deſplairoit à nul fuer
A la belle qui tant t'agrée.

X

ENCOR te recommans-je bien,
S'on vient à ordener frontières,
Qu'en la plus prochaine te tien
Des ennemis, & voies quiéres
Que vaillans gens lez toy acquières :
Là eſt le chemin & l'entrée
De trouver mainte grant journée,
Et d'armes faire en mainte guiſe.
Telle vie eſt moult honorée,
Et chaſcun bon la loe & priſe.

Chevauche ſouvent, & retien
Les chemins, les pas des rivières;
Avec les vaillans va & vien;
Se courre vont, entr'eux te fières.
Là verras qu'en maintes manières
Puet eſtre vaillance eſprouvée,

Par jouſter, par férir d'eſpée :
Et le cuer qui proeſce atiſe
Monſtre là ſa haute penſée,
Et chaſcun bon la loe & priſe.

Comme chevalier te convien
Au retour chevauche derrières ;
Se beſoing eſt, le faiz ſouſtien;
Tourne ſouvent, la jouſte quierres;
Entier te tien, ne laiſſe arrières
Sans toy nul de ton aſſemblée;
Se tu vois gent qui conqueſtée
Puiſt eſtre par hardie empriſe,
Fier ens, car c'eſt valeur loée,
Et chaſcun bon la loe & priſe.

XI

En tous faiz d'armes te travaille
A ton povoir, & main & ſoir;
S'en eſcarmouche vois qu'on aille,
Va y: là pourra on véoir
Ton corps, ſe tu le faiz valoir.
Se tu es à ſiège tenir,
Souvent va au guet, car venir
Y puet mainte bonne aventure,
Où tu pourras bien acquérir
L'onneur qui tous jours aux bons dure.

Auſſi d'ordenance te baille
Que du ſiège ne dois mouvoir
Juſqu'en fin; mais ſe pour vitaille
Dont l'oſt ſoit fort à pourvéoir
Vois un capitaine eſmouvoir,
Qui voiſt l'eſtandart aſſeyr

Pour vivres à l'oſt accueillir,
Va avec lui, & met ta cure
D'y bien faire, pour enſievir
L'onneur qui tousjours aux bons dure.

Et ſe la choſe à ce ſe taille
Que tes ennemiz aſſéoir
Viennent ville ou chaſtel, ſans faille
Va dedens; fay apparcevoir
Qu'à droit quiéres honneur pour voir;
Et ſe tes gens veulent ſaillir,
Sail premier, & au recueillir
Derrier ſoies, le faiz endure :
Ce hardement là fait florir
L'onneur qui tousjours aux bons dure.

XII

Du rendre ne tien parlement ;
Et quant hors de ce lieu ſeras,
Tantoſt, ſans nul délaiement,
En la première guerre vas,
S'elle eſt bonne, que tu ſaras ;
Et s'il y a nul compaignon
Gracieux & de bon renom
Qui te veuille d'armes requerre,
Ottroie lui, car c'eſt raiſon :
Ainſi pourras honneur conquerre.

Et te delivre preſtement
D'accomplir ce que promettras,
Et le fay bien, & liement,
Treſtout le mieux que tu pourras;
Et en ce faiſant acquerras
Loenge & pris à grant foiſon ;

Entretien chaſcune ſaiſon
De hanter le meſtier de guerre;
Soies ſages, preux & preudom :
Ainſi pourras honneur conquerre.

Gouverne toy ſi doucement
Envers tous ceulx où tu vendras,
Que chaſcun veuille bonnement
Loer les faiz que tu feras,
Ou te ſervir, ſe meſtier as.
Se priſonnier vient de priſon,
Donne lui, & ſaches que don
Les cuers de mains à un aſſerre;
Penſe hault, tien t'oppinion :
Ainſi pourras honneur conquerre.

XIII

Et se la guerre est faillie,
Départie
Fay tost de cellui pais;
N'arreste, quoy que nul die,
Car l'envie
D'onneur que tu as empris
Veult que ton cuer ententis
Soit & mis
A querir chevalerie
En tous lieux : & se tousdiz
Le fourniz,
A honneur ne faudras mie.

Après t'en va en Surie,
Par navie,
Au sépulcre où Dieu fu miz;
Et maine devote vie,
Humble & lie;

Rens lui graces & merciz,
Aime le, crains & cheriz,
Obéiz,
Humblement merci lui prie :
S'ainſi te maintiens, beau filz,
Soies fiz,
A honneur ne faudras mie.

Puis ſoit ta voie accueillie,
Sans detrie,
Par les deſers Arabiz,
Droit où fu enſevelie
Et ſervie
Des anges de paradiz
Celle a qui Dieu fu amis
Et mariz,
Katherine l'enſeignie :
S'en lui eſt ton cuer eſpris
Et aſſis,
A honneur ne faudras mie.

XIV

De toy ſoit bien aviſée
La contrée,
Ce que faire s'en pourra :
Tu ne ſcez ſe deſtinée
Affermée
Eſt qu'on voiſe par delà
A ton temps. Et ſe deçà
Te vient jà
Nouvelle d'aucune armée
Qui s'apreſte, va droit là :
Ce ſera
Proeſce bien renommée.

Là puet eſtre la journée
Ordenée
Qui en hault pris te mettra;
Car s'en Turquie eſt menée,
A l'entrée

Tantoſt la bataille ara,
Ou ailleurs ; maiz en ceulx-là
Gent y a
De guerre plus adurée :
Qui contre ceulx preux ſera,
Doublera
Proeſce bien renommée.

Et s'au retraire en galée,
Empreſſée
Vois la gent qui t'amena,
Par Sarrazins qui l'entrée
Deſtournée
Leur aient, or y parra
Qui leur effort ſouſtendra,
Et ſera
Le plus preux de l'aſſemblée :
Pour voir, cil qui ce fera
Acquerra
Proeſce bien renommée.

XV

Et ſe ton bon eur t'envoie
Et ottroie
Que tu te puiſſes trouver
Où fortune ceulx avoie
A qui joie
Veult de vaillance donner,
C'eſt de combatre ſur mer,
Ton penſer
Et ta volenté emploie
D'y tous autres ſurmonter
Et paſſer :
C'eſt d'onneur la droitte voie.

Garde ton cuer ne recroie,
Ne s'ennoie
De proeſce deſirer;
Mais dedens lui monteploie,
Noe & loie

Vouloir de haut pris monter,
Et de nom de preux porter.
Et amer
Celle qui ton cuer maiſtroie,
Servir, craindre & honnorer,
Et doubter,
C'eſt d'onneur la droitte voie,

Souvent tes nouvelles oie,
Sache & croie
Que tu l'aimes ſans fauſſer;
Et des ſiennes te renvoie,
Ce lui proie,
Et te veuille commander
Son vouloir, & ordener.
Treſpaſſer
Ne dois la volenté ſoie.
Sers la bien, c'eſt la nomper,
Qui n'a per,
C'eſt d'onneur la droitte voie.

XVI

Et s'en ta préſence adreſſe
Qu'aucun bleſſe
L'onneur que conquiſe aras,
Qui par parole t'apreſſe
Mentereſſe,
Par ton corps t'en deffendras,
Et la choſe à tant menras
Et feras,
Que chaſcun par ta proeſce
Dira que le droit en as :
En ce cas
Doublera ta hardieſſe.

Et quant l'euvre tricheresſe,
Traÿtreſſe,
D'aucun homme congnoiſtras
Contre ton prince, ne laiſſe,
Ne ne ceſſe,

Tant que le vray en ſaras;
Adonc, s'autre preuve n'as,
Prouveras
Par toy l'euvre péchereſſe;
Dieu & droit vers toy mettras :
Tel pourchaz
Doublera ta hardieſſe.

L'Egliſe & le peuple eſdreſſè;
N'entrelaiſſe
Bien à faire où tu pourras;
Se dame ſcez en triſteſſe,
Qu'on abaiſſe
De s'onneur par faulx debas,
Son droit pour lui maintendras.
Lors ſeras
Emply d'onneur à largeſce :
Et pour le bien que feras,
Ce verras,
Doublera ta hardieſſe.

XVII

MES commandemens t'ay monſtrez,
Tels qu'à mes vraiz filz montrer ſueil.
Se tu les tiens en grans chertez,
Ils te mettront en droit eſcueil
D'avoir pris de chevalerie;
Et au parfait ne fauldra mie,
Mais qu'adez en toy ſe maintieigne,
Plaiſance que j'ay tant chérie,
Et que ta Dame ami te tieigne.

De ce fera elle mes grez;
Et pour le grant bien que te vueil,
Me plaiſt que te ſoit préſentez
Le grant plaiſir de bel acueil,
Et qu'en la noble compagnie
De ta belle Dame & amie
Soies ſouvent, & quoy qu'avieigne,
Maine d'amours la plaiſant vie,
Et que ta Dame ami te tieigne.

De tous biens qui de cuer penſez
Pevent eſtre, ne veuz dueil,
Soies de par moy eſtrénez,
Pour ce qu'en trop grant gré recueil
Ta manière joieuſe & lie,
Qui eſt de loiauté garnie :
A droit, pour ce vueil que te vieigne
Le hault bien de ma ſeigneurie,
Et que ta Dame ami te tieigne.

XVIII

AINSI me commanda Amours,
Et ordena ſon doulx plaiſir;
Et je mis puis tous mes labours
A mon povoir de l'acomplir;
Car j'ay ſi loialment amé
Celle à qui il m'avoit donné,
Qu'il vit que mon cuer ne penſa
A nulle riens qu'à loiauté :
Pour ce tant de biens me donna.

Et m'envoia tant de douçours
Et de ſi plaiſans à ſentir,
Qu'en moy n'avoit nulles doulours;
Car ſeulement le ſouvenir
De la très parfaicte beauté
De celle où mon cuer fu fermé
En tous mes faiz me conforta
Et il ſceut mon loial penſé ,
Pour ce tant de biens me donna.

Lors congneu le joieux ſecours
Que vray amoureux doit chérir;
Car la joie de mes bons jours
Faiſoit en mon penſer florir
La très joieuſe volenté
D'amer celle qu'en tel chierté
Tenoie; riens tant que cela
Ne fu de mon cuer deſiré :
Pour ce tant de biens me donna.

XIX

Ce furent biens, à dire voir,
Sur tous autres bien éureux;
Ce fu bien quanque doit voloir
Cuer de haute dame amoureux;
Car celle en qui ſervice eſtoie,
Ma Dame que ſi chier tenoie,
Plus belle qu'Yſeult ne Hélaine,
Par ſon doulx gré ſouvent véoie.
Et que fault plus à cuer qui aime?

Ce fu la plus belle à véoir
Du monde; pour ce déſireux
Eſtoie touſdiz, main & ſoir,
De véoir ſes riz & ſes jeux,
Qu'en tant de lieux loer ooie.
C'eſtoit m'amour, je la ſervoie,
Ce fu ma chierté ſouveraine;
J'eſtoie ſien, elle eſtoit moie.
Et que fault plus à cuer qui aime?

Ne, certes, je n'ay pas povoir
De dire les biens gracieux
Que ſa beauté me fiſt avoir;
Mais j'eſtoie ſi très joieux,
Qu'il m'eſt aviz que la monjoie
De la léeſſe que j'avoie
Euſt bien mis une ſalle plaine
De gens courciez treſtous en joie.
Et que fault plus à cuer qui aime?

XX

LONG temps me dura la léesse,
Beau doulx frère, que je vous dy;
Car ma belle plaisant maistresse
Plus & plus tousjours m'abelly
Et plut, car son doulx cuer vouloit
Au mien plus de bien qu'il n'avoit;
Et celle léesse joieuse
A toute heure me présentoit
Sa belle beauté gracieuse,

Son joyeux regart plain d'umblesse,
Son plaisant maintieng seigneury,
Son doulx parler qui en tristesse
Ne me laissast jour ne demy,
Son beau corps gent, joliz & droit,
La fresche couleur que portoit,
Sa douce acointance amoureuse,
Sa loiauté qui tant valoit,
Sa belle beauté gracieuse.

Celle fu m'amour, ma déeſſe;
Et ſon noble cuer m'enrichy
Tant, que de ſi haute princeſſe
Voult que fuſſe nommé amy,
Qui toutes les beautez avoit
Que bouche deviſer pourroit,
Et de grâce fu éureux
Plus qu'autres; mais toutes paſſoit
Sa belle beauté gracieuſe.

XXI

TANT me nourry joieuſement,
Tant me quiſt de plaiſirs Amours,
Tant me fiſt vivre liement.
Tant me fiſt de gracieux tours,
Que les ans me ſembloient jours
Pour la grant léeſſe où j'eſtoie.
Nulle fois au temps ne penſoie,
Car ma Dame que tant chéry
Me véoit ſouvent & je ly.
Et ſa plaiſance eſtoit fermée
A mon cuer de joie enrichir :
Celle grace me fu donnée,
Tout pour loiauté maintenir.

Tel guerredon ottroie & rent
Loiauté à ceulx qui tousjours
La ſervent du cuer loialment.
Et pour cela, ſe les douçours
Que dit vous ay & les honnours

Voulez avoir, prenez la voie
D'eſtre loial, je vous en proie.
Soiez gent, joieux & joly,
Secret, de hault penſer garny,
En hault lieu ſoit voſtre penſée,
Celle ſeule veuilliez chérir :
Si ert en vous joie affermée,
Tout pour loiauté maintenir.

Qu'en dittes-vous, beau frère gent ?
Vouldrez vous les plaiſans labours
Maintenir d'amer loialment,
Par qui viennent ſi grans valours,
Et de quoy l'amoureux ſecours
Vient à ceulx qui Amours maiſtroie ?
— Oil, ſire, je ne vouldroie
Sans loiauté eſtre enrichy
De quanque Amours a ſeigneury,
Ne me quier autre deſtinée
Que ma Dame ſeule ſervir
Et amer tant qu'aray durée,
Tout pour loiauté maintenir.

XXII

CERTES, beau frère, droit avez;
Bien ſavez le meilleur eſlire,
Puiſqu'à loiauté vous tenez;
Se la maintenez tire à tire,
Vo penſer vous doit bien ſuffire.
Par lui maint haut bien vous vendra,
Et déſormaiz Amours tendra
Voſtre cuer ſien comme héritage.
Bien lui païez le truage
Amoureux; & je qu'en diroie?
C'eſt ſon plaiſir, plus ne lui fault:
Car loiauté en cuer resjoie
Amours qui tant peut & tant vault.

Par lui vos valeurs acroiſtrez
Plus qu'on ne vous pourroit deſcrire;
Toutes condicions lairez
Que les bons pourroient deſpire;
Souvent vouldrez jouer & rire;

Jà d'orgueil ne vous ſouvendra;
Tousjours léeſſe en vous croiſtra;
Courtois ſerez d'umble courage;
Tout meffait vous ſera ſauvage;
Adez ſera vo cuer en joie,
Très-déſirant de monter hault
Par proeſce, qu'aux ſiens envoie
Amours qui tant peut & tant vault.

Chaſcun jour en vous ſentirez
Tout ce qu'amoureux cuer deſire,
Et plus de biens cent fois arez
Que je ne vous pourroie dire;
Nulle fois ne ſerez en yre,
Dès que la choſe à ce vendra
Que voſtre maiſtreſſe vouldra
Avoir vo cuer en ſon ſervage,
Et que par amoureux langage
Vous dira : le mien vous ottroie
A vous amer ſans nul deffaut,
Et à ce don donner m'avoie
Amours qui tant peut & tant vault.

XXIII

MAIS ainçois que tel don aiez,
Congnoiſtrez d'Amours la puiſſance.
Car pour ce que tant vouldriez
Que vo Dame préiſt plaiſance
En vous, de droite acouſtumance
Prendrez toutes bonnes manières,
Plus gracieuſes, plus entières,
A vo povoir, qu'autres ne font;
Et tout adez en vous croiſtront
Nobleſce de cuer, haulte empriſe,
N'en voſtre cuer jà ne tendrez
Avoir bien fait, à vo deviſe,
Se tous autres ne ſurmontez.

Non pour tant que bien congnoiſſiez
Qu'en pluſieurs a aſſez vaillance,
Mais à forfait vous tendriez
Se celle où eſt voſtre eſpérance,
Voſtre amour, voſtre bienvueillance,

Dont tant voulez les bonnes chières,
Savoit que fussiez plus arrières
En pris d'onneur qu'autres ne sont;
Car par raison Amours semont
Vostre cuer d'avoir la maistrise
D'onneur en tous lieux où serez,
Ne pas ne ferez à vo guise
Se tous autres ne surmontez.

Ce noble penser maintegniez,
Car c'est l'amoureuse ordenance
De loiauté que tant prisiez,
Et pour faire s'obéissance
Vous fera avoir l'acointance
De vo Dame, & les douceurs chières
De s'amour, par douces prières,
Avec les biens que vous feront
Amours & loiauté qui sont
Presens d'onneur par leur franchise
A ceulx qui sont leur; mais leurs grez
Est que valeur ne vous suffise
Se tous autres ne surmontez.

XXIV

TELZ biens & d'autres plus joieux,
Et ceulx qu'Amours me deviſa
Arez, s'eſtes ſi gracieux
Que vous ne vous départez jà
De loiauté, car par cela
Pourrez venir en la haulteſſe
De vaillance, & à la léeſſe
Amoureuſe qui tout ſurmonte
Les biens dont on peut faire compte;
Et tant de joie ſouveraine
Arez, que ne vous faudra rien
De toute plaiſance mondaine,
Et toutes gens vous vouldront bien.

Lie, jouant, plaiſant en tous lieux
Serez, & tout bien vous vendra,
Ne jamais mot malgracieux
De voſtre bouche ne ſauldra;
Et tout ce que ferez plaira

A vo belle plaiſant maiſtreſſe,
Voſtre Dame, voſtre princeſſe,
Par qui en vo cuer croiſt & monte
Vouloir d'onneur, deſdaing de honte,
Amoureux deſir qui vous maine
A eſtre de ſi doulx maintien
Qu'adez fuirez choſe vilaine,
Et toutes gens vous vouldront bien.

Je ne vous ſay enſeignier mieulx.
Mais celle par qui vous croiſtra
Voſtre bien, vos plaiſirs, vos jeux.
Aſſez mieux vous enſeignera,
Car dedens voſtre cuer mettra
Deſir d'onneur à ſi grant preſſe
Que plus en arez qu'à largeſſe;
Et tous ces biens que vous racompte,
Loiauté les meſure & compte,
Et ſes vrais amis en eſtraine;
Faites dont, par le conſeil mien,
Que loiauté ami vous claime,
Et toutes gens vous vouldront bien.

XXV

Et ſe tant vous voulez forfaire
Que ne vueilliez eſtre loial,
A nul bon chief n'en povez traire,
Avenir vous en peut grant mal.
C'eſt bien fait de cuer deſloial
De prier dame & lui promettre
Qu'on vuelt en lui ſon amour mettre
Et on penſe ou cuer autre choſe :
Telle amour eſt à ceulx forcloſe
Qui veulent venir à vaillance
Par Amours & par ſa puiſſance.

Et certes en tel euvre faire
Giſt deſloiauté natural;
Mais Amours la monſtre & déclaire
A celles qui ont cuer Roial
En loiauté, & de l'aval

Congnoiſſent ceulx qui entremettre
Se veulent de fondre & remettre
Loial amour à la parcloſe :
Et cuer qu'en tel vouloir repoſe
Doit faillir à toute plaiſance
Par Amours & par ſa puiſſance.

A ce point gardez le meſtraire,
Car, puis qu'en ce meffait mortal
Serez, c'eſt néant du retraire,
Tantoſt vous ſera communal;
Et ſachiez que par pois égal
Vouldra Amours ſes biens deſmettre
A celui qui tel vouldra eſtre
Que loiauté n'ara encloſe
En ſoy : pour ce bien dire l'oſe
Que droit nulle tel gent n'avance
Par Amours & par ſa puiſſance.

XXVI

Et ſe voſtre cuer ne vouloit
Se maintenir en loiauté,
Jà pourtant la choſe n'yroit
Ores du tout à voſtre gré;
Car bien vouldriez eſtre amé
De celle qui aroit aſſiz
Son cuer en autre lieu & miz
Où, eſpoir, n'aroit nule envie
De jà devenir voſtre amie,
Et s'orriez ceſte nouvelle
Pire ſouvent ou autre telle.

Mais voſtre cuer ſy vous menroit
Qu'en ſeriez brief conforté,
Et toſt à un autre vouldroit
Que voſtre compte fuſt compté.
S'encore eſtiez refuſé

De celle, frère, or vauldroit pis,
Car moins en ariez de pris
En toute noble compaignie.
Adonc doubleroit la folie;
S'en feroit, espoir, vo querelle
Pire souvent ou autre telle.

Et se vo vouloir s'affermoit
A maintenir desloiauté,
Renommée l'encuseroit,
S'en seriez au doit monstré
Et des femmes moins honnoré,
Et croistroit sur vous li escris;
Pour une en prieriez dix,
Mais d'estre escondiz vous affie,
N'à responce ne fauldrez mie,
Soit de dame ou de damoiselle,
Pire souvent ou autre telle.

XXVII

TOUTESFOIS s'éur de fortune
Qui aide aux mauvais & aux bons
Souffroit qu'en fussiez amé d'une
Belle, bonne, & de hauls renoms,
Qui ne sceust vos condicions,
Mais vous amast si loialment,
Si fort, si amoureusement,
Que dame peut amer ami,
Ce ne durroit an ne demi;
Car vostre faulx vouloir estrange
Vous feroit tost aler au change.

Et vouldriez prier chascune
Qui prendroit en gré vos raisons,
N'en vous suffisance nés une
N'aroit, tant vous féist grans dons
Amours qui en toutes saisons

Veult trop grant bien à jeune gent,
Et s'il ſcèuſt que ligement
Fuſſiez ou ſervice de lui,
De haulx biens fuſſiez enrichy;
Mais voſtre cuer plus vil que fange
Vous feroit toſt aler au change.

Mais loiauté qui eſt commune
A ſes gens par moult d'achoiſons
Ne douroit en vous une prune,
N'en vos fauſſes oppinions,
Mais feroit vos grans traïſons
Savoir partout communalment,
Par quoy, ſans nul délaiement,
Seriez de celle haÿ
Qui ſi fort vous aroit chery;
Mais fauſſeté qui vous chalange,
Vous feroit toſt aler au change.

XXVIII

Et ſachiez que telz changemens
Font jeunes gens trop empirer
Qui ne ſe tiennent à contens
De riens qu'Amours leur puiſt donner,
Ne ſes plaiſans biens ſavourer
Ne pevent, pource qu'en mains lieux
Mettent leur cuer ; mais amans tieux
N'ont penſée nette ne pure :
Car qui par amoureuſe cure
En pluſieurs lieux ſon cuer eſpart
Partout en a petite part.

Les amoureux commandemens
Pourroient à paines garder,
Car ilz n'ont pas ou cuer dedens
Du povoir d'Amours qui fermer
Les péust en noble penſer,

Fors qu'aucune fois ſont joieux ;
Mais jà pourtant n'en vauldront mieux
En honneur dont renom leur dure :
Car qui l'amoureuſe aventure
Léale ſerche trop à tart
Partout en a petite part.

Amours eſt droiz deſtruiſemens
A ceulx qui lui veulent fauſſer,
Car ſes amoureux ſentemens
Qu'il lui plaiſt aux loiaux monſtrer
Scet bien à tels gens refuſer,
Car ilz ſont trop maugracieux ;
Sans bien avoir devendront vieux,
Triſtes, fèlons à deſmeſure :
Car cuer qu'en fauſſeté s'adure
Et des biens d'Amours ſe départ
Partout en a petite part.

XXIX

AINSI ſert Amours & démaine
Chaſcun qu'à fauſſeté s'amort ;
Poy ont de la joie mondaine,
Vers lui ne treuvent nul confort.
Gardez-vous donc de faulx accort,
Car s'une fois vous tient & lie,
Vous eſtes pris ès las de mort :
A tart congnoiſtrez vo folie.

Et ſe fauſſeté tant vous maine
Qu'arrivé ſoiez à ſon port,
Vous vouldrez qu'Amours vous eſtraine
De ſes biens ſans qu'amez trop fort.
A ce point n'eſchiet pas le ſort
Amoureux de voſtre partie,
Car ſe d'Amours querez déport,
A tart congnoiſtrez vo folie.

Aviz vous ſera qu'on vous aime
Ou doie amer, ſoit droit ſoit tort;
Mais renommée qui vous claime
Faulx amoureux vous point & mort
Sy bien que l'amoureux reſſort
N'arez le montant d'une alie :
Se plus y mettez voſtre effort,
A tart congnoiſtrez vo folie.

XXX

CAR ainſi toſt qu'on vous verra
En quelque plaiſant aſſemblée
Où de belles dames ara,
Chaſcune ſera conſortée
D'eſtre de vous d'amours priée,
Car bien voſtre fait congnoiſtront
Et vo manière diffamée :
Et par ce toutes vous herront.

Adonc par raiſon doublera
Voſtre dolereuſe penſée;
Mais jà à nulle n'en vendra
Pitié, par quoy ſoit alégée.
Ainſi paſſerez mainte année,
Mais fauſſeté qui vous ſemont
Fera en vous ſa demourée :
Et par ce toutes vous herront.

Lors vo bouche s'eſmouvera
A eſtre ſi mal renommée
Que de toutes gens meſdira ;
Car envie ſera entrée
En voſtre cuer, & ſi fermée
Que nulz biens entrer n'y pourront,
Ne nulle plaiſance loée :
Et par ce toutes vous herront.

XXXI

BIEN pourrez mesdire d'autrui,
Mais ne cuidez pas qu'on vous croie,
Ne ne pensez jà que nullui
En vos paroles s'esbanoie,
Se ne sont ceulx qu'Amours renoie,
Mesdisans, celle gent maudite
Qui sont, & bien le prouveroie,
De tous maugracieux l'eslite.

En ceulx là sera vo refuy,
De leurs faulx mesdiz menrez joie ;
Ne ce n'est pas ne d'ier ne d'uy
Que les meschans vont celle voie.
Se ceint estes de tel courroie,
De vous conseiller je m'acquite,
Car vous serez, se Dieux m'avoie,
De tous maugracieux l'eslite.

A toutes gens ferez ennuy
Qui Amours & honneur maiſtroie,
Et du monde ſerez celui
Dont le renom moins ameroie;
Car s'un chetif paier devoie,
Par vous baillier ſeroie quitte,
Car vous devendrez, j'en jurroie,
De tous maugracieux l'eſlite.

XXXII

Dès or, ſerez ſi maloſtru
Qu'on vous en pourroit nommer Roy ;
Et ſi toſt que ſerez venu
En compaignie d'esbanoy,
Chaſcun en devendra plus coy,
Mais de vous diront en appert :
De ceſtuy ne prenez conroy,
Car qui plus y met plus y pert.

Des femmes ſerez mal volu
Par fauſſeté, qui en ſon ploy
Vous ara miz & retenu,
Ne mettre n'y pourrez arroy ;
Nulle ne vous vouldra lez ſoy,
Tant ſerez de grace déſert,
Mais diront : laiſſons-le à recoy,
Car qui plus y met plus y pert.

Bien ſera l'orgueil abatu
Dont arez empris le deſroy
De meſdire, car eſperdu
Serez à ce point là, ce croy,
Se honte doubtez, par ma foy.
Or veez de quoy fauſſeté ſert :
Gardez-vous de croire en ſa loy,
Car qui plus y met plus y pert.

XXXIII

ENCORE ne vous donrez garde
Dont vous vient ce mauvais renom,
Pour voſtre penſée couarde
Qui vous en fera l'achoiſon
Deſcongnoiſtre ; maiz ſans raiſon
Vous ſemblera que par envie
Vous ont en celle compagnie
Tous & toutes ſi deſpriſié.
Lors revendrez un poy plus lié,
Et penſerez, vaille que vaille,
Que voſtre fait ſoit hault priſié,
Mais on n'en donroit une maille.

Car Amours qui ſcet & regarde
Voſtre fait, voſtre oppinion,
Et que fauſſeté ne retarde
D'eſtre en vous en nulle ſaiſon,
Vous ſara bien le guerredon

Rendre de vo mauvaiſe vie;
Car en belle, douce & jolie,
Sera vo deſir adrécié;
Mais par lui ſerez eſtrangié
De ſon amour, comment qu'il aille,
Dont vous ſerez moult courroucié,
Mais on n'en donroit une maille.

Et quant congnoiſtrez que trop tarde
A vous venir l'amoureux don
De s'amour qui vous point & larde.
Et fait ſentir mainte friſſon
Par deſir, or vous ſemblaſt bon
Avoir mieux loiauté ſervie,
Honnorée, crainte & chérie;
Car voſtre meffait effacié
Ne puet eſtre, c'eſt mot tranchié.
Lors verrez qu'Amours vous travaille,
Et vouldrez qu'on en ait pitié,
Mais on n'en donroit une maille.

XXXIV

LORS commencera la tourmente
Dont vous arez triſteſſe & dueil;
Car tant vouldrez la belle gente,
Tant deſirrez ſon bel acueil,
Tant l'amerez, qu'en droit eſcueil
Serez de mort, ſe de ſa grâce
Ne lui plaiſt que merci vous face,
Dont la prierez à merveille;
Mais loiauté lui deſconſeille,
Qui veut que ſes ris & ſes jeux
Et ſes grans doulceurs appareille
A un autre qu'elle aime mieulx.

Jà ſon cuer ne ſera en ſente
De faire choſe à voſtre vueil;
Mais ſa belle tendre jouvente,
Son doulx regart, ſon riant œil,
Feront Amours paſſer le ſueil

De voſtre cuer, à ſi grant maſſe,
Qu'à tousjours y parra la traſſe,
N'onques maiz d'Amours la pareille
Ne ſentiſtes; maiz ſon cuer veille
En un penſer plus gracieux,
Qui s'amour donner lui conſeille
A un autre qu'elle aime mieux.

Car fauſſeté qui en vous ſente,
Dont le renom hé & deſvueil,
Lui préſentera ſans attente
Vo mal penſer, vo fol orgueil,
Ne jà de lui n'arez recueil
Amoureux en lieu ne en place;
De vous véoir ſera toſt laſſe,
Et ſon cuer qui pour vous ſommeille,
Que deſir amoureux reſveille
Et fait ſi gay & ſi joieux,
Donra plaiſance non pareille
A un autre qu'elle aime mieux.

XXXV

BIEN ſera voſtre cuer plain d'ire
Quant en ce point vous trouverez
Que chaſcun vous vouldra deſpire,
Ne nulle plaiſance n'arez
De celle que ſi chier tendrez,
Car tousjours moins vous priſera
Quant plus voſtre fait congnoiſtra ;
Mais pourtant l'amoureuſe flame
Qui voſtre cuer point & entame
Ne ſera moins enracinée
En vous, combien qu'en voſtre Dame
N'iert jà pour vous merci trouvée.

Encor ne vous pourront ſuffire
Les maulx que d'Amours porterez;
Adez irez de mal en pire,
Plus & plus tousjours l'amerez,
Car en ſa grâce eſpérerez

Qui en aucun temps vous vendra,
Ce crérez ; mais jà n'avendra,
Car mal renom tant vous diffame
Que voſtre éur mettra ſoubz lame
Et voſtre bonne deſtinée,
Ne d'Amours qui les bons réclame
N'iert jà pour vous merci trouvée.

Déſormaiz croiſtra le martire
Du mal d'Amours que ſentirez,
Ne nul bien ne ſarez eſlire
En voſtre fait, dont vous ſerez
Ainſi que tout déſeſpérez ;
Car voſtre Dame ne voudra
Vous amer pour riens, maiz ſera
Poy courcie de voſtre blaſme,
Ne jà cuer, corps, vouloir ne ame
N'ara, pourquoy vous ſoit donnée
S'amour, n'en autre noble fame
N'iert jà pour vous merci trouvée.

XXXVI

AINSI ſerez de point en point
Selon vos euvres démené.
Des biens d'Amours n'arez jà point,
Ne de vaillance renommé
Ne ſerez, car vo temps paſſé
Arez ſans maintenir proeſſe,
Franchiſe de cuer ne nobleſſe.
Lors pourrez congnoiſtre & choiſir
Comme loiauté fait florir,
Et comme fauſſeté déſerte;
Par ces deux ſerez, ſans faillir,
Méry ſelon voſtre deſſerte.

Loiauté ſara bien à point
Recorder comme arez ouvré
A Amours à qui ſon cuer joint,
Et qui la tient en grant chierté.
Par entreulx ſera commandé

A fauſſeté que ne vous laiſſe,
Mais bien vous maint com chien en leſſe
Au point où ceulx doivent venir
Qui s'efforcent de lui ſervir.
Lors irez droit à vo grant perte,
Et ſerez, contre vo plaiſir,
Méry ſelon voſtre deſſerte.

Qui vous aimera ſi vous doint;
Voſtre bien ſera toſt alé.
S'adonc grief douleur ne vous point
Au cuer, trop ſerez forſené,
Quant ainſi vous verrez livré
A fauſſeté la trichereſſe,
Qui en la priſon de triſteſſe
Vous mettra ſans jà revenir.
Par ce pas vous fauldra ſaillir.
N'eſt-ce bien meſchéance apperte?
Là ſerez-vous tout à loiſir
Méry ſelon voſtre deſſerte.

XXXVII

LA vivrez de triſteſſe plains,
Là porterez douleur entière;
Car fauſſeté qui entre mains
Vous tendra ne lairoit arrière
De ſoy, pour don ne pour prière,
Vo cuer, maiz bien l'aviſera
D'amer telle dont poy ara
Bien, ne plaiſir, n'avancement.
Maiz toutesfois il convendra
Que ſien ſoiez entièrement.

De celle ſerez bien ratains;
Semblant ferez de l'avoir chière,
Et en faiſant le bon compaings
Vendrez vers lui, à lie chière,
La prier, ſans qu'Amour ſe fière

En voſtre cuer, ce vous ſera
Adviz; mais le dé tournera,
Car puis que la verrez ſouvent,
Vueilliez ou non, Amours vouldra
Que ſien ſoiez entièrement.

D'une courroie ſerez teins,
Et tel varlet, tel chamberière:
Ceſte n'en aimera pas mains
De cinq ou ſix. De tel manière
Maintenir ſera couſtumière;
De long temps commencié ara.
Belle ne bonne ne ſera,
Et ſi verrez appertement
Qu'Amours à ce vous forcera
Que ſien ſoiez entièrement.

XXXVIII

Celle vous ſara bien paier
Et mettre à point par doulx attraiz.
Moult vous ſera doulce au premier;
Trop loera vos diz, vos faiz.
Toſt cuiderez eſtre amé; maiz
Elle y mettra bien tel atour
Pour vous eſlongnier de s'amour
En la vous faiſant deſirer,
Que vo cuer mettra en l'ardour
Dont puis arez maint mal amer.

Manière lui verrez changier.
Bien ſemblera que déſormaiz
Se vueille de vous eſtrangier,
Et que d'ennuy porte grant faiz.
Et vous qui vouldrez que parfaiz

Soit voſtre fait au premier jour,
Lui direz : Belle que j'aour,
Ce que vous voy triſtour porter
Mettra en mon cuer la langour
Dont puis arez maint mal amer.

Car, pour voſtre amour adrécier,
Me verrez au mal dont jamaiz
Ne gariray ; car de légier
M'ara mort miné & deffaiz,
Se voſtre doulx cuer ne met paix
En la paine qui ſans ſéjour
Croiſt en moy, & que la doulour
Qu'en vous voy me vueilliez compter.
— Ainſi, frère, entrerez ou tour
Dont puis arez maint mal amer.

XXXIX

CAR, ainçois que vous ait compté
Ce pourquoy tant ſe deſconforte,
Ara maint grant ſoupir getté,
En vous diſant que pour vous porte
L'ennuy dont vouldroit eſtre morte,
Car poy de temps l'avez amée,
Et ſy queurt jà la renommée
Que d'elle vous alez vantant.
Lors fera la deſconfortée :
C'eſt un des tours de faulx-ſemblant.

Jà ſera plaint & regreté
Son grant bien que renom amorte
Par vo parler deſordené
Qui en meſdire ſe déporte,
Diſant : Je me faiſoie forte

D'eſtre de vous Dame clamée,
Combien que m'amour accordée
Ne vous avoie tant ne quant.
— A ce mot ſemblera paſmée :
C'eſt un des tours de faulx-ſemblant.

Adonc ſerez acheminé
Au plaiſir qui maint mal aporte,
Et moult cuiderez eſtre amé
De celle-là qui eſt la porte
De fauſſeté, & voſtre ſorte
Arez trop bien en lui trouvée;
Et tousjours croiſtra vo penſée
En lui amer plus que devant.
Mais de s'amour n'arez denrée :
C'eſt un des tours de faulx-ſemblant.

XL

QUOY que ſoit de l'accordement,
Mais toutes fois mainte promeſſe
Lui ferez & maint ſerement
Qu'onques parole ventereſſe,
Ne nulle riens qui à triſteſſe
Déuſt ſon doulx cuer eſmouvoir
Ne déiſtes, maiz vo vouloir
En lui amer ſe ferme & tient.
Et certes vous lui direz voir,
Car tousjours droit à droit revient.

Moult recevera lentement
Voſtre excuſance; car maiſtreſſe
Vouldra eſtre tout ligement
De vous, & ſavoir quelle aſpreſſe
Deſir vous fait, qui ne la bleſſe

Pour vostre amour, ne mais ne soit
Mais ja ne pourrez percevoir
Comme son faulx cuer se maintient
Amours ne le pourroit vouloir,
Car toujours droit a droit revient.

Lors lui prierez humblement
Que sa doulce plaisance adresse
A croire & savoir fermement
Que ce mal dont elle vous presse
N'avez pas fait, & sa noblesse
Vueille cela tenir pour voir
Lors ne le pourra desvouloir
Par semblant; & s'ainsi avient
Bien serez sans riens remanoir
Car toujours droit a droit revient.

XLI

LORS congnoiſtra de venue
Qu'avenue
Eſt à ſon droit déſirier.
Dès or vous tendra en mue
Sans que mue
Pour vous ſon vouloir premier;
Et ſe pour vous alier
Et lier
A s'amour qu'arez voulue
Vous donnoit au rapaiſier
Un baiſier,
Pour tant droit ne ſe remue.

Car ſa manie eſperdue
Ne perdue
N'ara jà de vous trichier.
Telle guiſe a maintenue
Et tenue

Long temps, ce n'eſt d'uy ne d'ier.
Bien vous ſara apaier
Et paier
De voſtre deſconvenue;
Se vous la comparez chier,
Ami chier,
Pour tant droit ne ſe remue.

Lors yert l'amour parcréue,
Dont créue
Fu fauſſeté, qu'eſlongnier
Vous deffendra la véue
Que éue
Arez par ſon faulx dangier,
De celle qui de légier
Alégier
Ne vous veult, trop s'en tient mue,
S'il lui plaiſt vo cuer plagier
Et blécier,
Pour tant droit ne ſe remue.

XLII

De rechief la prierez,
Et direz
Que jamais esbatement
N'arez, tant que vous verrez
Et ſarez
Que vous aime loialment;
Cuer, corps, amoureuſement,
Ligement,
En la ſervir ſoubzmettrez,
Et de cuer entièrement,
Fermement,
A tousjours maiz l'amerez.

Adonc joieux devendrez,
Car en grez
Prendra l'amoureux préſent
De vo cuer que lui donrez,
Qui vouldrez

Que ſien ſoit ſans partement;
Et vous dira doucement,
Chièrement :
Vous pry qu'encor atendez.
— Et pour cel acointement
Humble & gent
A tousjours maiz l'amerez.

Puis dira que bien ſavez
Que portez
A mains maulx du parlement,
Dont bien eſtes excuſez,
Mais tenez
Qu'encore ſon cuer s'en ſent,
Tant que resjoïſſement
De préſent
N'a, ne n'iert par lui donnez;
Par ce doulx alongement,
Plus forment
A tousjours maiz l'amerez.

XLIII

Et vous, qu'amour désireuſe,
Délicteuſe,
De plus en plus eſprendra,
Lui direz : m'amour joieuſe,
Gracieuſe,
Jamais mon cuer bien n'ara
Tant qu'à vo doulceur plaira,
Qui miz l'a
En langueur très dolereuſe,
L'alégier, & ce ſera
Quant ara
Voſtre accordance amoureuſe.

Adonc d'amour dangereuſe
Et piteuſe
Le ſemblant vous monſtrera,
Diſant : fortune envieuſe,
Ennuieuſe,

Pour vous, amis, me ſera,
Car tant vous aim que desjà
En moy n'a
Penſée d'amour oyſeuſe;
Par mon cuer ſe congnoiſtra
Qui vouldra
Voſtre accordance amoureuſe.

Maiz trop devieng paoureuſe
Et doubteuſe
Qu'autre n'amez, car cela
Seroit triſteur languereuſe,
Deſdaigneuſe,
A moy; & quant là vendra
Mon cuer, pour vous ſe mourra,
Et plaindra
Sa fortune maleureuſe;
S'ainſi eſt, mal deſira,
N'ottroia
Voſtre accordance amoureuſe.

XLIV

ADONC cuiderez avoir
Le povoir
De mener joieuſe vie,
Et de tout voſtre vouloir
Et ſavoir
Lui direz : je vous mercie,
Ma belle Dame jolie
Et amie,
Du bien par quoy recevoir
Me faites joie acomplie.
Ce me lie
A tout voſtre remanoir.

Adez la vouldrez véoir,
Main & ſoir ;
Trop vous yert ſa compaignie
Plaiſant, & à dire voir,
Jà mouvoir

N'en pourrez à chiére lie ;
Mais elle ne fauldra mie
Que ne die :
Amis, ne vous doit chaloir
D'aler. Mon cuer vous en prie,
Qui s'affie
A tout voſtre remanoir.

Ce ne pourrez deſvouloir,
Dont douloir
Vous fauldra, quoy que nul die ;
Car celle n'ara eſpoir
Que valoir
Vous face heure ne demie,
Mais mettra ſon eſtudie
Et maiſtrie
A vous mettre en nonchaloir,
N'en ſon cuer n'ara partie
Qui la lie
A tout voſtre remanoir.

XLV

SEREZ-vous donc bien ou chemin
D'avoir joie & bonne aventure?
Par ma foy, bien ſcay que nennin;
Car Amours ara mis ſa cure
A ce que tel loier vous paie,
Et pis que dire ne ſaroie
Trouverez en celle qui mine
Vo cuer, car fauſſeté l'ottroie,
Qui eſt de tous maulx la racine.

Adez lui ſerez près voiſin,
Trop l'amerez à deſmeſure,
Jà ne vouldrez ſoir ne matin
Eſtre ſans lui; en telle ardure
Vivrez pour celle qui de joie
Rira, quant congnoiſtra la voie
Qu'Amours pour vos maulx vous deſtine
Par qui fauſſeté vous chaſtoie,
Qui eſt de tous maulx la racine.

Et tousjours lui ſera enclin
Voſtre cuer, quoy qu'il endure,
A la ſervir ſans prendre fin,
Ne d'autre plaiſir n'ara cure.
Tant l'amerez fort, qu'en diroie?
Que vous entrerez, j'en jurroie,
Où fortune ceulx achemine
Que fauſſeté en ſes las loie,
Qui eſt de tous maulx la racine.

XLVI

A ce coup ſerez mis ou tour.
Tant ſara de vous gouverner
Que jà ne la verrez un jour
En une maniére durer.
Une heure vous vouldra chérir,
A l'autre prendra deſplaiſir
En vous & en voſtre manière;
Autre fois vous voudra joïr,
Autre de vous ne fera chière.

Puis en faiſant ſemblant d'amour
La verrez plaindre & ſouſpirer,
En vous diſant par grant doulçour :
Amis, j'ay entendu qu'amer
Voulez autre pour moy guerpir.
S'ainſi eſt, pour vous vueil mourir,
C'eſt la choſe que j'ay plus chière;
Car de ma doulour amenrir
Autre de vous ne fera chière.

Lors ne ferez pas long ſéjour
De maint grant ſerement jurer
Au contraire; car pour l'ardour
D'amour que vouldrez ſavourer,
Lui vouldrez trop faire plaiſir.
Par lui vouldra Amours mérir
Voſtre acouſtumance première.
Celle ſeule pourrez ſervir,
Autre de vous ne fera chière.

XLVII

Et en la ſervant acquerrez,
De ce ſoiez vous tout certain,
Telles téches, dont puis ſerez
Souvent courcié & ſoir & main;
Mais vous prendrez voſtre confort
A hanter gens qui de tel ſort
Seront que ſera voſtre amie,
Et par ceulx arez pis que mort,
Ains que la feſte ſoit faillie.

A toute heure les trouverez
Faulx & mauvais, c'eſt leur réclain;
De tous meſdire les orrez,
Povre ſeront, fol & vilain.
Avec ceulx ſera vo reſſort,
De tous maulx ſerez à droit port;
Car vous ſerez de vo partie
Orguilleux, menteur, fol & ort,
Ains que la feſte ſoit faillie.

Vanteur, mauplaiſant devendrez,
Lâche, couart, de péchié plain;
Voſtre amie jalouſerez,
Rumoreux ſerez, pour certain;
Mais ſouvent verrez qu'arez tort;
Monſtré vous ſera par plus fort
De vous, qui ara la maiſtrie,
S'il peut, de vo Dame, & l'accort,
Ains que la feſte ſoit faillie.

XLVIII

Et je croy qu'il n'y fauldra pas.
Non feront d'autres grant foiſon,
Car, de belle ville beau tas,
En fera elle garniſon.
Mais non pour tant long temps ſera
Que ſon chier ami vous tendra,
Une fois fière, autre en doulceur;
Et puis à droit point vous laira,
Viel, povre, triſte, ſans honneur.

De l'amer ne ſerez pas las,
Quant fauſſeté pour vengoiſon
Vous fera ſentir ce ſolas
Qui vous ſera mortel poiſon;
Car quant eſlongnier vous vouldra
Celle pour qui vo cuer gerra
Ou lit de triſteſſe & de pleur,
En langueur finer vous faudra,
Viel, povre, triſte, ſans honneur.

Or véez les périlleux las
Ou pris ſerez, pour l'achoiſon
De fauſſeté, s'à gieu n'à gas
De voſtre cuer lui ferez don;
Car loiauté ne finera
Tant qu'ainſi juſticié ara
Cil qui maintendra tel erreur,
Et enfin mourir le fera
Viel, povre, triſte, ſans honneur

XLIX

FRÈRE, oÿ m'avez raconter
Une partie des travaulx
Qu'Amours fait à ceulx endurer
Qui eſtre ne veulent loiaux,
Mais non pas tous, car tant de maulx
Y a que je n'en ſcay le nombre;
Pour ce, vous pry que deſſoubz l'ombre
De fauſſeté ne vous logiez,
Car tous les maulx en ariez
Que dit vous ay, ſans nulle faille;
Car Amours veult tousjours paier
Les fauſſes gens, comment qu'il aille,
De tel ſervice tel loier.

Ne point n'y fault; pour ce, garder
Se doit chaſcun qu'il ne ſoit faulx;
Car qui la vie en veult mener,
Il ne peut que les durs aſſaulx
De fauſſeté la deſloiaux

Ne viengnent en lui ſans ſemondre,
Tant qu'en douleur la faille fondre;
Ne remède n'y ſariez
Mettre, ſe venus eſtiez
A ce point là nommé, tant vaille;
Car nul ne peut contralier
Vers Amours, qu'en fin ne lui baille
De tel ſervice tel loier.

Ainſi veult Amours ordonner
Ses nobles jugemens royaulx.
Par fauſſeté fait tourmenter
Ceulx qui ſont ſi deſnaturaulx
Qu'à ſes euvres ſont communaulx;
Sans menacier, ſy les encombre
Qu'on les pourroit lier & tondre;
Quant en ſes laz ſont trébuchiez,
Jamais n'en ſeront deſliez;
Là les eſtraint, point & travaille,
En faiſant de vie dangier.
Ainſi leur paie, compte & taille,
De tel ſervice tel loier.

L

TOUTESFOIZ ce que vous chaſti
De fauſſeté, en vous monſtrant
Les grans maulx qui viennent par li,
Et comme elle eſt déſavenant
En corps de lignage vaillant
Et en cuer qui monter vouldroit
A hauteſſe le chemin droit
Qui affiert à chevalerie,
N'eſt pas que bien ne croie & die
Qu'adez amerez loialment,
Car bien voy que vo cuer l'accorde;
Mais fait vous ay l'enſeignement
Pour ce qu'en fin vous en recorde.

Car bien croy que d'Amours chéry
Serez, beau, doulx, chier frère, tant
Que lié, gent, joieux & joly,
Gay, amoureux, doulx & plaiſant.
Loial, ſecret, très déſirant

De maintenir en tout endroit
Tout ce dont noble cuer devroit
Avoir penſée gaie & lie
Vous tendra; loiauté l'ottrie,
Qui l'amoureux avancement
Vous veult, & que vo cuer s'amorde
A ſes loys ſavoir fermement,
Pour ce qu'en fin vous en recorde.

Et quant de tel bien enrichi
Vous ara l'aïde puiſſant
De loiauté, par qui garni
Serez de renom avenant
Et de maintieng esjoïſſant
Tout noble cuer, eſtre pourroit
Qu'aucune tant vous ameroit
Que volentiers ſeroit ſervie
De vous & de bon cuer amie;
Mais lors gardez ſi franchement
Vo cuer qu'à fauſſeté n'aborde.
De ce vous faiz aviſement.
Pour ce qu'en fin vous en recorde.

LI

MOULT me fu plaiſant le conſeil,
Moult me ſembla loial & ſain,
Du chevalier qui ſans pareil
Fu, ce m'eſt vis; de grace plain,
Beaux & preux, dévot & mondain
En fait, en parler gracieux
Fu, eſt, & ſes renoms eſt tieulx.
Lors lui dis par humble parole :
Sire, moult me plaiſt voſtre eſcole
Et vo noble conſeil loial,
Ne du treſpaſſer n'ay entente;
Sans lui n'aray ne bien ne mal.
Amours ce vouloir me préſente,

Qui veult que tout mon appareil
Soit mis à ſervir ſoir & main
Loiauté, & moult me merveil
Comment homs a le cuer ſi vain
Qu'il a à fauſſeté réclain.

Telz gens ſont trop malgracieux ;
Sy vous merci, de cuer joieux,
De ce que la penſée fole
M'avez monſtré, qui ceulx affole
Qui ont cuer faulx & deſloial,
Deſquels ne vueil ſuïr la ſente ;
Tenir vueil le chemin Roial.
Amours ce vouloir me préſente,

A qui je ſers, pour qui je vueil,
Qui eſt mon confort ſouverain,
Qui m'eſt clarté, lune & ſoleil,
Qui par eſpoir me fait certain
D'eſtre de bon éur prochain,
Qui tant m'esjoït en tous lieux
Que dedens moy de mieux en mieux
Loial vouloir atache & cole
Qui mon cuer embraſſe & acole,
Et par franchiſe natural
Lui plaiſt qu'en vous me ferme & ente
Comme à mon conſeil principal.
Amours ce vouloir me préſente.

LII

AUQUES toſt après me parti
Du chevalier qui conſeillié
M'ot loialment, & puis ce di
En fu tousjours mon cuer plus lié;
Car adez mélencolié
M'eſtoie à loiauté tenir,
Et il me monſtra que venir
M'en pourroit des biens ſans meſure;
Tant fu lié de celle aventure,
Et ſon conſeil tant me plaiſoit
Que raconter ne le ſaroie,
Car en ce mon cuer ſe fermoit
Pour ce que loiaument amoie.

Bien retins le conſeil de lui,
Du faire fu appareillié,
Car mon cuer le vouloit ainſi
Pour ce qu'il eſtoit alié
A loiauté & obligié,

Ne pour riens n'en voulſiſt partir.
Et j'amoie, sans repentir,
De vraie amour loiale & pure;
Je y mettoie toute ma cure,
Car tout mon déſirier eſtoit
De ſervir ma Dame & ma joie,
N'autre riens mon cuer ne vouloit
Pour ce que loiaument amoie.

Ainſi en ce penſer joli,
Loial & gay & envoiſié,
Me maintins, & moult m'abelli
Ce qu'il m'ot dit & anoncié,
Que par loiauté avancié
Eſtre povoie & parvenir
A proeſce qui fait florir
Les vaillans en renom qui dure,
Et que de l'amoureuſe ardure
Qui par deſir me deſtraignoit
Par loiauté trouver pourroie
Alégence, & ce m'avendroit
Pour ce que loiaument amoie.

LIII

Puis ne demoura pas long temps
Qu'en une compaignie vins
De gens gracieux & plaiſans.
Trop volentiers entr'eulx me tins,
Car ils eſtoient bien aprins
De faire plaiſir à chaſcun.
Ce lieu fu à joie commun,
Et tous ceulx qui dedens eſtoient
Trop bien maintenir le ſavoient;
Et ſi fu aſſis pour mieux plaire
Deſſus la rivière de Laire.

Des dames y vis avenans,
Belles, plaiſantes, aux cuers fins;
Et des damoiſelles jouans
Y ot aſſez en ce pourprins,
Mais tous leurs noms pas ne retins,

Pour ce n'en vueil nommer nez un;
Mais toutes les vy ſur le flun
Aler jouer, & là faiſoient
Maintes choſes qui moult plaiſoient.
A tous cela leur vy-je faire
Deſſus la rivière de Laire.

Lors me trais vers un des chalans,
Et droit au point que j'y ſurvins,
Y vint chevaliers ne ſcay quans,
Avec femmes; là me contins
Com jeunes homs qui eſt enclins
A ſon vouloir, car mot aucun
Ne diz, n'a nullui ne tins run;
Mais au plus loing dont ils ſéoient,
En penſers qui m'esjoïſſoient
M'appuyai, enclin le viaire
Deſſus la rivière de Laire.

LIV

LA fu regardant la gravelle
Et les petis poiſſons noer,
En penſant à ma Dame belle;
Car plus me plaiſoit ce penſer
Que tous les biens qu'autres donner
Me pourroient, car tant amoie
Dès lors celle qui eſt ma joie,
Mon bien, m'amour & m'eſpérance,
Que ce penſer en oubliance
Me fiſt mettre la compaignie
Doulce, plaiſant, gente & jolie.

Car adonc en mon cuer nouvelle
Eſtoit Amours, qui tant amer
Me faiſoit qu'onques d'amour telle
Nulz homs n'oÿ, ce croy, parler.
Et depuis, tousjours, ſans ceſſer,

Dedens moy croiſt & monteploie;
Mais bien le vueil, car ce m'envoie
Léeſſe, douceur & plaiſance,
Et par cela me vient puiſſance
D'avoir en moy penſée lie,
Doulce, plaiſant, gente & jolie,

Et plaiſir dont mon cuer ſautelle,
Et grâce d'Amours eſpérer,
Par qui l'amoureuſe eſtincelle
Croiſt en mon cuer & luiſt ſi cler
Que j'y puis à droit remirer
Sa grant beauté qui tant m'esjoie,
Son plaiſant maintien qui m'avoie
A eſtre en ſon obéiſſance,
Et par ſa bonne bien vueillance
Me puet donner joieuſe vie,
Doulce, plaiſant, gente & jolie.

LV

AINSI qu'eſtoie en tel eſtat,
J'oÿ à une d'elles dire :
— J'en voy un qui prent ſon esbat
A penſer, ſans jouer ne rire.
Vers lui vois ſavoir s'eſcondire
Me vouldra de moy raconter
Une partie du penſer
Qui en ce point le lie & tient.
Je croy bien que d'Amours lui vient
Qui l'a mis en ſon doulx ſervage
Es jeunes jours de ſon aage.

Lors s'en vint ſans plus de débat
Vers moy, en moy diſant : — Beau ſire,
Je vous voy sy ſimples & mat,
Bien croy qu'Amours vous fait deſrire,
Et qu'à lui penſez tire à tire,

Et ès biens qu'il vous peut donner.
Eſt-ce vray? ne vueilliez céler
A moy ce que vo cuer ſouſtient.
Car par bon conſeil bien avient
Qu'aucun amoureux devient ſage
Ès jeunes jours de ſon aage.

Et la beſongne va de pis:
A celui qui ne ſcet eſlire
Son bien en temps, car toſt s'emba:
Un autre en ce qu'il plus deſire.
Dont puis le fait vivre à martire.
Et pour ce que vous voy eſter
En jeuneſſe, conſeil donner
Vous vouldray; bien bon ſe devient.
Et tel qui en joie maintient
Chaſcun qui en enſuit l'uſage
Es jeunes jours de ſon aage.

LVI

DROITTE merveille me ſemble
Ce qu'ainſi fait conſeil m'offroit
Sans requeſte, & ſy m'ennuis
Que mon doulx penſer me tolloit;
Car de riens ne me congnoiſſoit
S'alors ne s'en eſtoit enquiſe
Aux chevaliers qui à deviſe
Eſtoient beaux & bons & preux.
Et j'eſtoie un enfant entreulx.
Sy penſay que par eulx avint
Qu'ainſi araiſonner me vint.

Toutesfois, à celle heure la.
De moy mot traire ne pouoit;
Mais pour ce, point ne ſe ceſſa;
Car par ſemblant trop bien monſtroit
Que ſa volenté déſiroit

Aſſavoir ſe m'amour aſſiſe
Avoie entièrement & miſe
A ſervir le dieu amoureux;
Mais mon cuer en fu merveilleux,
Et pour eſtrange choſe tint
Qu'ainſi araiſonner me vint.

De rechief encor me parla,
Car en cela plaiſir prenoit,
Et doulcement me demanda
Se mon cuer bien & fort amoit.
Lors dis : Oÿ, car vray eſtoit.
Puis me diſt, ſans eſtre requiſe,
Que s'amer vouloie à ſa guiſe,
Qu'el me donroit conſeil eureux
Tant que je ſeroie joieux.
A mon temps, des fois plus de vint
Qu'ainſi araiſonner me vint.

LVII

Puis m'enquiſt ſe celle qu'amoie
M'avoit encor s'amour donnée.
Je dis que non, mais j'eſpéroie
Que ma plaiſance bien eurée
Venroit par elle, & la penſée
Plus de léeſſe me donnoit
Que tous les biens qu'autre rien née
A tousjours donner me pourroit.

— Filz, eſpérance vous resjoie
Par vo dit, & plaiſt & agrée;
Mais volentiers de vous ſaroie
La réponſe qu'avez trouvée
En vo Dame, puis qu'acordée
N'eſt à ce que vo cuer voudroit.
— Nulle, mais bonne deſtinée
A tousjours donner me pourroit.

N'encor ne fu onques en voie
Qu'ausé lui eusse avoir comptée
L'ardeur qui me point & maistroie
Pour sa belle beauté loée,
Qui en mon cuer est si fermée
Qu'autre ne l'en deffermeroit,
Et par qui de biens grant livrée
A tousjours donner me pourroit.

LVIII

ONQUES ne lui deiſtes les maulx
Qu'Amours vous font pour lui porter,
Ne les peines, ne les travaux
Qu'ils font à vo cuer endurer?
— Certes non, mais le doulx penſer
Qui me vient par la douceur d'elle
La me fait & fera amer,
Car c'eſt du monde la plus belle.

— Vous voulez donc eſtre loiaux?
Je le voy bien à vo parler.
— Certes voire, car d'eſtre faux
Font toutes gens trop à blaſmer.
Mieulx vueil morir que jà fauſſer
Vers celle que ma Dame appelle.
Sien ſuis ſans autre déſirer,
Car c'eſt du monde la plus belle.

— Se saviez les durs aſſaulx
Qu'Amours vous fera préſenter
Par déſir qui eſt ſes vaſſaulx,
Bien croy que voſtre cuer muer
Se vouldroit, car ſans plus, compter
N'oſerez pas voſtre querelle.
— Ne m'en chaut, laiſſiez moy eſter,
Car c'eſt du monde la plus belle.

LIX

ENCOR ne vous eſt pas beſoing
Qu'ainſi me départe de vous.
Des biens d'Amours eſtes trop loin,
Et taillié de les perdre tous
Par vo penſer qui tel courroux
Vous donra, telle eſt ma ſentence,
Qu'enviz ſerez de mort reſcoux,
Car po avient ce que fol penſe.

Sy vous pry, requier, & enjoing
Beau chier frère, beaux amis doulx,
Que du maintenir n'aiez ſoing,
Ne pour riens n'en ſoiez jaloux,
Car mis ſeriez au deſſoubs
Des biens d'Amours, ſans que deffence
Euſſiez par le Dieu amourous,
Car po avient ce que fol penſe.

Ne ſoiez pas féru ou coing
De folz, trop ſont maléureux.
Créez le conſeil que vous doing,
Par ce pourrez eſtre joieux,
Doulx, & plaiſant, & gracieux;
Et s'autrement faites, en ce
Trouverez tous maulx dolereux,
Car po avient ce que fol penſe.

LX

Or me dittes, se trouviez
Belle dame, douce, plaisant,
Et à son maintien véiez
Que d'amours vous monstrast semblant,
Vouldriez la, par convenant
Qu'amie la deussiez clamer ?
— Nenni, car j'aim ma Dame tant,
Qu'autre ne quier, ne vueil amer.

— Et se priée l'aviez
De s'amour, en lui requérant
La sienne que tant vouldriez,
Et de ce vous fust refusant,
Dittes-moy, dès là en avant
Vouldriez-vous sien demourer ?
— Oïl, certes, je vous créant
Qu'autre ne quier, ne vueil amer

— Certes, filz, meſtier ariez
De bon conſeil, car maintenant
Voy qu'avenir ne ſariez
Aux grans biens qu'alez déſirant.
Pour ce vous pry que tant ne quant
Ne maintenez ce fol penſer.
— Ne m'alez plus de ce parlant,
Qu'autre ne quier, ne vueil amer.

LXI

Au moins vous laiſſez conſeillier,
Et puis faictes voſtre plaiſir.
Vous m'avez dit par cuidier
Eſpérez vos biens avenir,
Et que celle que tant ſervir
Voulez n'en ſcet encore rien.
Vous ne congnoiſſez à combien,
Beau doulx filz, voſtre fait ſe monte;
Trop eſtes loing de voſtre compte,
Quand vo Dame ne le congnoiſt.
Dittes-lui, n'en aiez jà honte :
Ainſi qu'il peut aler ſi voiſt.

Dès que pourrez adrécier
Vers elle, faictes lui ſentir
Que vous eſtes ſon chevalier
A tousjours mais, ſans repentir.
Se lors avient que parvenir

Puiſſiez à voſtre fait, c'eſt bien ;
Se non, ne soiez pas ſi ſien
Que d'autre amer ne faciez compte.
Gardez qu'Amour ne vous ſurmonte,
Car en peu d'eure monte & croiſt.
Faittes ce que je vous raconte :
Ainſi qu'il peut aler ſi voiſt.

Car s'elle peut monteploier
En vo cuer ſi fort que tenir
Vous puiſt du tout en ſon dangier,
Vous eſtes pis que ſe morir
Vous féiſt. Pour ce, revenir
Vous veuilliez, frère, au conſeil mien,
Et vous iſtrez hors du lien
Qui voſtre cuer deſtraint & donte ;
Mais gardez qu'on ne vous meſcompte,
Car par ce le plaiſir deſtroit.
Priez partout chez duc, chez conte :
Ainſi qu'il peut aler ſi voiſt.

LXII

MAIS faittes bien ſecrètement
Voſtre fait, quel part que ce ſoit ;
Car s'il eſtoit ſceu, vraiement
Vo beſongne pis en vauldroit
Et trop moins priſée en ſeroit.
Mais c'eſt toute la loiauté
Que vous avez en vérité,
Mon doulx enfant, à maintenir.
Pour ce me créez, car venir
Vous en peut des biens grant foiſon.
Prenez bien d'Amours parfournir :
Veult au faucon, veult au hairon.

Toutesfoiz regardez comment
Voſtre fait fournir ſe pourroit
Ains que priez, & doucement
Vous tenez entre elles, c'eſt droit.
Servez chaſcune en ſon endroit,

Loez leurs fais & leur beauté,
Car trop mieulx en prendront en gré
Vos paroles, quant requérir
Les vouldrez de vous retenir.
S'une prent en gré vo raiſon,
Acompliſſiez brief vo déſir :
Veult au faucon, veult au hairon.

Sachiez que prendre preſtement
Son bien, ſi toſt qu'on l'aparçoit,
Eſt fait de bon gouvernement.
Mais l'acouſtumance nuiroit
Qui deux ou trois en prieroit
En un hoſtel, car deſcélé
Seroit tantoſt & raconté
De l'une à l'autre ſans faillir ;
Telz fais font parjures tenir
Les gens qui ſont de tel renom.
Au fort, rien n'y devez crémir :
Veult au faucon, veult au hairon.

LXIII

MAIS les belles que prierez,
Pourſuivez-les juſques en fin
Humblement, & vous trouverez
Que d'amours arez bon butin.
Simplement, comme en larrecin,
Les priez main, ſoir, nuit & jour,
Sans long parler; mais nul ſéjour
Ne mettez en ce pourſievir,
Se par dur eſcondit fuir
Ne vous convenoit ceſt afaire :
Ce que non. Maiz pour bien jöir
Moult eſt avenant faire & taire.

Faire que ne raconterez
Compte de vous ſoir ne matin,
N'en mal d'autrui ne parlerez.
Aux femmes ſerez bon voiſin,
Secret, maiz ſoiez entérin

De mettre voſtre fait ou tour
Par quoy la grant joie d'amour
Vient à ceulx qu'Amours endruir
Veult de ſes biens ; & resjoïr
Vous fera, ſe le povez traire
Au point ; & pour l'acconſievir
Moult eſt avenant faire & taire.

Les femmes moult obéirez
Qui le conſeil eſtroit & fin
Saront de celles qu'amerez.
A leur plaiſir ſerez enclin ;
Et ſe parent ont ne couſin
Qu'il aiment, mettez vo labour
A leur faire bien & douçour.
Par cela pourrez esblenir
Maint cuer félon & enſuir
L'euvre que tant voulez parfaire.
Mais pour tous ces poins aſſouvir
Moult eſt avenant faire & taire.

LXIV

NE jà vo cuer ne s'esbahiſſe,
Se priez damoiſelle ou dame
Qui rudement vous eſcondiſſe;
Toſt ſe rapaiſera, par m'ame.
Donnez-en à Amours le blaſme,
En luy priant que vous pardonne.
Dittes que tant eſt belle & bonne
Qu'au fort amer la vous convient,
L'eſtriver à l'encontre eſt nient.
Puis l'embraciez ſecrètement
En jouant, fol eſt qui ce crient :
Trop ſens n'affiert à jeune gent.

S'en mal le prent, trop ſera nice,
Ou fera trop la ſage femme;
Mais n'en doubtez, car tel office
Ne feroit cuer qu'Amours embaſme,
Et le voſtre tout ſien réclame,

Et par Amours à lui ſe donne.
Cuidez vous donques que la bonne
Amoureuſe dont tout bien vient
N'arrive? Trop bien me ſouvient
Comme Amours en po d'eure eſprent.
Fourniſſiez, car bien vous avient :
Trop ſens n'affiert à jeune gent.

Amis, ſe Dieu me bénéiſſe,
S'à vo cuer qui par Amours paſme
Plaiſoit bien que je l'apréiſſe,
L'ardeur qui le point & entame
Adouciroit, & l'ardant flame
Qui le bruiſt & atiſonne
Ceſſeroit ; car bien abandonne
A vous ce qui joie maintient :
Qu'amez partout. Et s'il avient
Que des femmes priez un cent,
Mieux vous en vendra, ſe devient :
Trop ſens n'affiert à jeune gent.

LXV

CAR dès auſſi toſt que conquiſes
En arez deux ou trois ou quatre,
Trop mieux ſarez en toutes guiſes
Entre les autres vous rembatre.
Aſſéur vous pourrez esbatre,
Ferme ſera voſtre beſongne ;
Moult vous chaudra po d'une alongne,
S'en la vous fait par fauſſeté.
Tous biens vous vendront, qui qu'en grongne,
Car en la granche va le blé.

Amours a pieçà ſes lois miſes
En tous ſes lieux, ne point abatre
Ne les veult. Pour ce, ſans faintiſes,
Paine mettez à poy débatre
Des cuers des plus belles embatre

A voſtre amour; & à ce ſongne
Le voſtre, ne rien n'y reſſongne.
Et par cela, en vérité,
Arez des biens, qui que les dongne,
Car en la granche va le blé.

Tant plus vendront à vos deviſes
Vos fais, tant plus devez fors batre
En vous que n'y ſoient acquiſes
Renommées par qui rabatre
Se puiſt la joie dont l'emplaſtre
Trait de vo cuer. Ce dont on frongne,
C'eſt triſteſſe; maiz ſans eſlongne,
Puis qu'en éur ſerez entré,
Vous vendront biens, je le teſmongne,
Car en la granche va le blé.

LXVI

Et ſe par aucune des belles
Que prierez eſt deſcouvert
Ce qu'arez dit, en telz nouvelles
Doit eſtre le remède appert.
Dire lui povez : à quoy ſert
Qui de poy priée ſe tient ?
Trop bien vous plaiſt s'en cuer lui vient
Que s'amour vous eſlongne & fuie.
Prenez en gré, s'ainſi avient :
A la foiz beau chanter ennuye.

Et s'ainſi que muent querelles,
Où volentiers Amours s'ahert,
D'autrui dedens les cuers de celles
Qu'amerez, ſe ce fait, ſe pert
Pour vous ; car trop tendront couvert

Le déſir qu'en eulx ſe maintient.
Se l'aparcevez, il convient
Qu'en tort les mettez, puis s'apuie
Vo cuer à ne les priſier nient :
A la foiz beau chanter ennuye.

Lors tant que ſimplement entr'elles
Vous maintenez, grant bien deſſert
Cil qui par ſecrètes ſentelles
Scet ramendrer un fait déſert.
Se puis vous veulent, recouvert
Tenez leur fait, il le convient ;
Mais s'à part ſont, bien me ſouvient
Que grant vent chiet pour po de pluie.
Alez au point, bien appartient :
A la foiz beau chanter ennuye.

LXVII

AUTRE chose vous vueil aprendre :
Jamaiz femmes ne chastiez
De leurs plaisirs, par ce descendre
En leur malvouloir pourriez.
Amez les, loez, & prisiez,
Fuyez tousjours leur male grâce;
Et s'aucun véez qui pourchace
Ce qu'amerez, n'en faittes compte.
Chascun ne prent pas ce qu'il chace :
Tousjours revendrez à bon compte.

Ne jà ne vueilliez entreprendre,
Se d'une l'accort ameriez,
Qu'en voulsissiez sérement prendre,
Car par ce vous vous lieriez
A jurer; s'en parjureriez

Maint ſérement en poy d'eſpace.
Et s'au fort leur vouloir s'enlace
Que jurez, pour eſchever hònte
Jurez, mais quièrent qui le face:
Tousjours revendrez à bon compte.

Je vous pry que vueilliez entendre
Les poins que vous ay enſeigniez,
Et maintenir, & à ce tendre
Qu'en ſachiez plus, & ſy ſoiez
Songneux que d'Amours exploittiez.
Pourſivez tousjours cette traſſe,
Gardez que voſtre cuer n'embraſſe
Vouloir dont Amours le ſurmonte.
Mais que jà n'entrez en ſa naſſe,
Tousjours revendrez à bon compte.

LXVIII

AVEZ-VOUS dit, Dame? — Oÿ, ſire.
Vous plaiſt-il telz voies tenir?
Se mon conſeil voulez deſpire,
Bien vous en pourra mal venir.
— C'eſt bien dit. S'Amours maintenir
Me doint joie & bonne aventure,
Je n'ay de voſtre conſeil cure,
Trop y a malice & décoite.
Là ne maint pas le bien qui dure :
Tout doit perdre qui tout convoite.

Car il me doit trop bien ſuffire
D'amer celle, creindre, obéir,
Que mon cuer a voulu eſlire
D'entre les autres pour ſervir;
Ne je n'ay vouloir ne déſir

De mettre volenté ne cure
Au contraire. Pour ce, trop dure
M'eſt vo parole & riens n'eſploitte,
Car bien ſay, par vérité pure :
Tout doit perdre qui tout convoite.

De vous croire ſeroie pire,
Et mon bien en pourroit tarir,
Combien que bel me ſavez dire
Ce qui me pourroit avenir.
Et ſachiez que cent fois mourir
Vouldroie, avant que deſnature
Fuſt en moy à tel deſmeſure
Que mon cuer à loiauté droitte
Ne ſe teniſt, car je vous jure :
Tout doit perdre qui tout convoite.

LXIX

AMIS, à vo contenance,
Sans doubtance,
Voy bien que ſievir la ſente
Voulez, par quoy l'eſpérance
D'alégance
Perdrez, ſans que vous en mente,
Ainçois qu'aiez des ans trente;
Car l'attente
Qu'avez n'ara pas puiſſance
Qu'en vo cuer ne ſoit préſente,
Comme rente,
Plus triſteſſe que plaiſance.

Ennuy me fait vo ſouffrance,
Car penance
Avez empris & tourmente;
Et pour ce que, ſans doubtance,
Voſtre avance

Vouldroie, foy me préſente
Et Amours vouloir qu'entente
Vraie & gente
Vous donne de vo grevance,
Qui vault pis que plaie atente,
Dont on ſente
Plus triſteſſe que plaiſance.

Premier diray l'ordenance
Où l'enfance
De vo cuer playe & adente,
Qui loial acouſtumance
D'aliance
Prent en Amours, qui entente
De douleur en ſa jouvente
L'accravente ;
Puis vous donray remembrance
Que qui en un lieu s'alente
En ſoy ente
Plus triſteſſe que plaiſance.

LXX

D'AUTRE part, vous monſtreray
Et diray
La joie bien éureuſe
Dont Amours ſert ſans eſmay
Tout cuer gay,
Vuit de l'ardeur amoureuſe,
Qui penſée a curieuſe,
Sans oiſeuſe,
A pourchacier ſans grant glay
Sa deſtinée joieuſe,
Délitteuſe,
Par un chemin que je ſay.

Devant tout vous blaſmeray,
Et de vray,
Vo loiauté précieuſe,
L'eſtat vous enſeigneray
Où l'eſſay

D'entente ſi merveilleuſe
Vous mettra, car dangereuſe,
Poy piteuſe,
Fortune ſur vous verray
De vous deſtruire envieuſe
Et ſongneuſe,
Par un chemin que je ſay.

Vous m'avez dit, oÿ l'ay,
Que le ray
De la beauté ſavoureuſe
De celle dont dire ahay
Vous orray
Luiſt en vous, mais pareſceuſe
Eſt vo langue & paoureuſe,
Trop doubteuſe
De lui dire; dont ſaray
Vo fortune langoreuſe,
Dolereuſe,
Par un chemin que je ſay.

LXXI

Et s'elle ſavoit vos maulx
Et travaulx,
Que tant lui voudriez dire,
De légier, frère, nouveaulx
Ses conſaulx
Prendroit de vous eſcondire.
Adonc ſeroit fort d'eſlire
Le moins pire
Des griefs doulereux mortaulx
Qui vous mettront en martire
Et en yre.
Eſt-ce jeu, compains, loiaux ?

Peut eſtre que de mains beaux
Jouvenceaux
Eſt priée tire à tire,
Par quoy ſes penſers Roiaulx
Communaulx

Seront tousjours à desdire
Vos vouloirs, s'elle s'atire
Que désire
Plus leurs jeux & leurs reveaulx
Que les voz; lors serez sire
De l'Empire.
Est-ce jeu, compains, loiaux?

Tost perdrez vos jeux, vos saulx,
Liez & baulx;
En point de vous desconfire
Serez, car les durs assaulx
Criminaulx,
Qui font les amans desrire,
Sentirez, sans contredire;
N'il n'est mire
Qui douleurs si très-cruaulx
Alégast, tant que suffire
Deust pour rire.
Est-ce jeu, compains, loiaux?

LXXII

ENCOR n'eſtes-vous pas prez
Que comptez
Lui ſoit le mal dont l'eſtraine
Pour ſa douce amour portez,
Dont avez
Mainte peneuze ſepmaine.
Se c'eſt dame ſouveraine,
A grant paine
D'elle vous aprocherez :
Adez vous ſera lointaine,
Mais prochaine
Toute douleur trouverez.

Car ſe ſi bien fortunez
Vous trouvez
Que fortune à ce vous maine
Que ſa grant beauté véez,
Où avez

Voſtre eſpérance mondaine,
Lors l'ardeur d'amour grevaine,
Dont la graine
En voſtre cuer ſémerez,
Vous yra de vaine en vaine,
Sy que plaine
Toute douleur trouverez.

Creintis, doubteux devendrez;
S'en perdrez
Vo manière premeraine,
Pour l'amour dont l'amerez.
Lors verrez
Comme Amours amant démaine,
Quant le tient en ſon domaine,
Car alaine,
Ne cuer, ne povoir n'arez
De quérir gariſon ſaine,
Dont ſoudaine
Toute douleur trouverez.

LXXIII

Et s'il eſt ainſi que ce ſoit
Femme ſur qui garde ſoit miſe,
Vous y faudrez à venir droit;
Ce n'eſt pas choſe toſt conquiſe
Que dame quant elle eſt gardée.
Qui lui dira voſtre penſée,
N'à qui direz-vous tel ſecré?
Tout n'y voy, c'eſt choſe fermée,
Jà d'elle ne ſerez amé.

Or, aveniſt par quelque endroit
Que de vous fuſt d'amours requiſe,
Tantoſt partir vous convendroit,
Po l'aroit voſtre amour eſpriſe;
Puis ſeroit votre demourée
Longue, maiz à vo retournée
Seroit vo fait mal ordonné.
S'ainſi eſt la choſe atournée,
Jà d'elle ne ſerez amé.

Car il avient, & on le voit,
Que compagnie amour atiſe,
Et de ce faillir vous faudroit,
Car tout n'yroit pas à vo guiſe.
Et ſans celle, bien po trouvée
Amour ès cuer enracinée
D'amant & d'amie a eſté;
Mais pource qu'en la vous dévée,
Jà d'elle ne ſerez amé.

LXXIV

Et peut-eſtre ſe elle eſt telle
Que jà ne vouldra voſtre amour
Neant plus que d'un autre, & s'en celle
Eſt voſtre cuer, certes nul jour
Vous n'en arez bien ne plaiſance;
Car point ne voudra l'accointance
De vous ne de voſtre manière.
Lors ſerez, à po d'eſpérance,
De tous biens reculez arrière.

S'il avient que parler à elle
Ne puiſſiez, trop arez doulour,
Ou s'il ne plaiſoit à la belle
Voſtre accointance par nul tour,
Vous mourriez de deſplaiſance;
De telz mez, plus qu'à ſuffiſance,
Sert Amours en ſa court plénière
Ceulx qui ſont par droitte ordonnance
De tous biens reculez arrière.

Et ce ſont ceulx qui la querelle
Maintiennent & la grant folour
Où vous eſtes ; & pour ce, felle
Seroie vers vous ſans ſecour,
Se moy, qui congnois dès enfance
L'effort d'Amours & ſa poiſſance,
Ne créez de penſée entière.
S'ainſi n'eſt, vous ſerez d'uſance
De tous biens reculez arrière.

LXXV

OR, penſez donques à quel fin
Voſtre fait conclurre pourra.
Tant l'amerez que cuer enclin,
N'amour, ne penſer, n'arez jà
A autre, puis qu'en ce s'enlaſſe
Vo cuer que loiauté embraſſe;
Dont trop plaing vo jeuneſſe & dueil,
Elas! tant je vous conſeillaſſe
Tenir la règle que je vueil.

Je congnois trop bien le butin
Qu'Amours de ſes biens vous donra,
Puis que vous prenez le chemin
De tant amer. S'en avendra
Que voie ne tendrez ne trace,
Sy non là où ſa belle face
Verrez; dont ſerez en l'eſcueil
De mort, s'éur ne vous pourchaſſe
Tenir la règle que je vueil.

Car voſtre vouloir entérin
Sy fort déſirer vous fera
A la véoir ſoir & matin,
Que chaſcun s'aparcevera
Que vous l'amez ; & lors grant maſſe
Arez de douleur, car en place
Où elle ſoit n'arez accueil
D'elle. Pour ce, trop vous loaſſe
Tenir la règle que je vueil.

LXXVI

MAIS s'il avient que vous puissiez
Estre vers elle longuement,
Lors crériez, se la prissiez
D'amours bien gracieusement,
Qu'en éussiez responce telle
Que vostre cuer de la nouvelle
En fust en bien joieux estat;
Mais pour la creinte qu'arez d'elle
Long temps serez en ce débat,

Pensant que se lui déissiez
Bien à loisir, & loing de gent,
Que meilleur response éussiez.
Mais ce ne treuve on pas souvent,
Car bien tost mue tel querelle,
Et souvent à droitte cautelle
Avient qu'entre les deux s'embat
Destourbier. Pour ce, pour la belle
Long temps serez en ce débat.

Lors ſeroit fort que n'entriſſiez
En maint eſtrange penſement,
Et qu'en penſant n'ordeniſſiez
Vo prière quelle & comment;
Mais, au fait, volerez d'autre éle,
Car parole telle ne quelle
N'en direz, puis qu'Amours s'embat
En vo cuer, par qui eſtincelle
Long temps ſerez en ce débat,

LXXVII

COUART, *ſans ce que lui oſez*
Par néſun tour compter ne dire
D'un grant temps ce que penſerez;
Et en ce temps Amours deſrire
Vous fera tousjours tire à tire.
Mais, au fort, il vous convendra
Le lui dire, mais ce ſera
Bien loing de ce qu'arez penſé;
Car un tout ſeul mot raconté
N'en ſera par vous, bien le ſay,
Mais prendrez nouvelle manière
De prier, dont vo fait pour vray
Yra tout ce devant derrière.

Car moult nicement lui direz,
Trop redoubterez l'eſcondire,
Dont trop nice lui ſemblerez.
Lors doublera voſtre martire
Tant qu'à peine apaiſerez l'ire

Dont voſtre cuer chargié ſera,
Quant ſerez à part; & dès là
En avant croiſtra vo penſé
Que, ſe plus doucement parlé
Sans paour & ſans long delay
Euſſiez de venue première,
Mieulx fuſt, car pour ce nice eſſay
Yra tout ce devant derrière.

Lors des maulx d'Amours ſentirez
Tant qu'il devra plus que ſuffire,
Car petite eſpérance arez,
Ne bon tour ne ſarez eſlire
En voſtre fait; mais, qui que rire
Ou plorer en doie, il faudra
Qu'encor la priez. Lors ſourdra
En vo cuer triſteſſe à plenté,
Car plus ne vouldra que compté
Lui ſoit vo fait; pour ce, d'eſmay
Portera vo cuer la banière,
Et par ces poins que dit vous ay
Yra tout ce devant derrière.

LXXVIII

CAR cuer triſte ne ſouffreroit
Faire choſe qui déuſt plaire,
Et cuer trop doubteux referoit
Tourner ſes biens tout au contraire;
Et de trop amer tel afaire
Vient, cela ſavons-nous trop bien.
Or, regardez en quel lien
Se boute qui aime trop fort!
Encor y a plus, car l'effort
De meſdiſans met contre ſoy,
Qui toſt congnoiſſent ſa penſée;
Car en cuer qui n'a frain n'arroy
Amour ne puet eſtre celée.

Et ilz ſcevent bien, on le voit,
D'une tel beſongne à chief traire;
Car cil qui premier l'apparçoit
Le va toſt aus autres retraire,
Et ne ſemble pas que deſplaire

Leur doye nul bien terrien,
Mais tantoſt par ami moien,
Dont ilz ont maint de leur accort,
Mauvaiz garçons ſèment diſcort
Entre les amans, je m'en croy,
Et deſcuevrent à la volée
Les ſecrez d'amours . dont pourquoy
Amour ne puet eſtre celée.

Puis deſtourbent par quelque endroit
Tout ce qui plaiſir puet atraire ;
Car tout amoureux, puis qu'il ſoit
Gracieux, ſecret, débonnaire,
Joieux, plaiſant, ceſtui deffaire
Vouldront, s'ilz pevent, ne pour rien
N'eſſauceroient ſon maintien,
Mais lui feront de ſon droit tort,
N'à ſa Dame par néſun ſort
Ne pourra parler; dont effroy
Lui fera faire mainte alée
Entour elle : & par tel conroy
Amour ne puet eſtre celée.

LXXIX

A ce point vous convient venir,
Se ne maiſtriez voſtre cuer,
Mais ne cuidez pas qu'esjoïr
S'en doie la belle à nul fuer;
Car adès ont dames cremeur,
Au premier, que appercéue
Ne ſoit leur amour & ſcéue,
Ne cil n'eſt pas en amour ſage
Qui ne ſcet celer ſon courage.
S'en eſt moins priſé qui ce fait,
Et charge ſa Dame & ennoie.
Ce chemin tendrez, au parfait,
Puisqu'Amours voſtre cuer maiſtroie.

Mais tel uſage maintenir
Eſtrangiſt l'amoureuſe ardeur
Des cuers des dames, ne plaiſir
N'y prennent, n'amour, ne douceur;
Car choſe, tant ſoit de valeur,

Puis que ſans traveil eſt éue
Et ſans déſir, n'eſt chier tenue;
S'en avient, on le voit d'uſage,
Qu'amant qui pourſuit à oultrage
Sa Dame, en la tenant forfait
Vers elle & ſon éur deſvoie:
Par ce perdrez vos biens à fait,
Puisqu'Amours voſtre cuer maiſtroie.

Ainſi vous en doit avenir
Puiſque maintenez tel erreur,
Ne vo Dame n'ara déſir
D'alégier voſtre grant douleur.
Puiſque c'eſt des dames la fleur,
D'aſſez d'autres eſt bien volue,
Plus liez, plus baulx, dont retenue
Fera d'aucun, & le muſage
Paierez. Nul autre avantage
N'y voy pour vous, car trop meſtrait
Avez d'avoir choiſi tel voie:
Et de grâce en ſerez deffait,
Puisqu'Amours voſtre cuer maiſtroie.

LXXX

Et se fortune vous est
Sy douce & si gracieuse
Que celle qui tant vous plaist
De vous veulle estre amoureuse,
Telle léesse joieuse
Gaires ne vous durera,
Car vo fait s'apparcevera
Long temps ains que ce avieigne.
Cuidez qu'alors n'en souvieigne
A ces jaloux mesdisans?
Oÿ, car trop leur agrée
A telx fais estre nuisans
De cuer, de corps, de pensée.

Lors avendra sans arrest
Que telle gent envieuse
Qui de mesdire sont prest
Maineront vie ennuieuse
A vo Dame & dangereuse;

Mais bien apointié ſera
Par eulx que vous n'orrez jà
Nouvelle qui de lui vieigne,
Ne qui en eſpoir vous tieigne
D'avoir joie ne bon temps.
Trop ſera de prez gardée,
A ce ſeront entendans
De cuer, de corps, de penſée.

Par ceulx monteploie & naiſt
Aus amans douleur crueuſe;
Car s'Amours vous fait le preſt
De deſtinée éureuſe,
Par ceſte gent deſpiteuſe
En triſteſſe muera;
Car povoir ne vous vendra
Que lettre de vous parvieigne
A elle, & qu'il ne convieigne
Qu'en lit de douleur giſans
Languiſſiez nuit & journée,
Les biens d'Amours deſirans
De cuer, de corps, de penſée.

LXXXI

AINSI, par longue demeure
Et par Amours mal celer,
Pourroit toſt avenir l'eure
Qu'elle ſe pourroit tenner
De voſtre amour; car durer
Ne puet jeune cuer ſans joie,
Et pour ce prendra la voie
De querir autre plaiſance.
Ce n'eſt pas fort, c'eſt uſance,
Ne vous en mervueillez jà :
Or s'en gart qui s'aimera.

Mais ainçois qu'elle ſequeure
Voſtre cuer par lui donner
S'amour, trop vous courra ſeure
Fortune, car hors aler
Ne vouldrez, ne eſlongner

Celle où voſtre cuer s'emploie.
Mais ceulx qu'Amours ne maiſtroie
En tous lieux querront vaillance,
Et au retour, ſans doubtance,
Aront des biens çà & là :
Or s'en gart qui s'aimera.

Ceulx-là verrez au deſſeure
De leurs fais & ſurmonter
Vous, car fortune labeure
Pour telz gens guerredonner
Des biens d'Amours, car amer
Les vuelt-on ains qu'on les voie.
Proeſce à ce les avoie,
Et renom les y avance ;
Partout aront bien vueillance.
Chaſcun les eſſaucera :
Or s'en gart qui s'aimera.

LXXXII

SACHIEZ que liez, gais & jolis,
Joieux, prestz de prendre leur bien,
Seront par tout, & ententis
A l'exploit d'Amours; pour ce crien
Qu'aucun d'eulx ne veulle avoir sien
Le hault bien que tant désirez.
Bien soucier vous en devez,
Car ce n'est pas merveilles grans
Se l'un d'eulx y est avenans,
Car partout prise on, ce me semble,
Jeunesse & hault renom ensemble.

Et quant vous les verrez assiz
En si hault degré terrien
Que de tous aront loz & pris,
Et vo Dame sur toute rien
Loera le preux ancien,

Adonc croire & penſer devrez
Qu'au jeune preux vault miex aſſez ;
Lors, pour paſſer les mieux faiſans
Et à vo Dame eſtre plaiſans,
Prendrez le chemin qui aſſemble
Jeuneſſe & hault renom enſemble.

Lors yrez hors auques penſiz,
Mais vo cuer dira toſt : revien
Voir la beauté & les doulx ris
De ta Dame, & le doulx maintien ;
Ce conſeil ferme en toy, & tien,
Ou par mort ſerez deſſeurez.
Toutesfois ce qu'empris arez
Vouldrez fournir, maiz en brief temps
Serez du retour déſirans.
Telle ardeur deſtruit & deſſemble
Jeuneſſe & hault renom enſemble.

LXXXIII

LORS, tant le retour désirrez
Que brief retourner vous fauldra;
Mais poy après que partirez
Aucun grant bien y avendra.
On l'a veu avenir pièça
Que d'oſt de guerre ou de frontière
Sont maint amant tourné arrière
Quant les grans biens y avenoient,
Par la force dont ilz amoient;
Et par ce venoit au rebours
Leur fait & d'armes & d'amours.

A bon renom par ce faudrez,
Chaſcun moins vous en priſera,
Et vo Dame que tant amez,
Quant ſi deſpriſié vous verra,
Quanques ferez lui deſplaira.

Jà d'elle n'arez bonne chière,
Tous diz ſera envers vous fière,
Car maintes fois dames s'ennoient
De leurs amis quant telz les voient;
Dont enfin recule tousjours
Leur fait & d'armes & d'amours.

Or regardez que gaignerez
Tant qu'en vous loiauté ſera!
Certes néant; & me créez,
Car nulz biens d'Amours n'arez jà.
Mais ceulx qui aiment çà & là,
Et qui n'ont penſée entière
A loiauté, la douceur chière
Que tant voulez cent fois aroient
Plus toſt que vous, & ſi feroient
Devant vous, partout, par leurs tours,
Leur fait & d'armes & d'amours.

LXXXIV

BIEN véez que povez faillir
Aus plaiſirs d'Amours ſavoureux,
Et à chevalier devenir,
Au moins eſtre nommé de ceulx
Qui tiennent le chemin des preux,
Par voſtre povre loiauté
Où vous eſtes trop ahurté.
Quant en armes, je ne dy mie
Que pour l'amour de voſtre amie
Ne fuſſiez vaillant & hardi,
Mais par demour ſerez honni.

La loiauté qu'on doit chérir
N'eſt pas ou meſtier amoureux,
Mais penſez de la maintenir
Où raiſon eſt, c'eſt mes conſeulx.
S'ainſi le féiſſiez, doubteux

Ne deuſſiez eſtre, en vérité,
De venir en haulte bonté ;
Mais, pour l'ardeur qui vous maiſtrie,
Faudrez à tout ou à partie.
S'eſtes vous de cuider garni,
Mais par demour ſerez honni.

Quant les autres verrez florir
En renom, trop ſerez honteux ;
D'eulx verrez grant compte tenir,
Et vous demourez auques ſeulx.
S'en ſerez triſte & deſdaigneux,
De proeſce querir tencé,
Penſant que jamaiz recouvré
N'eſt de vous ; s'en mourrez d'envie,
Du tout lairez chevalerie,
Sans honneur vivrez, plus ne dy,
Mais par demour ſerez honny.

LXXXV

DONQUES, mon très doulx chier enfant,
Se pour tel meſchef eſchever,
Et pour recevoir joie grant,
Et pour toſt en hault pris monter,
Vous plaiſt loiauté forjurer,
Au moins d'amer en un ſeul lieu,
Vos maulx verrez en bien tourner :
Nul n'y peut nuire ſi non Dieu.

Ne jà n'en ſarez amer tant
Qu'encor n'en doiés déſirer.
S'ainſi faittes, je vous créant
Que vos joies verrez doubler ;
Par ce pourrez faire muer
Toutes vos triſteſſes en jeu.
S'à ce vous voulez accorder,
Nul n'y peut nuire ſi non Dieu.

Car desloiauté tant ne quant
N'a en plusieurs femmes amer,
Et faire à chascune semblant
D'elle seule chérir, doubter,
Servir, obéir, honnorer.
S'à ce faire estes ententieu,
De joie arez à cuer combler :
Nul n'y peut nuire si non Dieu.

LXXXVI

PROMETTRE povez ſeurement
A chaſcune qui nom d'ami
Vous donra, que ſi loiaument
L'amez qu'en tout ce monde cy
N'amez rien autant comme ly.
Et certes vous lui direz voir :
Tant que ſerez en ce parti,
D'autre amour ne vous peut chaloir.

S'ainſi le juriez à cent,
A nulle n'ariez menti,
Se vo cuer deffermé ſe ſent
De l'amour dont je vous chaſti.
Tant amerez celle de qui
Brief pourrez les joies avoir
Que vo cuer ſera aſſouvy.
D'autre amour ne vous peut chaloir

Quant alors. Maiz certainement,
Dès que d'elle ſerez parti,
La première qui doucement
Vous ara de s'amour ſaiſy
Vueil qu'amez autant; & ainſi
Par ce pourrez tous biens avoir,
Et eſtre joieux & joly.
D'autre amour ne vous peut chaloir.

LXXXVII

ADEZ, celle dont plus prochain
Vous verrez amerez le plus,
Et qui de s'amour plus certain
Vous fera; car telz eſt li us
De bon compains qui au deſſus
Veult eſtre de bonne fortune,
Et qui a les vouloirs perduz
De ſe tenir du tout à une.

Ainſi ſachiez que ſouverain
Serez de joie plus que nulz,
Tant vous vendra léeſſe à plain,
Tant ſerez partout bien venuz
Et de tous gracieux tenuz:
Telz biens donne Amours & aüne,
A celui qui ſe trait enſus
De ſe tenir du tout à une.

Car, par eſtre de joie plain,
Serez des femmes bien volus ;
Tout éur vous vendra à main,
Mais que par vous ſoit maintenuz
Ce dont me féiſtes refuz
N'a pas longtemps, par grant rancune,
En loant les biens maloſtruz
De ſe tenir du tout à une.

LXXXVIII

AMEZ comme je vous deviſe
Et vous devendrez ſi joieux
Que biens vous vendront à vo guiſe ;
Et s'alors eſtes gracieux,
Nul n'en doit eſtre merveilleux,
Car cuer lié partout où il eſt
Fait d'amours ſon maiſtre éureux :
Et cuer triſte à nullui ne plaiſt.

Beau filz, maintenez ceſte empriſe
Et vous verrez que mes conſeulx
Eſt bons, car de manière aſſize
Vous trouverez entre tous ceulx
Où vous vendrez, ne jà doubteux
N'en ſerez, car rien ne deſplaiſt
Que face plaiſant amoureux :
Et cuer triſte à nullui ne plaiſt.

La doulceur, l'amour, la franchiſe,
Les joieux plaiſirs ſavoureux
Dont Amours vous feront ſerviſe,
Qui vos penſers chevalereux
Acroiſtront, vous feront ſongneux
De querir honneur ſans arreſt.
Moult vault léeſſe & eſtre preux :
Et cuer triſte à nullui ne plaiſt.

LXXXIX

Et de chaſcune amie ou dame
De qui l'amour pourrez avoir
Sara le ſecret autre femme,
Qui de cuer, de corps, de vouloir,
Vous amera ſans décevoir,
Et vouldra près d'autant de bien
Comme celle qui le cuer ſien
Vous ara donné ſans partir;
Et s'ami a, certes ſervir
Vous vouldra & faire plaiſance
En tous lieux : ainſi, ſans faillir,
Partout arez grant acointance.

Et vous croiſtra renom ſans blaſme;
Toſt le pourrez aparcevoir,
Dont vo cuer ſera en la flame
De plaiſance & de plus valoir
Par déſir. Ce verrez, pour voir,

Mais que ſoiez de tel maintien;
Et alors ne vous faudra rien,
Fors penſer de vous maintenir
En ce renom qui fait nourrir
Les cuers en parfaitte vaillance :
S'à ce faire prenez plaiſir,
Partout arez grant acointance.

Et telle amour n'art ne entame
Cuer d'amant, ne le fait doloir,
Ains lui eſt plus douce que baſme,
Tant lui fait de biens recevoir
Que ſon cuer lui fait eſmouvoir
A aler hors. Et pas ne crien
Que, par faire le conſeil mien,
Ne trouvez amours à choiſir.
Et que ne doiez parvenir
A proeſſe, à haute poiſſance,
En brief temps : & au parfournir,
Partout arez grant acointance.

XC

MAIS, en amours aiez aviz
Qu'au miex parant vous adréciez,
Car cuer en haulte dame aſſis
Fait ſon maiſtre des autres chiefs
Plus preux, plus doulx, miex entéchiez,
Et plus friant d'onneur conquerre;
Car haulte amour joint & aſſerre
A cuer d'amant toute proeſſe,
Haulte empriſe, douceur, largeſſe,
Joie d'amours, dont vous affie,
Mais que n'aiez ſeule maiſtreſſe
Et qu'en maint lieu faciez amie.

Hardi prieur ſoiez touſdiz,
Humble parlier, mais poy creiguiez;
En maint lieu ſoit vo compte diz,
Mais les plus haultes eſliſiez,
Et celles doulcement priez,

En eſpoir de leur grâce acquerre.
Ainſi firent en mainte terre
Les preux paſſez qui la nobleſſe,
L'onneur, le plaiſir, la hauteſſe
D'amours & de chevalerie
Conquiſtrent : là ſoit voſtre adreſſe,
Et qu'en maint lieu faciez amie.

Secret ſoiez, beau trés-doulx filz,
Les plaiſirs vo Dame faciez.
Toutesfois, ſe vos jeux, vos riz
Vouloient tant que véiſſiez
Qu'eſtre ſecret ne péuſſiez,
Leur plaiſir tousjours devez querre,
Soit tort, ſoit droit, ne jà requerre
Ne devez qu'eure s'entrelaiſſe
D'eſtre avec elles; mais aſpreſſe
Monſtrez d'amour à chière lie :
Mais gardez qu'elle ne vous bleſſe,
Et qu'en maint lieu faciez amie.

XCI

Et se vostre cuer à cela
Se veult fermer entièrement,
En trestous lieux si fort vouldra
Qu'aiez premier l'acointement
Des dames, que par ce talent
Mettrez vouloir, désir, pensée,
A accroistre vo renommée,
Pour avoir des biens à foison
Dont Amours donne à abandon
A ceulx que joieux faire veult.
Sy arez-vous, car c'est raison :
Qui partout sème, partout queult.

Car adez vo vouloir croistra
A quérir vostre avancement
En honneur, & vous semblera
Que, par emprendre espartement
Tout fait d'armes, l'achèvement

Vendra à bien, c'eſt deſtinée ;
Hardie empriſe eſt achevée,
Po s'en faut, à cuer de preudom.
Et ſi ne paſſera ſaiſon,
S'à mon conſeil vo cuer s'eſmeut,
Que d'armes n'aiez grant renom :
Qui partout ſème, partout queult.

Et ce renom vous amenra
Aux biens d'Amours tout droitement ;
Mais jeuneſſe vous aidera,
Avec prier hardiement,
Et vous maintenir liement
En manière bien ordenée,
Bien fournir amour bien celée,
Eſtre joli bon compagnon.
Ainſi arez en maint lieu don
D'amour de dame; avenir peut,
Amours l'ottroie en guerredon :
Qui partout ſème, partout queult.

XCII

A peines fauldrez nulle part
Que des biens d'Amours ne vous viengne
A volenté, mais main & tart
De mes paroles vous ſouviengne,
Que trop n'amez que jà n'aviengne.
Et s'aucune vous refuſoit,
Allez ailleurs le chemin droit,
Là où les plus belles ſeront,
Car bonne chière vous feront,
Puis que voſtre valeur croiſtra :
Au moins, ſe toutes ne le font,
Voſtre bien fait vous demourra.

Mais lié, gent, joliz & gaillart,
Eſpérant que brief vous reviengne
Eur d'Amours à large part,
Soiez, & qu'en vo cuer ſe tiengne
Sy haut penſer dont il conviengne,

Ainçois que vo cuer à paix ſoit,
Qu'aiez fait d'armes ſi adroit
Que ceulx qui parler en orront
Vous en loent. En ce prendront
Femmes plaiſir : s'en avendra
Qu'avec ce que vous ameront
Voſtre bien fait vous demourra.

Se mon conſeil ne ſe départ
De vous, & que vo cuer s'atiengne
De tout meffait, n'aiez regart
Que des biens d'Amours, quoy qu'aviengne,
N'aiez foiſon, jà nul n'en criengne.
Et ſe voſtre cuer ne recroit,
D'armes & d'amours tel eſploit
Ferez, dont tous vous loeront;
Car vos penſées po faudront,
Et chaſcun vos faiz aimera :
Se vos beſongnes ainſi vont,
Voſtre bien fait vous demourra.

XCIII

OVEZ, mon doulx filz gracieux,
Tout vous ay dit, n'en quier plus dire,
Les poins par quoy d'amour joieux
Eſtre povez, & d'onneur ſire.
Or ne me veulliez eſcondire
De croire ce qui tant valoir
Vous puet, & par quoy recevoir
Povez les biens & les vertuz
Dont vous ſerez, ſans cuer douloir,
Eureux d'amours & preux tenuz.

Trop d'autres biens y a, leſquelx
Ne puis pas au compter ſuffire;
Mais, s'amez eſtes en mains lieux,
Ceulx pourrez choiſir & eſlire.
D'autre part, l'enuieux martire

Qu'arez, ſe ne changiez vouloir
D'avoir en un ſeul lieu eſpoir,
Ne pourroit tout raconter nulz.
Créez-moy; s'en ſerez, pour voir,
Eureux d'amours & preux tenuz.

Dès or povez choiſir le miex,
Ne veulliez pas prendre le pire;
Car ce ſeroit meſchieſs mortelx
D'armes & d'amours tant deſpire
Qu'on muaſt leurs douceurs en yre.
Et vous, qui bien devez avoir
Sens de congnoiſtre & parcevoir
Quel perte c'eſt, n'eſtrivez plus
Vers moy; s'en pourrez remanoir
Eureux d'amours & preux tenuz.

XCIV

QUANT elle m'ot compté & dit
Ainſi à loiſir ſon conſeil,
Où je ne pris pas grant délit,
N'onques mais n'oÿ le pareil,
Je lui dis : — Trop fort me merveil,
Dame, quant tel conſeil donné
M'avez, puiſqu'en moy volenté
N'a du faire, ce ſavez bien.
S'eſt voſtre compte en moy gaſté,
Car pour vous n'en feroie rien.

Se vo conſeil avoie eſlit,
Qui des faulx eſt le non pareil,
Et du faire ſans contredit
Euſſe juré lune & ſoleil,
Mon cuer ſens de tel appareil

Et ſi au contraire fermé,
Qu'à vous ne ſeroit accordé
Pour tout l'avoir ottonien.
Ne me preſchez plus fauſſeté,
Car pour vous n'en feroie rien.

Ne tel conſeil ne m'abélit,
N'au faire ne penſe, ne vueil.
Mon cuer du tout me le deſdit,
Qui congnoiſt bien en quel toueil
Se boute amant, qui le traveil
Prent d'eſtre à lui abandonné ;
Car en fin honteux & blaſmé
Eſt par lui. De ce point ne crien.
Pour ce, ne m'en ſoit plus parlé,
Car pour vous n'en feroie rien.

XCV

Et ſachiez que, n'a pas ſix mois,
Ay bien trouvé un chevalier,
Beaux & preux, ſages & adroiz,
Eureux d'amours & beau parlier,
Qui de ſon doulx gré conſeillier
Me voult le maintien amoureux,
En me monſtrant les biens joieux
Que par loiauté recevroie,
Et auſſi les maulx dolereux
Qu'ont ceulx que fauſſeté maiſtroie.

Mais de fauſſeté les deſrois
Lui oÿ-je tant deſpriſier,
En monſtrant les meſchiefs deſtrois
Où elle fait enfin plungier
Amant qui la veult tenir chier

En la ſervant ſans eſtre oiſeux,
Que de meſchief ſi dolereux
Pour mourir ne m'acoſteroie:
Car plus vault mort qu'avoir les dueilx
Qu'ont ceulx que fauſſeté maiſtroie.

Lès biens de loiauté ainçois
Me voult tous par ordre enſeignier.
Moult m'y monſtra raiſons & drois,
Moult ſot bel ſon compte traittier;
Trop fait ſon conſeil à priſier,
Envoiſiez eſt, loial & preux;
Bien conclut. Tant eſt gracieux
Que pour autre ne le lairoie:
Po ſuis du bon temps envieux
Qu'ont ceulx que fauſſeté maiſtroie.

XCVI

LORS voult-elle que lui comptaſſe
Tout ce bon conſeil mot à mot,
Et le chevalier lui nommaſſe
Qui ſi bien conſeillier me ſot.
Tout lui dis ; mais à peine pot
Attendre qu'euſſe parfiné,
Qu'elle n'ait un court riz geté,
En diſant : c'eſt conſeil loial !
Ainçois qu'un y euſt bien trouvé,
A un millier en prendroit mal.

Puis me diſt : Filz, ſe je cuidaſſe
Que, par vous faire long riot,
Tant de biens pour vous pourchaſſaſſe
Qu'en laiſſiſſiez vo penſer ſot,
Ce que non le cuidier m'en tolt

A qui eſtes ſi ahurté,
Encor vous euſſe avant parlé
Et monſtré cler comme criſtal
Que douze cens de vo coſté
A un millier en prendroit mal.

Plus n'en diray, j'en ſuis trop laſſe,
Quant vo cuer ne m'entent ny ot :
Mais je vous pry de droitte grâce
Qu'à cil qui conſeillier vous volt
Le conſeil où vo cuer ſe clot
Soit au long ce compte compté.
Et s'il s'y tient, pour vo ſanté,
Vous lo qu'à lui ſoiez égal,
Car ſe tant ſont de vo coſté,
A un millier en prendroit mal.

XCVII

ENCORE, *pour plus acquerre*
Paix que guerre,
Vous pry, ce dist-elle, filz,
Qu'il vous plaise en mainte terre
En enquerre
Aus bons compagnons esliz,
Qu'Amours a en ses las miz,
Et apris
Ce qui cuer destraint & serre,
Et ce de quoy jeux & riz
Sont fourniz,
Et ce que preux cuer doit querre ;

Savoir mon : qui plus en erre
Et asserre
En cuer de jeunesse espris
Eur de haut nom conquerre,
Dont on erre

Mains pas pour en avoir pris,
Et les biens d'Amours eſliz,
Qui chériz
Sont ſur quanque ciel enſerre,
Par quoy tous joieux déliz
Sont complis,
Et ce que preux cuer doit querre,

Ou le conſeil qui raſſerre,
Lie & ſerre,
Vo cuer qui ſe ferme aus dis
De vo ſage conſeillerre,
Qui moult erre
En ſes conſeulx mal baſtiz,
Ou le mien qui vous chéris
Et jouys ?
Femme ſuy, s'en fay à croire.
S'en ſoit le meilleur choiſiz :
C'eſt vos pris,
Et ce que preux cuer doit querre. —

XCVIII

Or congnois à vo manière
Couſtumière
De m'aler contraliant
Qu'il vous plaiſt, quoy qu'il n'affière,
Que j'enquière
A maint compagnon vaillant,
Amoureux, doulx & plaiſant,
Qui plus grant
Joie donne & plus entière,
Loiauté, ou faux ſemblant,
En amant
Fauſſeté la loſengière.

C'eſt bien requeſte eſtrangière
Et légière;
Mais, puiſque m'en priez tant,
L'enquerray, ou faille ou fière.
Mais première

A l'enqueſte alez penſant.
— Filz, tu es mal entendant,
Et enfant,
Car par mes dis ça arrière
Scez qu'onques ne fu priſant,
Ne louant,
Fauſſeté la loſengière.

Ains la dois mettre derrière,
Et banière
De loiauté mettre avant,
Où droit eſt; c'eſt ma prière.
Mais jà n'ière
A ce mon cuer accordant
Qu'eſtre ſecret & plaiſant,
Pourchaçant
En mains lieux joie plénière,
Ne ſoit fait de vray amant
Eſlongnant
Fauſſeté la loſengière.

XCIX

LORS, *ſans autre rien forfaire,*
Ne retraire
Aucun mot, levé me ſuis.
Sy nous meiſmes au repaire;
Hors de Laire,
Car moult approchoit la nuiz,
Ma conſeillière conduiz.
Et depuis
Enqueſtay de ceſt afaire
Au conte d'Eu, que je truiz
Preſt & duiz
A toute loiauté faire;

Car il m'eſtoit néceſſaire
D'à chef traire
La matière que j'enſuis.
Ycellui fu adverſaire
Et contraire

A celle dont je ne puis
Priſier, n'amer les déduiz,
Car trop vuiz
Sont de ce qui cuer eſclaire
En tous biens; maiz je m'apuis
A toute loiauté faire.

Puis volz Bouciquaut atraire
Pour parfaire,
Et Créſéques raconduiz,
Qui leur reſpons volentaire
Peuſſe eſtraire
De leurs bouches. S'en parſuiz
Qu'en loiauté ſont inſtruiz,
Et adviz
N'autre Amour ne leur peut plaire.
Par nous fu ce livre eſtruiz,
Mais j'y luiz
A toute loiauté faire.

C

Sy prions tous les amoureux
Que chaſcun ſeulz
Par une balade ſavoir
Nous face lequel des conſeulx
Leur ſemble entr'eulx
Mieudre à tenir, à dire voir:
Qui cuer d'amant fait moins doloir,
Qui plus povoir
Lui donne de devenir preux,
Qui plus plaiſans biens recevoir
Fait & avoir,
Qui plus le fait d'Amours joieux.

Les argumens ſont merveilleux,
Et poy pareulx;
Mais chaſcun cuide parcevoir
Son conſeil eſtre gracieux
Et revelleux

Plus que l'autre, & trop mieux valoir.
Sy faiſons, pour paix pourcevoir,
Noſtre devoir
De l'enquerre, ſans eſtre oiſeux.
Or die chaſcun ſon vouloir,
Sans décevoir,
Qui plus le fait d'Amours joieux.

Et que chaſcun ſoit déſireux
Et curieux
De tous ces points ramentevoir,
Et liſe les débas des deux,
Car dangereuz
Eſt leur propos à concevoir.
Sy nous veulliez faire véoir
Et apparoir,
Par vo dit, le plus éureux
Conſeil dout amant, main & ſoir,
Peut miex ſcavoir
Qui plus le fait d'Amours joieux.

EXPLICIT

LES CENT BALADES

LA

RESPONCE DES BALADES

REGNAULT DE TRIE

Je vous mercie doulcement,
Entre vous quatre compagnons,
Quant il vous plaiſt aucunement
Oïr de mes oppinions
Sur les débaz que beaux & bons
Miſt en termes le bon Hutin,
Qui tant ama; mais à la fin
Le vy pour Amours ſi deſtroiz
Que viſaige pales & frois
Portoit par triſteſſe muſarde :
Pour ce vous dy qu'à ceſte fois
Je me tendray à la guignarde.

Car il me ſemble vraiement
Que moult y a bonnes raiſons;
Car s'un amoureux voit ſouvent
Belles dames de grans renoms,
Et il emploie ſes ſaiſons

A les ſervir tart & matin,
Tendant tousjours à bonne fin,
Il en ſera trop plus courtois,
Et plus priſiée, c'eſt bien drois,
Sera ſa manière gaillarde :
Pour ce vous dy qu'à ceſte fois
Je me tendray à la guignarde.

Mais, quant on eſt en ſon jouvent,
Je ne dy pas qu'il ne ſoit bons
D'amer de joieux ſentement
En lieu ſeul ; mais li guerredons
Ne veul pas que ſoit ſi félons
Comme fu cil de Quehedin,
Qui en mourut. De tel butin
Quitte ma part en tous endrois
A qui la veult, & je m'en vois
Tout droit à la Joieuſe Garde.
Pour ce vous dy qu'à ceſte fois
Je me tendray à la guignarde.

CHAMBRILLAC

Je qui ſuis de toutes féruz,
Fay bien à toutes aſſavoir
Qu'ainſi que me ſuis pourvéuz
Long temps me penſe à pourvéoir :
C'eſt en mains lieux. Car main & ſoir
Ay tant voulu joieuſe vie,
Que par Amour qui me maiſtrie
Ay ſouvent prié & requis ;
Bien m'en ſuis en mon devoir mis
Et mettray, mais qu'il m'en ſouvieigne.
En mon conſeil n'a autre aviz :
Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

Bien ay oÿ de Troÿluz,
Le beau, le preux, de hault povoir,
Qui à Briſaÿda fu druz,
Ne d'autre amer not nul vouloir.
Le bien qu'il en pot recevoir

Fu qu'il demoura ſans amie ;
Car, quant de Troie fu partie,
Dyomèdès en fu ſaiſiz.
Sa Dame fu, il ſes amis.
Cela m'aprent que je m'atieigne
Qu'en lieu ſeul ſoit mon cuer aſſiz :
Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

Encor me ſuis ramentéuz
Palamèdès, qu'en pot avoir
Tous maulx, tant qu'il veſqui, ſans plus,
Pour Yſeult dont Triſtan fu hoir.
Mais Gauvain, qui tant pot valoir
En proeſce & en courtoiſie,
Ot en maint lieu Dame choiſie ;
Moult fu vaillans, grans fu ſes pris.
Et li Bourguignons Auberis
Ot mainte Dame ; ainſi m'avieigne.
Se ces deux preux enſuis tous diz,
Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

MONSEIGNEUR DE TOURAINE

Il eſt bien vray que j'ay ſervy
De cuer, de corps, très loiaument,
Une Dame que j'aime ſy.....
Plus n'en diray quant à préſent.
Mais aucuns ſi m'en vont blaſmant,
Diſans que plus ſeroie eureux
Se de beaucoup fuſſe amoureux;
Mais, par mon ſerement, je tien
Que ce n'eſt pas très bon conſeulx,
Car il n'en peut venir nul bien.

Par Dieu, je ſuis bien esbaÿ
Comment tel manière de gent
Sont devant bonne gent oÿ,
Quant vont Amours ſi deſpriſant
De mentir leur ſoy ſi ſouvent

A prier puis une puis deux.
Tel conſeil eſt bien dangereux
A donner; mais créez le mien.
Ne créez l'autre gracieux,
Car il n'en peut venir nul bien.

Prenez à voſtre cuer l'autrui,
Je vous en pri très chièrement.
Se voſtre Dame, par ennuy,
En prenoit xx *ou* xxx *ou cent.*
L'ameriez-vous? trop meſchant
Vous tendroie, s'eſtiez tielx.
Je n'en tien nul ſi fol perilleux
Qui de ce faire face rien.
Nul ne croie ces faulx jengleurs,
Car il n'en peut venir nul bien.

Sy n'ay pas tort donc, ſe je dy
Que ceulx qui vont toutes priant
Sont des bonnes loiaux haÿ.
Et pour ce, tout vray cuer d'amant
Doit bien eſtre conſidérant
Qu'il ne veuille point croire ceulx
Qui d'autrui bien ſont envieux;

Car s'ilz les croient, point ne crien
Qu'au derrain n'en ſoient honteux,
Car il n'en peut venir nul bien.

Et pour ce, de bon cuer vous pry,
Chambrillac, Regnault, humblement,
Que ne ſouſtenez point cecy
Qu'avez ſouſtenu ça devant,
Car grans maulx de cela deppent.
L'en en eſt tenu convoiteux,
Et haÿs en beaucop de lieux;
Ce n'eſt pas gracieux maintien,
Ne le faites plus, c'eſt let jeux,
Car il n'en puet venir nul bien.

LYONNET DE COISMES

Je ne ſuis mie de celle opinion
Que l'on doie en pluſieurs lieux amer,
Mais je vouldroie mettre m'entencion
A bien ſervir, ne jamais ne fauſſer,
De toutes une, ſans mon propos muer,
Eſtre joieux, & vivre en eſpérance,
Gaiz & joliz, doulcement m'aceſmer :
Qui ce fera ſoit de mon aliance.

Et me ſemble que j'ay bien grant raiſon,
Je le vous puis trop clérement monſtrer.
Quant vraie Amour fait la promiſſion,
Il y convient grans ſeremens jurer;
Cela doit-on tenir ſans treſpaſſer,
S'on ne le fait, Dieu en prendra vengence,
Et fermement toute jour y penſer :
Qui ce fera ſoit de mon aliance.

On ne doit mie emploier ſa ſaiſon
A tant de dames requérir & prier,
Qui n'a de cuers à ſi grande foiſon
Qu'on en puiſſe à chaſcune donner.
Sy en fauldroit aſſez plus d'un millier,
Se l'en menoit longuement ceſte dance,
Mais je m'en penſe moult très bien à garder :
Qui ce fera ſoit de mon aliance.

MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY

Puiz qu'à Amours ſuis ſi gras eſchappé
Que moult petit me pevent jamais nuire,
Parle qui veult, je ſuis réconforté,
S'aucun vouloit pour ce de moy meſdire.
Mais du débat mon oppinion dire
Veul à tous ceulx qui la voudront oïr.
L'un de vous dit qu'on doit ſon bien quérir
Au premier preſt, l'autre dit du contraire;
Mais mon aviz, qui s'i voudra tenir,
On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.

Dire qu'on veult ſeulement loiauté
Et que c'eſt droit que tout cuer s'i atire,
Mais du faire n'aiez jà volenté,
Tendez touſdis à la fin qu'on déſire;
Ne vous chaille s'on vous veult eſcondire;

Alez ailleurs, penſez de parfournir.
Eſploittiez fort, laiſſez en convenir
A plaiſance qui veult à chaſcun plaire;
Car, qui s'i veult ſagement contenir,
On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.

Pour ce je tien à trop mal conſeillié
Cellui qui veult ſeule maiſtreſſe eſlire,
Et li pluſieurs ſe treuvent courroucié
D'avoir uſé leur temps en tel martire;
Car de leur dueil ſe ſcevent moult bien rire
Celles meiſmes qu'ilz tant veulent chérir.
Mieux leur vauſiſt partout Dame choiſir,
Non pas une, mais trois ou quatre paire,
Et à toutes, pour leur grace acquérir,
On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.

JAQUET D'ORLIANS

AUCUNS veulent maintenir
Et plévir,
Et acertener forment,
Que qui veult d'Amours joir
Ny quérir
Plaisance & esbatement,
Il doit prier faintement,
Largement
Des femmes pour acquérir
Joie, & ne doit nullement
Longuement
Son cuer en un lieu tenir.

Mais ce sont mos pour trair
Et honnir
Les jeunes cuers vraiement
Qui veulent Amours servir,
Car mentir

Et parjurer fauſſement
Faut, & vivre laidement,
Et vilment,
Qui veult tel vie ſievir;
Sy vault mieux certainement,
Loiaument
Son cuer en un lieu tenir.

Et cil qui met ſon plaiſir
En ſervir
Sa Dame très loiaument,
Se peut d'un ſeul ſouvenir
Esjoïr
Et vivre très liement.
Mais cil qui fait autrement,
Bonnement
Ne peut grant joie accueillir;
Pour ce doit-on droittement
Nettement
Son cuer en un lieu tenir.

TIGNONVILLE

PHLIPPE d'Artois, Seneſchal, Bouciquaut,
Et Créſéques, qui loiaument amez,
Et endurez par lui maint dur aſſault
Pour ce qu'à une ſeulement vous tenez,
Je ſuis Amours qui vous commande & prie
Qu'ainſi faittes tant que ſerez en vie,
Et vous gardez des autres enſievir
Qui d'uis en huis truandent par la ville,
Car mieux ſe vault à loiauté tenir :
Yvry s'y tient, auſſi fait Tignonville.

Qui partout aime de nulle ne lui chaut,
Et faut qu'il ſoit menteur deſmeſurez
Et parjures. Or, regardez que vault
Cilz qui de telz manteaulx eſt affublez :
On le devroit appeler Fol-s'y-fie.

Ceulx qui ce font, je les eſcommenie,
Et pour les faire d'envie parmourir,
Ainſi que gent déſordenée & vile,
Veul aus loiaulx tous mes biens départir :
Yvry s'y tient, auſſi fait Tignonville.

Se, par folour, Chambrillac & Regnault
De Trie ſont contre vous aliez,
Ce fait vieilleſce qui pièçà les aſſault,
Et qui d'Amours les a ſi rebutez
Que par tous lieux veulent avoir amie.
Pour ce leur donne la guignarde jolie;
Auſſi veult-elle à chaſcun ſecourir.
Je n'en ſay point qui miex leur ſoit habile,
Mais aus autres feray mes biens ſentir :
Yvry s'y tient, auſſi fait Tignonville.

JEHAN DE MAILLY

DOULX ſeneſchal, m'alez-vous demandant
Lequel fait mieux, celui qui va cerchant
Puis çà, puis là, pour amours recouvrer,
Ou cil qui aime en un lieu ſeulement
Sans ſoy mouvoir, mais plus fort que devant,
Et lequel d'eulx chaſcun doit plus loer.
Ce ſont deux choſes contraires malement,
Ne ne me ſcay auquel plus accorder;
Et pour ce dy, ſelon mon ſentement :
A chaſcun d'eulx feroit-il bon ſembler.

Car cil qui aime ſi oultrageuſement
Une dame belle, bonne, plaiſant,
Et pour autre ne la vouldroit changier,
Je tien qu'il a à celle-là ſerment.
S'il lui tient bien & la ſert loiaument,

On l'en doit mieux en toutes cours priſier.
De toutes meurs, loiauté va devant
Et fait toutes les autres gouverner.
Et pour ce dy, ſelon mon ſentement :
A chaſcun d'eulx feroit-il bon ſembler.

Or vient l'autre qui va plus baudement
En mains lieux ſon corps recommandant,
Et ſi a cuer aſſez pour en donner
A cent dames, & bien & largement,
Il lui ſemble que tout lui va clinant,
En grant joie devroit ſon temps uſer;
S'il en vouloit une tant ſeulement,
Il en devroit, ce me ſemble, finer.
Et pour ce dy, ſelon mon ſentement :
A chaſcun d'eulx feroit-il bon ſembler.

Sy vous ſuppli à treſtous humblement,
Pardonnez-moy ſe je ne ſay jugier
D'un ſi haut fait; en tel deſcordement,
J'aroie peur de faillir à parler.
Et pour ce dy, ſelon mon ſentement :
A chaſcun d'eulx feroit il bon ſembler.

RVRY

De fauſſeté & d'amer loiaument
Parlent pluſieurs, dont aucuns veulent dire
Qu'il vault trop mieux pour vivre liement
Prier Belon, & ſadaier Mabire,
Guignier d'un œil à Agnez, & ſouſrire
A Marote, qu'eſtre vray amoureux
D'une ſans plus; mais ce n'eſt point le mieux
De faire ainſy s'amour partout commune :
Quant eſt de moy, je ne ſuis point de ceulx,
Car je me tieng & me tendray à une.

Et ſy mettray ſens & entendement,
Cuer & povoir, à fauſſeté deſpire,
Et ſes ſervans qui vont communément
Ainſi partout priant femmes à tire.
Tout leur bien c'eſt d'eulx oïr eſcondire,

D'eſtre haïz & huez comme leux.
Volentiers ſont d'autrui bien envieux,
D'eulx parjurer n'acomptent une prune:
Sy n'ay cure de leur vie ne d'eulx,
Car je me tieng & me tendray à une.

Pour ce ne vueil plus tenir parlement
De leur eſtat, car chaſcun le doit fuire.
Mais quant uns homs aime bien chièrement
Celle ſeule qu'Amours lui fait eſlire,
Pour acquérir ſa grâce qu'il déſire
Il met peine d'eſtre bien gracieux,
Hardy, vaillant, gent, joly & joieux,
D'eſtre preudoms, de vivre ſans rancune:
Or vueille Amours que je devieigne ytieulx.
Car je me tieng & me tendray à une.

Prince loial, ſe nul, ſoit jeune ou vieulx,
Sert fauſſeté, on le mette en telz lieux
Qu'il ne voie jamais ſoleil ne lune.
Fauſſeté hé, & ſes gens, & leurs jeux,
Car je me tieng & me tendray à une.

FRANCHOIS D'AUBERCHICOURT

J'AY bien oÿ le plaiſir & la joie
Qu'on peut avoir pour une ſeule amer,
Et d'autre part les biens qu'Amours envoie
D'en pluſieurs lieux ſon cuer abandonner,
Mais de cela ne ſaroie jugier;
Car je ne quier de nul eſtre repris,
Ne les loiaulx ne veul-je point blaſmer :
Mais je ſay bien comment il m'en eſt pris.

Car j'ay bien veu, quant par Amours amoie,
Qu'en un ſeul lieu eſtoie ſans muer,
Et que ſouvent trop plus de bien avoie
En la beauté de ma Dame penſer,
Que riens qui ſuſt ne me péuſt donner.
Tant eſtoie de s'amour fort eſpris
Qu'autre plaiſir ne peuſt en moy entrer :
Mais je ſcay bien comment il m'en eſt pris.

Et non pourtant, au fort je ne diroie
Qu'eſtre léal ne feiſt plus à loer.
Mais qu'on lui feuſt, autre bien ne vouldroye,
Quant de ma part, querre ne demander;
Mais c'eſt bien fort pour moy à le trouver.
Et toutesfois, ſoit le mieux ou le pis,
Je m'i tendray pour mon honneur garder :
Mais je ſcay bien comment il m'en eſt pris.

MONSEIGNEUR DE LA TREMOUILLE

De grant honneur amoureux enrichir
Ne peut, s'il n'a loiauté en s'aÿe;
Et pour ce fay dedens mon cuer florir
Loial amour d'umilité garnie,
Dont doucement, ſans fauſſeté, ſervie
Sera la flour nonpareille d'onneur,
De grant beauté, de bonté, de valeur,
Qui de mon cuer ſouveraine maiſtreſſe
Eſt & ſera. J'aray Dame & Seigneur,
En ciel un Dieu, en terre une Déeſſe.

A ce me veul tout mon vivant tenir,
Sans reſſambler la fauſſe compaignie
De ceulx qui vont prier & requérir
Dames pluſieurs, & font partout amie,
A leur povoir, pour leur grant tricherie.

Cil ſont vilain, envieux & menteur,
Oultrecuidez, félon, fol & vanteur;
Tout leur déſir à faux penſer s'adreſſe.
Tel gent reny; ſy pren pour le meilleur
En ciel un Dieu, en terre une Déeſſe.

Car tel tricheur font l'onneur amenrir
De mainte dame, en qui n'a villenie,
Tant par jengler com par leur foy mentir.
L'un jure Dieu, l'autre ſaincte Marie,
En promettant loiauté qu'il n'ont mie.
De faux ſemblant font leur droit gonverneur,
Li maloſtru, li meſchant, li bourdeur;
Tous ſont parjur. Pour ce, leur fay promeſſe
Que j'aime mieux à ſervir, par douceur,
En ciel un Dieu, en terre une Déeſſe.

Prince, je tien que qui veult acquérir
De vraye Amour les biens & la hauteſſe,
Tant ſeulement doie en ſon cuer choiſir
En ciel un Dieu, en terre une Déeſſe.

BUCY

AINSI qu'Amours & le joli penſer
Qui avec moy ont pris leur demourance
M'ont commandé de par Amours amer,
Ce vous diray, à ma droite plaiſance.
Sachiez que j'ay cuer & corps & puiſſance
Mis en amer une tant ſeulement,
A tousjours mais, ſans partir nullement.
Et s'il vous plaiſt devers moy enquérir
Qui plus me fait vivre joieuſement :
L'eſpoir que j'ay de ſa grâce acquérir.

Car je puis plus en un jour conqueſter,
Se c'eſt ſes grez & ſa bonne vueillance,
A lui ſervir, que nulle autre donner
Ne me pourroit; je le ſcay ſans doubtance.
Pour ce me miz en ſon obéiſſance.

Que j'aime mieux, ſe ne puis autrement,
Le ſien reffus que l'ottroy d'autre cent :
S'Amours me doint de ſes grans biens joïr,
Car de tous maulx me donne allégement
L'eſpoir que j'ay de ſa grâce acquérir.

C'eſt mon déſir, c'eſt ma joie ſanz per,
C'eſt mon confort, c'eſt ma riche eſpérance;
C'eſt ce pour quoy je puis en pris monter
A toute honneur & à droite vaillance;
C'eſt mon éur, mon reſſort, ma fiance,
C'eſt ce qui peut le mal que mon cuer ſent
Aſſouagier, ſe ſes grez ſi aſſent;
C'eſt ce qui fait ma penſée enrichir :
Pour ce doy bien mercier haultement
L'eſpoir que j'ay de ſa grâce acquérir.

Et vous auſſi, ſeigneur, qui demander
Avez voulu, par ſi bonne ordonnance,
Qu'une balade chaſcun vueille ordonner,
Des amoureux pour faire démonſtrance,
De ce débat, lequel eſt en errance

. . . . . .

. . . . . .

(La fin de cette ballade manque.)

NOTICES HISTORIQUES

NOTICES HISTORIQUES

REGNAULT DE TRIE

L'AMIRAL Regnault de Trie appartenait à une illuſtre maiſon qui avait déjà fourni avant lui pluſieurs grands officiers à la couronne de France; il était, en 1386, chambellan du duc d'Anjou, & le fut plus tard du roi Charles VI. Il entra au Grand-Conſeil en 1393. Capitaine du château de Saint-Malo, il exerça, pendant une partie des années 1394 & 1395, la charge de maître des arbalétriers, à la place de Guichard Dauphin, & fut pourvu de celle d'amiral en 1397, ainſi que

de la capitainerie du château de Rouen. Il réſigna, moyennant 15,000 écus d'or, la charge d'amiral de France, le 1er avril 1405, à Clignet de Brabant. Le 12 avril 1406, il dicta ſon teſtament, — « étant détenu au lit de pluſieurs maux incurables, » — & il eſt probable qu'il mourut ce même mois d'avril.

(Le P. Anſelme. — A. de Circourt & de Puymaigre, *Le Victorial de Gutierre Diaz de Gamez*, note 4, page 571.)

CHAMBRILLAC

Jehan de Chambrillac, chevalier, conſeiller & chambellan du roi, fut inſtitué ſénéchal du Périgord par lettres du 13 juillet 1400. Il était ſeigneur du Sauzet dans la même ſénéchauſſée. En 1404, le roi lui fit don de la forteresſe & châtellenie de Montagrier, en paiement de 5,000 livres qui lui étaient dues pour ſes ſervices. Le roi l'établit en 1410 capitaine-général des galères & autres vaiſſeaux deſtinés à faire la guerre aux Génois; Chambrillac fut le premier revêtu de cette charge. Le 28 juillet 1415, il reçut 88 livres 5 ſols 1 de-

nier, pour ce qui lui était dû ſur ſes gages, lorſqu'il était *naguère* ſénéchal de Périgord.

Jehan de Chambrillac aſſiſte avec monſeigneur le duc de Touraine, meſſire Regnault de Trie, le ſire d'Yvry, &c., au tournoi donné à Saint-Denis, par le roi de France, le jour où les princes d'Anjou ſont armés chevaliers.

(Doſſier original du cabinet des titres. — Chronique du Religieux de Saint-Denis ſur le règne de Charles VI.)

MONSEIGNEUR DE TOURAINE

Louis de France, duc d'Orléans, pair de France, comte de Valois, &c., ſecond fils de Charles V & de Jeanne de Bourbon, né à l'hôtel Saint-Paul, à Paris, le ſamedi 13 mars 1371. Il portait le titre de comte de Valois lorſqu'il aſſiſta auprès du roi Charles VI, ſon frère, à la bataille de Roſebecque, gagnée ſur les Flamands, le 27 novembre 1382. Il eut en 1386 le duché de Touraine, qu'il rendit en 1392 pour celui d'Orléans. Il fut aſſaſſiné par Raoul d'Auquetonville, écuyer d'écurie du roi, & autres gens appoſtés par le duc de Bourgogne auprès de la porte Barbette, le mer-

credi 23 novembre 1407 à huit ou neuf heures du ſoir.

Louis de France avait épouſé, en 1389, Valentine de Milan, fille de Jean Galéas Viſconti, premier duc de Milan & d'Iſabel de France. Valentine mourut au château de Blois, le 4 décembre 1408, accablée de triſteſſe de la mort de ſon mari.

Le duc d'Orléans était, dit M. Guichard, un prince lettré, comme ſon père, Charles V; il protégea Chriſtine de Piſan & rimait des ballades. Paſſionné pour les fêtes & les plaiſirs, ſa maiſon était le rendez-vous des beaux eſprits, des femmes ſéduiſantes & des plus aimables gentilſhommes. Il fut père du duc Charles d'Orléans, l'un de nos meilleurs poëtes, à qui, par erreur, on a quelquefois attribué la ballade que Louis d'Orléans a faite en réponſe aux Cent Ballades.

LYONNET DE COISMES

Nous n'avons pu trouver aucun renſeignement ſur ce perſonnage, qui appartenait cependant à une grande famille alliée plus tard à la maiſon de France.

MONSEIGNEUR DE BERRY

Jean de France, duc de Berry, ſecond fils du roi Jean, né au château du bois de Vincennes, le 30 novembre 1340, aſſiſta à la bataille de Poitiers en 1356, & s'y comporta généreuſement. Il fut créé duc de Berry en 1360, par le roi ſon père, & au mois d'octobre de la même année duc d'Auvergne. Il eut toujours beaucoup de part aux ſuccès que le roi Charles V, ſon frère, obtint contre les Anglais, des mains deſquels il retira les villes de Limoges, de Poitiers & de La Rochelle. Il aſſiſta à Reims au ſacre de Charles VI, ſon neveu, qui le fit gouverneur de Guyenne & de Languedoc en 1381 ; il combattit à la bataille de Roſebecque en 1382. Pendant les diviſions du royaume & la minorité du roi, ſon neveu, il eut avec les autres princes l'adminiſtration des affaires de l'Etat, dont il fut déchargé en 1388 ; & en 1390, le roi le deſtitua du gouvernement de Guyenne, mais il y fut rétabli en 1392. En 1405, il était gouverneur de Paris. Après la mort de Louis, duc d'Orléans, le royaume s'étant diviſé entre les factions

d'Armagnac, d'Orléans & de Bourgogne, il prit le parti d'Orléans, ſe retira de la cour & s'enferma dans la ville de Bourges, où il ſoutint le ſiége contre le dauphin, avec quantité de grands ſeigneurs, en 1412. Il mourut à Paris, à l'hôtel de Neſles, le 15 juin 1416, & fut enterré dans le chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges qu'il avait fait bâtir & dotée richement.

Le duc de Berry a laiſſé une réputation méritée de prince lettré, poëte & artiſte. Il avait formé une bibliothèque des principaux ouvrages en tous genres; le catalogue en a été publié dernièrement par M. Hiver de Beauvoir dans le Tréſor des pièces inédites (Paris, Aubry, 1860), ſous le titre de *La librairie de Jean, duc de Berry*. Nous avons été ſurpris de ne pas y trouver, parmi les ouvrages en vers, l'indication du manuſcrit du *Livre des Cent Ballades*.

(Le P. Anſelme, — Le Religieux de Saint-Denis.)

JAQUET D'ORLÉANS

Inconnu partout.

TIGNONVILLE

Guillaume de Tignonville vivait dans la dernière moitié du XIVe ſiècle. Il était chevalier, & fut conſeiller & chambellan de Charles VI ; puis prévôt de la ville de Paris, de 1401 à 1408; enfin préſident de la Chambre des comptes juſqu'à ſa mort arrivée en 1414. Il eſt reſté célèbre dans l'hiſtoire de France, moins par ſa traduction du *Livre des Philoſophes*, qu'il entreprit à la ſollicitation du roi, & qui, ſouvent réimprimée au XVe ſiècle, était parfaitement oubliée dès le commencement du XVIe, que par l'exécution de deux clercs de l'Univerſité, coupables d'un aſſaſſinat. Il les avait fait pendre de nuit à la lueur des flambeaux, & ils étaient demeurés attachés pendant quatre mois au gibet de Paris. Mais l'Univerſité fit de ſi hautes réclamations contre cet attentat aux priviléges des étudiants, qu'enfin Tignonville fut déſappointé de ſon office, & que Pierre des Eſſarts, créature du duc de Bourgogne, lui ayant ſuccédé, commença par faire détacher les cadavres. Il les accompagna même avec ſes princi-

paux ſuppôts juſqu'au monaſtère des Mathurins, où ils furent enſevelis.

Un autre fait important domine la vie de Tignonville. Il était prévôt de Paris, en 1407, lors de l'aſſaſſinat du duc d'Orléans, & en cette qualité il avait été chargé par le roi d'en rechercher les auteurs. Ce fut lui qui, par ſes découvertes, força le duc de Bourgogne à s'avouer coupable de cet abominable attentat. Le duc de Bourgogne ne le lui pardonna jamais, &, l'année ſuivante, lorſqu'il était tout-puiſſant en France, il ſoutint l'Univerſité dans ſa plainte au ſujet des deux clercs dont nous venons de rappeler l'hiſtoire (quelques hiſtoriens diſent même que ce fut lui qui ſuſcita cette querelle) & obligea Tignonville à réſigner ſa charge de prévôt de Paris. Tignonville était ſi juſtement eſtimé que tous les gens ſages déplorèrent l'intrigue dont il était la victime.

Tignonville, comme le remarque un contemporain, avait le don des lettres & fut mêlé aux principaux événements du règne de Charles VI. Au mois de mars 1392, il accompagne le roi au voyage du Mans, avec dix écuyers. En octobre 1393, le roi l'envoya auprès du duc de Bretagne & en miſſion auprès du pape, au mois de décembre de la même année. En 1412, il eſt député à

Amiens pour traiter avec les Anglais de la prolongation de la trêve; enfin, envoyé auprès du duc de Berry pour le diſſuader de ſe rendre à Paris avec ſes gens de guerre, il prononça une harangue qui ſe trouve dans l'hiſtoire de Charles VI, par le Religieux de Saint-Denis.

(Paulin-Pâris, tome V. — De Barante, *les Ducs de Bourgogne*. — Monſtrelet.)

JEHAN DE MAILLY

Il y a trois Jehan de Mailly dans la généalogie de cette famille, de 1380 à 1415. Deux ſont cités ſans aucun détail, le troiſième eſt tué à la bataille de Mons en Vimeu, en 1422.

L'auteur de la ballade VIIIe eſt probablement Jehan de Mailly, chevalier, ſeigneur d'Auvilliers & de Catheu; il avait épouſé vers 1380 Iſabelle de Ligne, & ſa poſtérité s'eſt continuée juſque dans le XVIIIe ſiècle.

Parmi les nobles qui furent nommés par le roi Charles VI, en 1410, pour compoſer ſon conſeil, après l'éloignement des ducs de Berry & de Bourgogne, ſe trouve un ſire de Mailly.

YVRY

Nous trouvons à cette époque, dans l'hiſtoire, deux perſonnages de ce nom :

1° Charles, baron d'Yvry, ſeigneur d'Oiſery, chevalier, conſeiller & chambellan du roi, qui s'était déjà fait connaître en 1400. Il fut plus tard, en 1412, ordonné maître & réformateur des eaux & forêts. En 1415, il conduiſit les otages du roi aux habitants de Compiègne, puis fut envoyé en ambaſſade au roi d'Angleterre par le roi de France ;

2° Les comptes de l'hôtel du roi Charles VI, aux archives de l'Empire, mentionnent un Jean d'Yvry comme écuyer tranchant du roi, aux années 1405 & ſuivantes.

Enfin, le Religieux de Saint-Denis nomme, avec Regnault de Trie & le duc de Touraine, le ſire d'Yvry parmi les perſonnages qui aſſiſtèrent au tournoi donné par le roi de France, le jour où les princes d'Anjou furent armés chevaliers. Ce ſire d'Yvry eſt probablement l'auteur de la ballade que nous publions, mais eſt-ce le baron

Charles d'Yvry ou l'écuyer Jean d'Yvry? c'eſt ce que nous ne pouvons ſavoir, aucun des manuſcrits ne donnant le prénom de ce perſonnage.

(Paulin Pâris. — Le Religieux de Saint-Denis. — Froiſſart. — Les archives de l'Empire.)

FRANÇOIS D'AUBERCHICOURT

François d'Auberchicourt (d'Aubiſchecourt, d'Aubiſcourt ou d'Aubrecicourt) était chevalier, ſeigneur de Ville-Oiſeau & chambellan du duc de Bourbon qui l'appelait ſon couſin. Le 27 avril 1401, il épouſa Jeanne Flotte, dame de Rével, &c., & mourut ſans enfants.

Il était le fils du brave chevalier meſſire Euſtache d'Aubrecicourt, maintes fois cité par Froiſſart & dont les hautes amours furent célèbres. Le duc de Bourbon, dont la mère avait jadis été préſervée de la fureur des Grandes-Compagnies par la généreuſe protection d'Euſtache d'Aubrecicourt, & qui, à ſon tour, contribua au paiement de ſa rançon quand il fut pris par le ſire de Pierre Buffière, avait eu ſon fils pour otage. De

ſon otage, il fit ſon chambellan, & ſe plut à échanger des vers avec lui.

(Froiſſart (Etude ſur) par Kervyn de Lettenhove, tome II, p. 32. — Paulin-Pâris. — Le Père Anſelme.)

MONSEIGNEUR DE LA TRÉMOUILLE

Meſſire Guy de la Trémouille, chevalier, était garde de l'oriflamme en 1383, & ce fut à la recommandation du duc de Bourgogne qu'il obtint de la porter au voyage que le roi entreprit contre les Anglais, en 1388, après l'avoir reçue de ſa main dans l'égliſe de Saint-Denis, le 2 août de la même année, avec l'éloge de vaillant chevalier. Il était le favori du duc de Bourgogne, ſon chambellan & ſon principal conſeiller. Il fut défié en combat ſingulier par Pierre de Courtenay, chevalier, pour ſoutenir l'honneur de la nation françaiſe. Monſeigneur de la Trémouille conſulta les aſtrologues pour ſavoir le jour qui ſerait le plus favorable. Le combat n'eut cependant pas lieu. Lorſque les champions étaient entrés en lice devant les murs de Saint-Martin-des-Champs, & avaient déjà couché leurs lances pour courir

l'un ſur l'autre, le roi de France & les princes ſes oncles leur défendirent le combat.

Froiſſart nous apprend que, en 1386, lorſque l'on fit à l'Ecluſe les grands préparatifs d'une deſcente en Angleterre, Guy de la Trémouille « fit très richement garnir le navire où ſon corps devait paſſer, & coutèrent les nouvelletés & les peintures que on y fit, plus de deux mille francs. »

Il faut mentionner encore deux circonſtances mémorables de la vie de Guy de la Trémouille : ſa négociation hardie, au retour de la bataille de Roſebecque, avec les Pariſiens révoltés, & le rôle d'intermédiaire qu'il remplit lorſque les Gantois firent leur paix avec le duc de Bourgogne. Ces deux circonſtances donnent une haute idée de ſa prudhommie & de ſa ſituation à la cour de France.

Plus tard, en 1396, il accompagna le comte de Nevers dans ſon expédition de Hongrie. Il aſſiſtait, le 16 ſeptembre 1396, à la ſanglante bataille de Nicopolis, où il fut fait priſonnier avec le comte de Nevers & les principaux chevaliers français. Le ſultan Bajazet l'envoya avec le maréchal Bouciquaut recueillir la rançon des autres chevaliers. Guy de la Trémouille tomba malade pendant la traverſée, & mourut en 1398,

à Rhodes, où il fut inhumé dans l'église de Saint-Jean, comme il l'avait ordonné par ses dernières volontés.

(Gérard, copie manuscrite. — Moréri. — Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.)

BUCY

Nous ne savons pas quel est le personnage désigné par ce nom. Au XIVe siècle, nous trouvons un Simon de Bucy qui le premier porta le titre de premier président du Parlement de Paris, par ordonnance de Philippe de Valois, en 1344, & qui fut envoyé en 1360, avec le maréchal Bouciquaut, l'ancien, & plusieurs autres personnages nommés par Froissart, pour traiter de la paix entre le roi de France & le roi d'Angleterre; mais Simon de Bucy était mort en 1368. L'auteur de la dernière réponse aux ballades est peut-être son fils, Renaud de Bucy, qui fut chanoine de Soissons, qui figure parmi les conseillers au Parlement de Paris en 1372, & qui mourut le 10 mars 1407.

(Blanchard, *Histoire des premiers présidents du Parlement de Paris*. — Froissart.)

PHILIPPE D'ARTOIS

Philippe d'Artois, comte d'Eu, pair & connétable de France, épouſa, le 27 janvier 1392, Marie, fille du duc de Berry; il fut fait priſonnier à la bataille de Nicopolis, & mourut en captivité le 15 juin 1397.

On peut voir, dans la note ſur Bouciquaut, quels avaient été les rapports de ces deux perſonnages pendant une première captivité du comte d'Eu.

LE SÉNÉCHAL

Il s'agit ici, très-probablement, de Jean le Sénéchal, chevalier, ſénéchal du comté d'Eu qui appartenait alors à Philippe d'Artois; — fils de Jean le Sénéchal, chevalier, ſénéchal d'Eu, tué à la bataille de Crécy, & père de Jean le Sénéchal, chevalier, ſénéchal d'Eu, tué à la bataille d'Azincourt, ſans enfants & le dernier du nom.

Le perſonnage qui, dans la miniature du manuſ-

crit 2360 de la Bibliothèque impériale de Paris, repréſente le bachelier, c'eſt-à-dire l'auteur des Cent Ballades, porte un grand manteau vert à collet relevé, parſemé d'ornements d'or en forme de lambel & de deviſes en lettres d'or. La deviſe, très-énigmatique, ſe compoſe ſeulement de deux lettres ainſi diſpoſées : M : X. Elle ſe retrouve placée, à la marge de la première page, au bas d'un cartouche d'armoiries. L'écu des armes eſt d'or, à la bande de ſable, accompagnée de deux filets de ſable. A la première page du manuſcrit on voit, chevauchant par pays & s'entretenant, le bachelier & le chevalier qui l'endoctrine. Derrière eux, le fond du tableau eſt occupé par un château ſur lequel flottent une bannière & quatre pennons armoyés de même que l'écu.

Les armes des Le Sénéchal étaient préciſément *d'or, à la bande de ſable, côtoyée de deux cottices du même.*

On peut joindre cette indication à celles qui portent déjà ſi fortement vers la concluſion que l'auteur du *Livre des Cent Ballades* eſt Jean, ſénéchal de Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France; nous la devons, ainſi que les détails ſur la famille Le Sénéchal, à M. le comte René de Belleval, à qui ſont familières toutes les queſtions héraldiques, principalement celles qui

ſe rapportent à l'hiſtoire de la Picardie & de la Normandie. Reſte le prénom de *Hutin* qui fait difficulté ; mais ce pourrait être un ſurnom que même les titres généalogiques auraient négligé de mentionner.

Ce Jean Le Sénéchal périt, combattant aux côtés de ſon maître, à la funeſte journée de Nicopolis.

CRÉSECQUES

Jehan de Créſecques, chevalier, ſeigneur de Long & de Long-Pré, maréchal de Hongrie, était le fils aîné de Robert de Créſecques, chevalier, & de Marguerite de Poix. — Cette ancienne maiſon ſe diſait iſſue de Thénard, châtelain de Bourbourg, aſſaſſiné à Bruges, en 1127, avec Charles le Bon, comte de Flandres. Ce Thénard aurait eu pour fils puîné Anſeau, ſire de Créſecques, avec qui commence ſa filiation ſuivie & prouvée ; les châtelains de Bourbourg & les ſires de Créſecques portaient les mêmes armes, ce qui donnait plus de poids à cette tradition de famille. La dernière repréſentante de la maiſon de Créſecques eſt morte il y a peu d'années.

Le ſire de Créſecques, dont il eſt queſtion dans les Cent Ballades, fit partie des ſeigneurs qui allèrent reprendre le château d'Ardre & pluſieurs fortereſſes & châteaux à l'encontre de Calais, en 1377; il fut tué à l'île de Wight, en 1405, pendant l'expédition de Saint-Pol.

(R. de Belleval. *Nobiliaire de Ponthieu & de Vimeu*, t. II, pp. 77-81. — Froiſſart, *Chroniques*.)

BOUCIQUAUT

Le maréchal Bouciquaut a joué un très-grand rôle pendant le règne de Charles VI; il s'eſt trouvé mêlé à preſque toutes les expéditions lointaines & a pris part à toutes les batailles. Il avait un tel renom de vaillant & loyal chevalier qu'un auteur anonyme, lequel, on a lieu de le croire, n'eſt autre que la célèbre Chriſtine de Piſan, a compoſé, du vivant même de Bouciquaut, un livre de ſes faits & geſtes. Ce livre eſt parvenu juſqu'à nous, &, en le liſant, nous avons été tellement frappé de certaines analogies entre le *Livre des Cent Ballades* & le *Livre des Faits de Jean de Bouciquaut*, du moins en ce

qui concerne la première partie de notre poëme, que nous ſommes perſuadé que l'auteur anonyme des Cent Ballades a pris pour modèle & pour exemple de chevalerie Bouciquaut lui-même. Cela nous a été une raiſon de ne pas attribuer au maréchal Bouciquaut, comme l'indique un paſſage du *Livre des Faits*, que nous avons rapporté dans notre Introduction, la compoſition de notre poëme. Il ne faut pas oublier que la modeſtie eſt une des qualités que le vieux chevalier recommande au bachelier dans les premières ballades, & nous ſerions malheureuſement forcé de croire que cette vertu au moins aurait manqué à Bouciquaut, s'il avait été l'auteur ou l'un des auteurs d'un poëme deſtiné à glorifier ſes actions, & s'il s'était préſenté lui-même comme modèle du parfait chevalier.

Voici, au ſujet de la vie du maréchal Bouciquaut, quelques notes que nous empruntons à la notice qui précède le *Livre des Faits*, dans l'édition des Chroniques françaiſes de MM. Michaud & Poujoulat. On pourra les rapprocher avec intérêt de pluſieurs paſſages du *Livre des Cent Ballades*.

Jehan Le Maingre, dit Bouciquaut, fils d'un maréchal de France du même nom, ſous Charles V, était né à Tours en 1368. Le ſurnom de

Bouciquaut avait été donné à ſon père à cauſe d'une légère difformité de la taille, & ce ſobriquet, adopté par tous les deſcendants du premier maréchal eſt reſté parmi les noms les plus glorieux de notre hiſtoire. Bouciquaut avait à peine douze ans lorſque, ſur ſa prière, le Duc de Bourbon l'emmena dans une expédition qu'il allait faire en Normandie contre les Anglais. Il fut fait chevalier de la main du Duc de Bourbon, & prit part à la bataille de Roſebecque, où il combattit avec diſtinction.

Depuis cette époque, on le trouve mêlé à tous les événements de ſon temps juſqu'à ſa mort, &, à l'aide du *Livre des Faits*, on peut ſuivre pas à pas ſa vie aventureuſe, que rappelle le *Livre des Cent Ballades* en pluſieurs endroits.

Peu de temps après la bataille de Roſebecque, Bouciquaut, — « qui, autre choſe ne queroit fors aventures d'armes, » — ſe mit en route pour la Syrie, & s'embarqua à Veniſe pour Conſtantinople. L'Empire, à ce moment, était en paix avec les Turcs. Bouciquaut ſe rendit auprès du ſultan Amurat, pour lui offrir de combattre dans ſes armées, s'il avait la guerre contre les Sarraſins. Il ne voulut pas rentrer en France ſans avoir vu Jéruſalem, & prit paſſage ſur un vaiſſeau vénitien, qui le débarqua à Jaffa. Pendant qu'il

était à Jérusalem, il apprit que le comte d'Eu, cousin du roi de France, qui venait au saint pèlerinage, avait été arrêté à Damas, & que les Sarrasins le retenaient prisonnier. Bouciquaut se rendit aussitôt auprès du comte d'Eu, dont il voulut partager la prison. Ils furent tous les deux menés au Caire & parurent devant le soudan, qui, après quatre mois de captivité, les laissa aller où ils voulurent. Sortis de prison, Bouciquaut & le comte d'Eu allèrent visiter le monastère de Saint-Paul au désert, & l'église de Sainte-Catherine au mont Sinaï. Ils retournèrent en Syrie, s'embarquèrent à Beyrout, s'arrêtèrent à Chypres, à Rhodes, arrivèrent à Venise d'où ils revinrent en France. (Ballades XIII & XIV.)

On retrouve ensuite Bouciquaut dans toutes les entreprises guerrières du règne de Charles VI, qui le nomma maréchal de France. Il fit partie de la malheureuse expédition de Hongrie contre les infidèles, expédition commandée par le comte de Nevers, avec le sire de la Trémouille & le comte d'Eu. Froissart, qui a longuement décrit la funeste bataille de Nicopolis, où le comte d'Eu, le comte de Nevers, La Trémouille & Bouciquaut furent faits prisonniers, raconte comment Bajazet tenait autour de lui enchaînés les princes qu'il voulait seuls épargner, parce qu'il espérait en

avoir rançon & faifait maffacrer fous fes yeux le refte des prifonniers. Bouciquaut, amené devant lui prefque nu, allait être maffacré, quand le comte de Nevers, reconnaiffant fon illuftre compagnon, fe jeta aux genoux du fultan & joignit les deux mains comme pour lui dire que lui & Bouciquaut étaient frères d'armes. Ce figne, compris par Bajazet, fauva la vie du maréchal, qui fut envoyé en France pour aller chercher la rançon de fes compagnons.

A fon retour en France, il fonda l'ordre de la *Dame blanche à l'Ecu verd*. Cet ordre était compofé de treize chevaliers, qui étaient : meffire Charles d'Albret, meffire *Bouciquaut*, maréchal de France ; Bouciquaut, fon frère ; *François d'Aubercicourt*, Jean de Linières, *Chambrillac*, Caftelbajac, Gaucourt, Châteaumorant, Betas, Bonnebant, Colleville, Torfay. Chacun d'eux s'obligeait à garder « l'honneur, l'Eftat, les biens, la renommée & la louange de toutes dames & demoifelles de haute lignée, auffitôt qu'il en était requis, & devait mettre cœur, vie, fortune à foutenir leurs juftes caufes & querelles & combattre à outrance, s'il le fallait, contre leurs tyrans & leurs oppreffeurs. »

La devife de l'emprife était, liée au bras, une targe d'or émaillée de vert avec une dame blanche

au milieu. L'emprise était pour cinq ans, & les lettres sont datées du 11 avril 1399, jour de Pâques fleuries.

A peu près vers le même temps, la république de Gênes, en proie aux fureurs de l'anarchie, se donna au roi de France, & les Génois demandèrent à Charles VI le maréchal Bouciquaut pour gouverneur. Comme gouverneur de Gênes, Bouciquaut retourna une troisième fois en Orient, s'empara d'Alexandrette, brûla & pilla Sidon & Beyrout. Revenu en France, il fut envoyé, vers 1414, en Normandie, pour s'opposer à l'invasion des Anglais, & commanda, avec le connétable de France, l'avant-garde de l'armée française dans la fatale journée d'Azincourt. Fait prisonnier, il fut conduit en Angleterre avec le comte d'Eu, le duc Charles d'Orléans, le duc de Bourbon & plusieurs autres princes & seigneurs. Nous ne savons rien de leur séjour sur la terre étrangère, si ce n'est que l'étude & la poésie consolèrent quelquefois leur exil. On a publié, parmi les poésies du duc d'Orléans, un rondeau adressé par Jean Bouciquaut à Charles d'Orléans, & la réponse de son compagnon d'infortune. Bouciquaut conseille au prince de ne pas s'abandonner à d'austères chagrins & de reprendre quelque chose de son caractère enjoué & de son goût pour les

plaiſirs. Mais lui-même, qui cherchait ainſi à conſoler ſes compagnons, n'avait plus le courage ni la force de ſupporter toutes ſes douleurs. Il avait perdu ſon fils unique, l'eſpoir de ſa maiſon; ſa femme était morte de déſeſpoir après la bataille d'Azincourt; on lui avait donné un ſucceſſeur comme maréchal de France, &, pour comble de douleur, un roi d'Angleterre venait de s'aſſeoir ſur le trône de France. Bouciquaut ne put réſiſter à tant de malheurs; il mourut en 1421, après une captivité de ſix ans. Ses dépouilles mortelles, tranſportées à Tours, furent enſevelies dans une chapelle de l'égliſe Saint-Martin.

APPENDICE

APPENDICE

Extrait du Livre des Faits du maréchal Bouciquaut.

CHAPITRE VIII.

« Cy parle d'amour, en demonſtrant par quelle maniere les bons doivent aimer pour devenir vaillants.

« Jà eſtoit venu Bouciquaut en l'aage & au temps que Amour naturellement a couſtume de prendre le treu & la paye de tous jeunes nobles courages. Si ne fut mie droict qu'il feuſt exempt ne eſchapaſt de l'amoureux lien, lequel n'empeſche mie ne oſte aux chevaleureux de bonne volonté à pourſuivre le noble exercice des armes, ainçois eſt ce qui plus faict ès jeunes cœurs arriver & croiſtre le deſir de l'honnorable pourſuite chevaleureuſe. Ha quants ont eſté exauſſez au nom de proüeſſe, que ſi ne feuſt

Amour, par qui leur venoit la hardieſſe d'entreprendre les fortes choſes, leſquelles pour accroiſtre leur renommée ils achevoient, affin qu'ils euſſent la grace de leurs dames, ce ne feuſt rien d'eulx? Mais quelle choſe eſt-ce qui ſoit grieſve ne forte à faire à cœur qui bien aime, & qu'il n'oſe entreprendre! Certes nulle. Amour oſte peur, & donne hardieſſe, faict oublier toute peine, & prend au gré tout le travail que on porte pour la choſe aimée, & qu'il ſoit vray, qui veult lire les hiſtoires des vaillans trépaſſez, aſſez trouvera de ce preuve. Si comme on lit de Lancelot, de Triſtan & de pluſieurs autres, que Amour feit bons, & à renommée atteindre. Et meſmement de notre vivant y a eu aſſez de nobles hommes en France & d'autre part en voyons & avons veu, ſi comme on dict de meſſire Othe de Granſſon, du bon conneſtable de Sancerre, & d'autres aſſez, qui long ſeroit à dire, leſquels le ſervice d'Amour a faict devenir vaillans & bien morigenez. O noble choſe eſt que d'Amour qui bien en ſçait uſer, quoy que à tort aulcuns le blaſment. Car ſi mal en prend à ceulx qui a droict n'en ſçavent uſer, ce n'eſt pas la coulpe d'Amour; car de ſoy il eſt bon.

« Et pour ce qu'il pourroit ſembler à aucuns que il ne ſuffiſt mie dire de en termes ſi gene-

raux, ſans en plus avant declarer, que Amour ſoit bon à qui bien en ſçait uſer, eſt bon de toucher aulcunement par quels termes bien uſer on en peut, parquoy il ſoit bon. Et pour déclaration de ce, ſans querir trop de ſubtiles queſtions, me ſemble que le cœur qui veult aimer doibt principalement fonder l'attente de ſon Amour ſur trois choſes. La première eſt, qu'il aime pour en valoir mieulx en toutes mœurs & en condicions, & pour amender ſes couſtumes, vivre plus joyeuſement, avoir cœur plus hardy, & plus entreprenant, & en toutes vertus ſe vouloir habiliter & conjoindre. La ſeconde choſe eſt, qu'il adviſe bien de ſe mettre en lieu, qui ſoit tel, ſi bien conditionné, ſi vertueux & ſi bon, qu'il y puiſſe prendre exemple de toute bonté, & où il y ait ſens. Car ſoit certain que s'il aime en fol lieu, il deviendra fol, & ſi en vil lieu & mal morigéné, ſemblablement deviendra vil & vicieux : car Amour eſt de telle nature & aux condicions de la choſe que on aime. Doncques ſi mieulx valoir veult d'emprendre amoureuſe vie, quelque ſoit la perſonne qu'il veult aimer, ſoit belle ou laide, grande ou petite, garde ſoy bien d'aimer en lieu où il n'y ait ſens, graces & vertus. La troiſieſme choſe ſur quoy le bon cuer doibt fonder ſon entente eſt ſur honneur, en telle maniere que en

ceſt Amour où il ſe mettra, de tout ſon pouvoir y garde honneur, ne pour mourir ne face à ſon pouvoir choſe dont de nulle part deshonneur vienne à luy, ne à ce qu'il aime.

« Et ſi ſur ces trois choſes, le cœur qui veut aimer met bien ſon entente, c'eſt à ſçavoir que pour aimer il amende ſes condicions, en vive plus liément, & que ſon courage en accroiſſe en haultes penſées, & qu'il s'aſſiée en lieu noble de mœurs & bien conditionné, & qu'en ceſt amour en toutes choſes garde honneur, il trouvera Amour ſi bon & ſi profitable, qu'il en vaudra mieux toute ſa vie : mais aulcuns me reſpondront à ces raiſons ; voire mais je cuideray que le lieu où je m'arreſteray ſoit bon & bien conditionné, & puis je trouveray le contraire : & ſi n'en pourray oſter mon cœur. Car je luy auray tout mis. Si fais telle reſponce, que puis que ils dient qu'ils ne s'en pourroient oſter, & ſi y treuvent aſſez de mal, que ils n'uſent donc pas du bon Amour que je deviſe. C'eſt à ſçavoir que ils doivent aimer pour mieulx en valoir, & non mie pour en empirer. Et celuy en empireroit qui plus s'y tiendroit; puis que le lieu rien ne vaudroit. Et de dire que ce feuſt fauſſeté. Non feroit. Car ſi eſt fol qui du mauvais pas ne ſe tire, s'il y eſt entré.

« Mais ſçais-tu la cauſe pourquoy tu qui veux

aimer, trouves en Amour communément tant d'amertumes & de maulx? C'eſt pour ce que tu ne mets mie ton cœur en la vie amoureuſe, pour cauſe de mieulx en valoir, ne pour vertu; mais ſeulement pour la délectation que ton corps en a ou eſpere avoir. Et pour ce que telle folle plaiſance ou délectation eſt choſe qui durer ne peult, toute choſe qui eſt fondée deſſus ne peult eſtre ſeure, & à peine ſe peult garder; mais ce qui eſt fondé ſur vertu eſt très durable, & en vient bien en joye. Mais trop peu ſont qui aiment ſelon les ſuſdictes règles, & pour ce trouvent Amour dur, quant à la choſe que ils deſirent ils faillent, c'eſt à ſçavoir à leur folle plaiſance. Si eſt à leur coulpe le mal qu'ils en ont, & non mie d'Amour. Car eulx meſmes ſe font le mal & grief qu'ils en reçoivent.

« Tout ainſi que je puis bailler exemple du vin, lequel eſt de ſoy tresbon, & qui resjoüit le cœur de l'homme & le reconforte, & ſouſtient, & aſſez de bonnes choſes en ſont faictes : mais ſi diſcretement il n'en prend, & que gloutonnement & en délectation plus que raiſon de ſon corps il luy detourne le ſens, & le ramène comme à nature de beſte, qui n'a nulle raiſon, & lui trouble la veüe, ſi n'eſt mie à la coulpe du vin, mais de celuy qui follement en uſe. Doncques ſelon mon

opinion en conclufion je veulx dire, que Amour qui eft fondé plus fur la délectation & folle plaifance que fur vertu & bonnes mœurs, ne peult durer, & que tel Amour eft au cœur qui s'y boute caufe d'affez de maulx & de griefves amertumes, & aucunes fois de deftruction. Et de cefte matière, qui n'eft mal gracieufe, fe pourroient mouvoir plufieurs queftions & de moult fubtiles : mais à temps m'en tairay, pour tourner au premier propos, c'eft à fçavoir de celuy de qui noftre matière eft encommencée. »

CHAPITRE IX.

« Cy dit comment Amour & defir d'eftre aime creuft en Bouciquaut courage & volonté d'eftre vaillant & chevaleureux.

« Le gracieux jouvencel Bouciquaut, fi comme nous avons touché, jà commençoit à fentir naturellement & par gentilleffe de cuer, de qui Amour vient & fourt, la pointure amoureufe que doulx regard, le foubtil archer, procure & envoie à gentils courages. Or, fi print à devenir joyeux, joly, chantant & gracieux plus oncques mais : fi

print à faire balades, rondeaux, virelais, lais & complaintes d'amoureux ſentiment. Deſquelles choſes faire gayement & doulcement Amour le feiſt en peu d'heures ſi bon maiſtre, que nul ne l'en paſſoit; ſi comment il appert par le *Livre des Cent Balades*, duquel faire luy & le ſénéchal d'Eu furent compaignons au voyage d'oultre-mer... Et voult avoir robes, chevaux, harnois & tous habillemens, cointes & faitis, plus que il ne ſouloit. Jà avoit choiſy dame belle & gracieuſe & digne d'eſtre aimée, ſi comme Amour l'avoit admoneſté, pour laquelle priſtrent ſes penſées à croiſtre de plus en plus en deſirs chevaleureux. Si priſt deviſe & mot propice à l'entente & propos de ſon amour, qu'il porta en tous ſes habillemens, & ſecrètement en ſon courage hault deſireux de tant faire par bien ſervir, celer, & par vaillance & pourſuivre armes, que l'amour de ſa Dame peuſt acquérir. Si la voyoit quand il povoit ſans blaſme d'elle; &, quant à danſe ou à feſte s'esbatoit où elle fut, là nul ne le paſſoit de gracieuſeté & de courtoiſie, en chanter, en danſer, en rire, en parler & en tous ſes maintiens. Là chantoit chanſons & rondeaux dont luy meſme avoit faict le dict, & les diſoit gracieuſement pour donner ſecrètement & couvertement à entendre à ſa Dame, en ſe complaignant en ſes rondeaux

& chanſons, comment l'amour d'elle le deſtraignoit. Mais il ne fut mie toſt hardi de ſa penſée plainement dire, comme font les lobeurs du temps préſent, qui, ſans deſſerte, vont baudement aux dames requérir qu'ils ſoient amés, & de faintiſes & faulx-ſemblants, pour elles decepvoir, bien ſe ſavent aider. Ainſi ne fit mie l'enfant Bouciquaut. Ains devant elle & entre toutes dames eſtoit plus doux & benigne que une pucelle. Toutes ſervoit, toutes honoroit, pour l'amour d'une. Son parler eſtoit gracieux, courtois & craintif devant ſa Dame. Si celoit ſa penſée à toute gent, & ſagement ſavoit jecter ſon regard & ſes ſemblans que nul n'apperceuſt où ſon cuer eſtoit. Humblement & douteuſement ſervoit Amour & ſa Dame, car il lui ſembloit qu'il n'avoit mie aſſez faict de bien pour ſi haute choſe requerre & demander comme l'amour de dame; & pour ce mettra ce dict toute paine que, par ſon bien faire, elle ſoit eſmue à l'aimer & le prendre en grâce & vouldra toutes ſes manières & conditions & contenances amender, & continuer de mieulx en mieulx pour l'amour d'elle.

« En celuy temps eſtoit aſſez de nouvel couronné le roy Charles ſixieſme du nom qui à préſent règne. »

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

A

ACCUEILLIR	Diriger.
ACESMER.	Parer, orner.
ACHOISON	Occaſion, cauſe.
ACOINTANCE, ACOINTEMENT.	Compagnie.
ACONSIEVIR, ACONSUIR . .	Suivre, atteindre.
ACORDRE	Accorder, permettre.
ACQUITTER (S').	Se décharger.
ADEZ, ADÈS	Auſſitôt; à préſent; alors; toujours.
ADONC, ADONT.	Donc, alors.
ADRESSE	Viſée.
ADRESSE (IL)	Il advient.
ADROIZ	Bien ajuſté.
ADURÉ.	Habitué, vaillant; fort; endurci.
AFFERMER	Arrêter.
AFFIE	Garantis, aſſure.
AFFIERT (IL)	Il convient.
AINÇOIS	Avant.

AINS.	Mais; plutôt.
ALIE.	Fruit de l'alier.
AMENRIR.	Diminuer.
AMIEUDRIR	Rendre meilleur.
AMORDRE	S'attacher à, s'appliquer.
AOUR (J')	J'adore.
APAIER.	Payer complètement, apaiſer.
APOINTER	Arranger.
APPAREILLER	Préparer.
APPERT	Clair, ouvert.
APPERT (EN)	Ouvertement.
APRENDRE	Enſeigner.
APRESSER.	Opprimer.
ARDRE.	Brûler.
ARDURE	Brûlure.
ARRESTER	Ceſſer.
ARROI.	Accoutrement, ordonnance.
ASPRESSE.	Apreté.
ASSÉIR L'ÉTENDART	Planter le drapeau.
ASSEOIR	Aſſiéger.
ASSERRER.	Lier, attacher.
ASSOUAGIR.	Adoucir.
ATENIR	Tenir ferme.
ATOUR	Forme, tour.
ATRAIRE.	Apporter.
AU FORT.	A la fin.
AÜNER.	Raſſembler.
AUQUES	Toujours.
AVAL (DE L').	Par le cours naturel des choſes.
AVIS (AVOIR).	S'aviſer; avoir ſouci de.
AVISER.	Examiner.

AVOYER . . . . . Diriger, conduire, amener.
AÏE. . . . . Aide, appui, ſecours.

B

BASME. . . . . Baume.
BAUDEMENT . . . . . Hardiment.
BAULX. . . . . Hardi ; allègre.
BIEN. . . . . Aventure de guerre.
BRIEF . . . . . Promptement.
BRUIRE . . . . . Brûler.

C

CELIEMENT. . . . . Secrètement.
CHALAN. . . . . Bateau.
CHALENGER . . . . . Appeler en champ clos, défier.
CHALOIR. . . . . Importer ; ſoucier.
CHASTOIER. . . . . Enſeigner.
CHEVANCE. . . . . Proviſion, argent.
CHIEF . . . . . Terme, fin.
CHIEF TRAIRE (A). . . . . Mener à terme, accomplir.
CHIÈRE . . . . . Viſage ; accueil.
CHIÈRE LIE. . . . . Viſage joyeux, bon accueil.
CHOISIR. . . . . Apercevoir.
CLAMER . . . . . Appeler, nommer.
CLINANT. . . . . Favorable.
COMMUNAL . . . . . Habituel.
COMMUNE . . . . . Bienveillante, facile.

COMPAIN	Compagnon.
COMPARER	Eſtimer; acheter.
COMPTE	Conte.
COMPTER	Conter.
CONFORTER	Fortifier; endurcir; détourner.
CONROY	Ordonnance, arrangement; conduite.
CONSEULZ	Conſeils.
CONTENIR (SE)	Se conduire.
CONTRALIER	Se mettre contre, contrarier.
CONVOY	Compagnie, eſcorte.
CORPS	La perſonne.
COURAGE	Cœur, volonté.
COURCIER	Courroucer.
CRÉANTER	Garantir, promettre.
CRÉMIR	Craindre.
CUIDER	Penſer.
CUIDIER	Penſée, réflexion, ſageſſe.
CURE	Soin, application, ſouci.

D

DANGIER	Dépendance; puiſſance, domination; péril.
DÉBAS	Propos.
DÉBATTRE	Tarder.
DÉDUIS	Plaiſir.
DEFFERMER	Ouvrir; renverſer, démanteler.
DÉLAYEMENT	Retard, délai.
DÉLICTEUX	Agréable.

DELIT	Plaiſir.
DELITEUX	Délectable.
DÉLIVRER	Acquitter.
DEMAINER	Conduire ; commander.
DEMOUR.	Retard.
DÉPARTIE	Départ ; ſéparation.
DÉPARTIR	Séparer, éloigner.
DÉPITEUX	Qui aime à faire dépit.
DÉPORT	Amuſement.
DESCELER	Découvrir.
DESCONGNOITRE	Méconnaître.
DESCORDEMENT.	Déſaccord.
DESDIRE	Dire le contraire.
DESMETTRE.	Oter.
DESPIRE	Prendre en déplaiſance.
DÉPRISER.	Tenir pour vil, mépriſer.
DESRIRE	Priver de rire.
DESROIZ.	Déſordre, mauvaiſe ordonnance.
DESSEMBLER	Séparer.
DESSERTE.	Mérite, ſervice.
DESSEURE	Deſſus.
DESSEVRÉ	Séparé.
DESTOURBIER.	Empêchement.
DESTOURNER	Empêcher.
DESTRAINDRE.	Preſſer, ſerrer, bleſſer.
DESTROIS	Détreſſe, contrainte.
DESTRUISEMENT.	Deſtruction.
DESVOULOIR	Ne vouloir pas.
DÉTRIE	Retard, délai.
DEULX	Deuil.

Devée.	Interdit.
Deviser	Imaginer, parler.
Doint.	Donne.
Dont.	Donc.
Dont.	D'où.
Doubter	Craindre, redouter ; vénérer.
Douloir	Chagrin, douleur.
Drus	Amoureux, amant.
Duis	Propre à.

E

Egal	Confentant.
Ele	Aile.
Embattre	Engager une bataille, s'abattre. fur...
Emprendre	Entreprendre.
Empreneur.	Entrepreneur.
Empresser	Serrer de près.
Emprise	Hardieffe, entreprife.
Encuser.	Accufer, révéler.
Endruir.	Devenir fort.
Ennoier.	Ennuier, chagriner.
Ens.	Dedans.
Enseignie (Katherine l') .	Sainte Catherine du mont Sinaï.
Ensievir, ensuir	Suivre.
Entencion.	Application.
Ententieu, ententis . . .	Appliqué.
Entérin.	Complet.
Entresuir	Pourfuivre.

ENVIS . . . . . Contrarié.
ENVIZ . . . . . Malgré ſoi; difficilement.
ENVOISIÉ. . . . . Agréable.
ERT. . . . . Sera.
ESBANOIER. . . . . Prendre ſes ébats.
ESBATTRE (S') . . . . . S'amuſer, ſe réjouir.
ESBLÉMIR, ESBLÉNIR . . . . Amollir.
ESCHEVER . . . . . Eſquiver.
ESCHIET (IL) . . . . . Il arrive.
ESCONDIRE. . . . . Refuſer.
ESCONDIT . . . . . Refus, excuſe.
ESCRIS. . . . . Cri, huée.
ESCUEIL . . . . . Paſſe.
ESDRESSER . . . . . Soutenir dans ſon droit.
ESJOÏR. . . . . Réjouir.
ESLIEMENT . . . . . Joyeuſement.
ESLIZ . . . . . Elu.
ESLONGNIER . . . . . Eloigner, écarter.
ESMAY. . . . . Emoi.
ESMOUVOIR. . . . . Mettre en mouvement.
ESPARTIR. . . . . Diviſer; répandre.
ESPOIR. . . . . Peut-être.
ESTER . . . . . Etre.
ESTRANGIER . . . . . Tenir loin.
ESTRIVER. . . . . Réſiſter; lutter; s'efforcer.
ESTRUIS . . . . . Bâti.

F

FAINTEMENT . . . . . Fauſſement, avec diſſimulation.
FAIZ. . . . . Charge.

FAULT.	Manque ; prend fin.
FELLE	Cruelle.
FÉRIR	Frapper, bleſſer ; ſe jeter.
FERMER	Affermir, rendre ferme ; arrêter.
FIERS TE)	Mets-toi, jette-toi.
FIERS EN.	Frappe dedans, lance-toi.
FINER	Trouver ; tirer parti.
FIZ	Confiant.
FLUN	Fleuve.
FOISON	Beaucoup ; trop.
FOLEUR, FOLIE, FOLOUR . .	Folie, ſottiſe.
FORCLOSE	Interdite.
FORMENT.	Fortement.
FORS.	Excepté.
FORSENER	Rendre ou devenir forcené.
FORT (AU).	A la fin.
FORTE (SE FAIRE)	Se défendre.
FOURNIR.	Achever.
FUER	Façon ; droit ; prix, valeur.

G

GALÉE.	Galère.
GAS.	Moquerie.
GENT, GENTE.	Agréable.
GIEU	Jeu.
GRANCHE	Grange.
GRAVELLE	Sable, gravier.
GREVEUX, GREVAIN	Lourd, pénible.

GREZ . . . . . Désir, volonté, plaisir.
GUERPIR . . . . . Délaisser, quitter.
GUERREDON, GUERREDONNEMENT . . . . . Récompense.
GUIGNARDE . . . . . La femme qui guigne, qui joue de l'œil.

H

HAIRON . . . . . Héron.
HARDEMENT . . . . . Hardiesse, audace.
HARNOIS. . . . . Armure, habillement d'un homme de guerre.
HUMBLE . . . . . Doux.

I J

JA . . . . . Déjà.
JENGLER . . . . . Bavarder.
JENGLEUR . . . . . Bavard.
IERT. . . . . Sera.
JOÏR. . . . . Faire plaisir.
JOUANT . . . . . Allègre, joyeux.
JOURNÉE. . . . . Voyage, campagne.
JOUVENT, JOUVENTE . . . Jeunesse, jeune.
IRÈ . . . . . En colère.
JURROIE . . . . . Jurerais.
ISTREZ. . . . . Irez, sortirez.

L

LAIRE	La Loire.
LAIREZ, LAIROIT	Laiſſerez, laiſſerait.
LAME	La pierre du tombeau.
LARGE	Généreux.
LARGESSE (A)	Largement.
LAS	Lien.
LÉESSE	Joie.
LÉGIER (DE)	Facilement.
LEUX	Loups
LÈZ	Près.
LI, LY	Lui, elle, les.
LIÉ, LIE	Joyeux, joyeuſe.
LIEMENT	Joyeuſement.
LIGEMENT	Fidèlement.
LIVRÉE	Livraiſon.
LOER	Louer; approuver; conſeiller.
LOIER	Lier.
LOZ	Louange.
LOZENGIER	Flatteur; trompeur.
LUI	Elle.

M

MAIN	Matin.
MAINER	Mener.
MAINT	Beaucoup, pluſieurs.

MAINTENIR. . . . . Conſerver.
MAIS QUE . . . . . Pourvu que.
MAISTROIER . . . . . Dominer.
MAT. . . . . Abattu.
MÉRIR. . . . . Payer; punir; mériter.
MESCHÉANCE. . . . . Malheur.
MESCHIEF. . . . . Malheur.
MESDIZ. . . . . Médiſance.
MESTRAIRE. . . . . Tirer à mal.
MIE. . . . . Pas.
MIEUDRE. . . . . Meilleur.
MONTEPLOIER. . . . . Multiplier, augmenter.
MORTIEULX. . . . . Mortels.
MOYE . . . . . Mienne.
MUE. . . . . Changement; mouvement.
MUER . . . . . Mouvoir.
MUSAGE . . . . . Sotte perte de temps.
MON (SCAVOIR MON) . . . C'eſt-à-dire.
MONJOIE . . . . . Grande joie.

N

NAVIE. . . . . Flotte.
NEZ UN . . . . . Pas un.
NICE . . . . . Sotte, niaiſe.
NIENT. . . . . Néant, rien.
NOER . . . . . Nager.
NON POUR QUAND. . . . Néanmoins.

O

Oïl	Oui.
Ordonner frontières . .	Mettre des garnifons aux frontières.
Ores	Maintenant.
Ort.	Sale.
Ost.	Armée.
Ost de guerre	Armée en campagne.
Ost de frontière	Garnifons des frontières.
Ot	Eut; entendit.
Ou	Au.
Oultrage (a)	Hardiment; jufqu'au bout & au-delà
Oÿ	Oui.
Ooye	Entendais.

P

Parant	Paraiffant.
Parant (au mieux) . . .	A celui qui a plus grand air.
Parclose (a la)	A la fin des fins.
Parcréue	Fortement augmenté.
Parfait (au)	A la fin.
Parfournir	Achever, en venir au dernier fait.
Parsonnier	Participant.
Pièça	Il y a quelque temps.
Persuis	Connus.

Petit . . . . . Peu.
Plagier, plassier. . . . . Bleſſer.
Plévir . . . . . Donner gage.
Poindre. . . . . Piquer.
Point (a ce) . . . . . A cet endroit.
Pourchassier . . . . . Pourſuivre, obtenir.
Pourprins. . . . . Enceinte.
Poy, pou, po . . . . . Peu.
Premier (au). . . . . D'abord.
Preudom . . . . . Sage, prudent
Proyer . . . . . Prier.
Puet . . . . . Peut.

Q

Querelle . . . . . Thèſe, diſcuſſion.
Ouérir . . . . . Chercher.
Queuillir . . . . . Récolter, cueillir.
Queurir. . . . . Courir.
Quoy . . . . . Coy.

R

Ramentevoir . . . . . Rappeler.
Rasserrer . . . . . Serrer davantage.
Ray. . . . . Rayon.
Reclain. . . . . Réputation.
Recoy. . . . . A l'écart.
Recroire . . . . . Fatiguer.
Recueil . . . . . Accueil.
Recueillir. . . . . Se retirer ; prendre.

Regard	Souci.
Refuy	Refuge.
Remanoir	Rester.
Renoyer	Renier.
Repaire	Retraite.
Rescouy	Sauvé.
Ressort	Compagnie.
Retrains	Attrapé.
Retraire	Retourner; répliquer.
Reveaux	Divertiſſement.
Revelleux	Donnant plaiſir.
Rien	Quelque choſe.
Riens	Choſe (*res*).
Riot	Diſpute.
Rumoreux	Tapageur.
Run	Bruit; converſation.

S

Sadaier, sadoier	Careſſer.
Saillir	Aſſaillir; ſauter.
Séjour	Délai.
Semondre	Sommer; appeler.
Sente, sentelle	Chemin, ſentier.
Sequeure	Secourre.
Sercher	Chercher.
Sèrement	Serment.
Seulz	J'ai coutume.
Seulz (par chascun)	Chacun à part.
Seure	Aigre.

Si. . . . . Ainſi.
Solas. . . . . Conſolation.
Sort . . . . . Sorte.
Sorte. . . . . Pareille.
Soye . . . . . Sienne.
Sueil . . . . . J'ai coutume.
Surie . . . . . Syrie.
Surmonter . . . . . Dépaſſer.

T

Tailler . . . . . Arranger.
Talent . . . . . Inclination.
Tant ne quant . . . . . Ni peut ni point.
Tant que. . . . . Juſqu'à ce que.
Tèches . . . . . Taches.
Temps (a mon). . . . . A ma manière de compter.
Tendrai. . . . . Tiendrai.
Tenner . . . . . Tanner, ennuyer.
Tenson . . . . . Querelle.
Tieulx . . . . . Tels.
Tolt . . . . . Enlève.
Tort. . . . . Perte.
Toudiz, tousdiz. . . . . Toujours.
Toveil, toueil . . . . . Trouble, embarras.
Traire . . . . . Tirer.
Tresmontaine. . . . . Etoile polaire.
Trop . . . . . Très, beaucoup.
Truage. . . . . Redevance, tribut.
Truir. . . . . Trouver.

U

UMBLE. . . . . Humain.
UMBLESSE . . . . . Aménité.

V

VENUE (DE) . . . . . Tout de suite.
VÉIR . . . . . Voir.
VIAIRE. . . . . Visage.
VIZ . . . . . Avis
VO . . . . . Votre, vos.
VOIE . . . . . Route, moyen.
VOIR . . . . . Vrai.
VOIR (POUR) . . . . . En vérité.
VOIS, VOISE . . . . . Aille.
VOLTE (AU FAUCON, VOLTE AU HAIRON) . . . . . Terme de fauconnerie qui se dit en parlant de la chasse du héron : *on crie à la volte ;* c'est-à-dire qu'on voit le héron.
VOULT . . . . . Voulut.
VUEIL . . . . . Volonté.
VUIS . . . . . Vide.

Y

YERT . . . . . Sera.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de dix sous, plus cinq sous pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of ten cents, and an extra charge of five cents for each additional day.